

Université de Montréal

Identification et parcours d'aide : quel accompagnement pour les personnes attirées sexuellement par les mineurs ?

par Pauline Delfini

École de criminologie
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté
en vue de l'obtention du grade de Maîtrise
en criminologie
option mémoire

Août, 2021

© Pauline Delfini, 2021

Université de Montréal
École de criminologie : Faculté des Arts et des Sciences

Ce mémoire intitulé

**Identification et parcours d'aide : quel accompagnement pour les personnes attirées
sexuellement par les mineurs ?**

Présenté par
Pauline Delfini

A été évalué par un jury composé des personnes suivantes:

Jean Proulx
Président-rapporteur

Jean-Pierre Guay
Directeur de recherche

Yves Paradis
Membre du jury

Résumé

Depuis quelques années, la communauté scientifique distingue les agresseurs sexuels d'enfants des personnes attirées sexuellement par les mineurs (PASM). Malgré tout, peu de choses sont mises en place pour aider ces personnes en amont d'un possible passage à l'acte et d'une possible judiciarisation. Certaines PASM vivent beaucoup de détresse à cause de la présence de leur attirance sexuelle pour les mineurs et de la stigmatisation associée à celle-ci. Il existe peu de connaissances sur les processus d'identification de ces personnes, et les recherches sur l'aide offerte sont souvent centrées sur les barrières à l'obtention de ces services. Cette étude vise à comprendre comment les PASM s'identifient et sont identifiées à leur attirance, et l'influence de cette identification sur leur parcours d'aide. Nous avons réalisé des entretiens auprès de 6 hommes attirés par les mineurs et qui sont suivis au CIDS de Laval. À travers l'analyse des étapes de leur parcours d'aide (le déclencheur, les attentes, le processus, le vécu et les conséquences), nous avons mis en lumière l'importance du processus identificatoire, sur les demandes d'aide ainsi que sur les objectifs poursuivis lors du travail thérapeutique. La plupart des personnes qui sont identifiées comme des PASM par le système de justice ne s'identifient pas psychologiquement comme telles, et inversement. Plusieurs éléments semblent influencer l'identification psychologique à l'attirance pour les mineurs, comme la nature de l'attirance, l'âge de découverte de celle-ci ainsi que sa stabilité dans le temps. En comprenant davantage le fonctionnement de l'identification psychologique, sociale et judiciaire et l'influence de celles-ci sur le parcours d'aide des PASM, nous serons en mesure d'offrir de l'aide plus efficacement afin de prévenir l'ancrage de la détresse chez les PASM et les abus sexuels sur les mineurs.

Mots-clés : Attirance pour les mineurs, identifications, parcours d'aide, PASM, prévention

Abstract

In recent years, the scientific community has distinguished child sexual abusers from minor attracted person (MAP). Despite everything, few things are in place to help these people upstream of a possible legal action. MAP's experience a great deal of distress because of the presence of their sexual attraction to minors and the stigma associated with it. Little is known about the processes for identifying such people, and research on the help available has often focused on barriers to obtaining these services. This study aims to understand how MAP's identify and are identified with their attraction, and the influence of this identification on their aid journey. We conducted interviews with 6 men sexually attracted to minors and who are followed at the CIDS in Laval. Through the analysis stages of their journey (the trigger, the expectations, the process, the experience and the consequences), we have highlighted the importance of the identification process, on requests for help as well as on the objectives pursued during the therapeutic work. Most people who are identified as MAP's by the justice system do not identify themselves psychologically like this, and vice versa. Several elements seem to influence the psychological identification with attraction to minors, such as the nature of the attraction, the age at which it was discovered and its stability over time. By better understanding how psychological, social and forensic identification works and the influence of these on the aid journey of MAP's, we will be able to offer help more effectively in order to prevent anchoring distress among MAP's and sexual abuse of minors.

Keywords: attraction to minors, identifications, aid journey, MAP, prevention

Table des matières

Résumé.....	i
Abstract.....	ii
Table des matières.....	iii
Liste des abréviations.....	vii
Remerciements.....	ix
Introduction.....	1
Chapitre 1 : Revue de littérature.....	2
I. Attirance pour les mineurs : définitions, explications et visions.....	3
I. 1. Définitions multiples et diagnostic en évolution.....	3
I. 2. Causes et origines de l’attirance pour les mineurs.....	4
I. 3. Visions différentes et approches contradictoires.....	7
D’une vision médicale.....	7
... vers une vision sexologique.....	10
II. Les parcours d’aide.....	13
1. L’aide formelle.....	14
A. Les barrières aux demandes d’aide.....	15
Le manque de ressources pour les PASM.....	15
Des ressources mal-adaptées aux besoins des PASM.....	16
Stigmatisation : expériences, craintes et internalisation.....	16
B. Les barrières à offrir de l’aide.....	17
Stigmatisation et manque de formation chez les professionnels.....	17
Des barrières légales à l’aide préventive pour les PASM.....	18
Le projet Dunkelfeld : exemple d’une prise en charge préventive de l’attirance pour les mineurs.....	20
2. L’aide informelle.....	22
A. Les communautés en ligne.....	22
B. L’entourage.....	24

C. Les groupes de soutien	27
III. Le processus d'identification	30
1. L'identification psychologique	30
2. L'identification sociale	33
IV. Problématique.....	35
Chapitre 2 : Méthodologie	37
I. Processus d'approbation éthique et recrutement des participants.....	38
II. Choix des techniques utilisées	41
III. Les participants	43
IV. Déroulement et analyse.....	44
V. Limites	46
Chapitre 3 : Résultats	48
I. L'attirance pour les mineurs : découverte et identification	49
1. La découverte de l'attirance pour les mineurs	49
2. L'identification à l'attirance pour les mineurs	56
A. L'identification psychologique	57
B. L'identification judiciaire	62
C. L'identification sociale	66
II. L'aide pour les PASM : trouble pédophilique, craintes à demander de l'aide et accompagnement actuel et futur	73
1. Le trouble pédophilique	74
2. Barrières à demander de l'aide	86
A) Stigmatisation et peur du jugement.....	86
B) Un manque d'accessibilité de l'aide	88
Un coût financier élevé dans le secteur privé.....	89
C) Enjeux légaux et crainte d'être dénoncé	93
3. Types d'aide et avenues futures	94
A) Types d'aide mobilisés.....	95

B) Amélioration de l'aide	98
C) Conseil à une autre PASM.....	105
III. Les parcours d'aide individuels	108
A) Le déclencheur de l'aide	108
B) Les attentes	110
C) Le processus.....	113
D) Le vécu du parcours d'aide.....	116
E) Les conséquences.....	120
F) Une vue globale des parcours d'aide	122
Chapitre 4 : Interprétation des résultats	124
I. L'identification, un processus multiple et complexe	125
A) Différence entre attraction et identification	126
B) Une identification parfois contrainte	129
II. Identification et parcours d'aide : une relation interactive	131
A) L'identification influence le parcours d'aide.....	131
B) Le parcours d'aide clarifie l'identification	134
III. Amélioration de l'offre de service et perspectives d'avenir	136
A) Amélioration de l'aide, une responsabilité sociale	137
B) ... et individuelle.....	138
C) Avenues futures.....	140
Conclusion	143
Bibliographie.....	146
Parcours d'aide de Thomas	i
Parcours d'aide de Léon.....	i
Parcours d'aide de Nicolas.....	ii
Parcours d'aide de Jérémy	iii
Parcours d'aide de Jocelyn.....	iv
Parcours d'aide de Robert.....	iv

Grille d'entrevue iv

Liste des abréviations

PASM : Personne Attirée Sexuellement par les Mineurs

MESMI : Matériel d'Exploitation Sexuelle des Mineurs sur Internet

« Quand on met des mots, on évite des actes »

Remerciements

J'aimerais remercier Jean-Pierre Guay, mon directeur de recherche, qui grâce à notre intérêt commun pour ce sujet a pu m'épauler et me référer aux bonnes personnes. Merci au CIDS, et notamment à Yves Paradis, qui a accepté que je puisse faire mes entretiens là-bas malgré une situation sanitaire compliquée. Merci à Clara, sans qui cette maîtrise aurait été beaucoup plus compliquée et bien moins drôle ; merci pour les discussions et les fous rires.

J'aimerais remercier mes parents, Vincent et Béatrice, pour m'avoir toujours soutenu dans mes envies et mes projets. Je n'en serais pas là où j'en suis aujourd'hui sans votre amour et votre soutien constant. Merci également à mes sœurs, Marie et Bertille, qui malgré la distance sont une source inépuisable d'admiration et de créativité, les filles je vous aime. J'aimerais remercier Chloé, pour son soutien au cours de ces deux années mouvementées de maîtrise, merci pour ta présence dans les bons comme dans les moins bons moments. Merci aussi à mes amis, de m'avoir soutenu et épaulé, avant cette maîtrise, pendant et après.

Un grand merci aux six participants de cette recherche, qui ont accepté de me rencontrer et de me parler de leur attirance malgré parfois la peur et la honte. Ce travail n'aurait pas été possible sans votre participation.

Introduction

Depuis plusieurs années déjà, la communauté scientifique issue de différents domaines s'intéresse au sujet de la pédophilie. L'intérêt des scientifiques à tenter de comprendre ce que Seto appelle une orientation sexuelle selon l'âge (2012) est confronté à la sensibilité associée aux études portant sur le sujet. Cela est en partie dû à une forte réaction sociale envers les personnes présentant une attirance sexuelle pour les mineurs. Les chercheurs soulignent cependant l'importance d'étudier l'attirance pour les mineurs dans le but de pouvoir mieux prévenir les maltraitances sexuelles commises sur les mineurs. C'est pourquoi la communauté scientifique après avoir privilégié l'étude des agresseurs sexuels d'enfants, a commencé à s'intéresser aux personnes présentant un intérêt sexuel pour les mineurs, mais ne passant pas à l'acte (Cantor et McPhail, 2016). La distinction entre les personnes attirées par les mineurs et les délinquants sexuels a permis de mettre en lumière l'amalgame présent entre ces deux catégories. De plus, elle a permis de souligner la nécessité et l'efficacité d'offrir de l'aide avant un premier passage à l'acte, puisque que certains n'agissent pas sur leur attirance lorsqu'ils sont soutenus dans leur démarche d'abstinence.

L'une des pistes de départ de cette étude est le constat suivant : peu de choses sont mises en place pour aider et accompagner les personnes sexuellement attirées par les mineurs avant que celles-ci ne commettent un acte délictuel. Les connaissances actuelles nous permettent pourtant de savoir qu'une aide préventive est possible (Beier et al, 2009a), et qu'il est nécessaire de se donner les moyens de comprendre plus précisément l'impact que peut avoir le fait de s'identifier comme pédophile, sur la vie de la personne, mais aussi sur son parcours d'aide. De nombreuses études sont menées en Allemagne, pays précurseur dans la prise en charge des personnes ayant un intérêt sexuel pour les mineurs, et tendent à illustrer l'utilité, mais aussi l'efficacité d'une prise en charge le plus tôt possible (Schaefer et al, 2010 ; Beier et al, 2016). D'autres équipes de recherche allemandes ont produit des travaux importants sur l'impact de la stigmatisation vécue par ces personnes, et sur l'importance de sensibiliser les professionnels de la santé sur les enjeux à prendre en compte lors du travail thérapeutique avec cette population (Jahnke et al, 2015a ; Jahnke et al, 2015b ; Jahnke et al, 2015c ; Imhoff, 2015). Dans le but de ne pas réduire ces personnes à leurs attirances le terme

de *Minor Attracted Person* (MAP), en français *Personne Attirée par les Mineurs* (PASM), sera utilisé dans cette étude. Ce terme, préféré par beaucoup de personnes s'identifiant comme telles, permet également de ne pas avoir à distinguer la pédophilie (défini comme l'attraction sexuelle pour les enfants prépubères, jusqu'à 13 ans environ) de l'hébéphilie (défini comme la préférence érotique pour des enfants pubescents, soit approximativement entre 12 et 16 ans) (Hall et Hall, 2007 ; Blanchard et al, 2009). Dans leur étude Imhoff et Jahnke (2018) soulignent d'ailleurs l'impact de l'étiquette de pédophile, puisque les résultats font ressortir la présence d'attitudes punitives plus fortes lorsque les personnes sont appelées pédophiles que lorsqu'elles sont qualifiées de PASM.

Ainsi, la présente recherche a pour objectif de faire un point sur les connaissances importantes concernant l'aide proposée aux PASM, de comprendre leur parcours d'aide et leur processus d'identification et d'auto-identification en tant que PASM. Nous étudierons également la place qu'occupe cette identification sur leurs parcours d'aide.

Chapitre 1 : Revue de littérature

I. Attirance pour les mineurs : définitions, explications et visions

I. 1. Définitions multiples et diagnostic en évolution

Il existe plusieurs définitions de la pédophilie, l'une des plus utilisées par la communauté scientifique est celle de l'Association Américaine de Psychiatrie (APA) publiée dans le DSM-V, qui distingue la pédophilie du trouble pédophilique. La première est caractérisée comme une attirance sexuelle pour les enfants prépubères. Le second s'appuie sur cette définition également, mais nécessite la présence de facteurs tels que l'expérience d'une détresse marquée, de fantasmes et de pulsions difficilement contrôlables, ou encore d'un passage à l'acte, incluant le visionnement d'images à caractère pédopornographique (Tenbergen et al, 2015). Mohnke et ses collègues (2014) soulignent l'importance de cette distinction puisqu'elle révèle l'existence de personnes présentant une préférence sexuelle pour les mineurs sans que celles-ci n'en souffrent ou agissent sur leur attirance. Ce bassin de personnes, attirées par les mineurs mais qui choisissent de rester abstinentes, gagne de la visibilité dans les travaux scientifiques, bien qu'il reste difficile d'établir la prévalence de cette population à cause de la stigmatisation associée au dévoilement d'un intérêt pédophilique (Cantor et McPhail, 2016).

Cette différenciation induite par la définition du DSM-V permet de souligner l'amalgame qui est fait entre la présence d'un intérêt sexuel pour les mineurs et le fait d'agir sur cet intérêt en agressant sexuellement un enfant ou en visionnant du contenu à caractère pédopornographique (Schaefer et al, 2010 ; Cohen et al, 2018). Pour Hall et Hall (2007), cette confusion est due à l'utilisation similaire dans le langage courant, de deux termes issus de domaines différents, celui d'agresseur sexuel d'enfant qui fait référence au domaine judiciaire et celui de pédophile issu du monde médical. Cependant pour certains auteurs, la définition du DSM-V participe aussi à cet amalgame puisqu'elle permet de diagnostiquer une personne comme pédophile dès lors qu'un contact sexuel a été commis envers un enfant (Beier et al, 2009a). Or, il est documenté que tous les agresseurs sexuels d'enfants ne sont pas pédophiles et inversement (Kingston et al, 2007 ; Cohen et al, 2018), environ 40% à 50% des personnes qui ont agressé sexuellement un enfant ne présentent pas d'attirance sexuelle pour les mineurs (Seto, 2009 ; Lievesley et al, 2020).

Le manque de distinction entre ces deux populations participe à la panique qui entoure ce sujet (West, 2000 ; Critcher, 2002), puisque les personnes attirées par les mineurs sont vues comme des agresseurs potentiels (Schaefer et al, 2010). La stigmatisation de ces personnes a des conséquences réelles, d'une part sur la santé mentale de ces personnes (Levenson et Grady, 2019), et d'autre part sur la prévention des abus sexuels envers les enfants, puisque cela peut devenir une barrière à aller chercher de l'aide (Jahnke et al, 2015b ; Levenson et al, 2017 ; Grady et al, 2019 ; Lievesley et al, 2020).

Il est important de prendre en compte le fait que les personnes attirées par les mineurs ne vont pas forcément passer à l'acte et de réfléchir à une aide possible pour les aider à gérer cette attirance (Beier et al, 2009a). Actuellement, il existe plusieurs manières de poser un diagnostic de pédophilie : un entretien avec un psychiatre ou certains autres professionnels qualifiés pour le faire qui vont établir si les critères du DSM-V sont remplis, la participation à un test phallométrique, l'obtention d'un score élevé au Screening Scale for Pedophilic Interest (Kingston et al, 2007 ; Seto et Lalumière, 2001). De par le manque de connaissances et le stigma entourant la pédophilie, la majorité des PASM est diagnostiquée suite à un contact avec le système de justice (Cohen et al, 2018). Cette absence d'identification et d'aide avant le passage à l'acte est en partie due à une réticence de la part de ces personnes à demander de l'aide (Levenson et Grady, 2019), mais aussi à cause du manque de formation des professionnels de la santé sur ce sujet (Jahnke et al, 2015a). Une grande partie des PASM va donc s'auto-identifier comme pédophile sans être identifiée socialement comme telle ; c'est pourquoi il est difficile d'offrir une prévention primaire à ces personnes, c'est-à-dire avant qu'elles passent à l'acte (Beier et al, 2009a) ou qu'elles expérimentent une détresse liée au fait de s'identifier comme une PASM.

I. 2. Causes et origines de l'attirance pour les mineurs

Les scientifiques cherchent à expliquer l'origine ou les causes de l'intérêt sexuel envers les enfants, plusieurs pistes d'explications ont été avancées par des chercheurs issus de

différents domaines (Finkelhor et Araji, 1986 ; Cohen et Galynker, 2002 ; Cantor et al, 2008 ; Schiffer et al, 2017 ; Konrad et al, 2018a).

Finkelhor et Araji (1986) ont proposé un modèle explicatif de la pédophilie, qui rassemble quatre facteurs utilisés séparément par d'autres auteurs, pour tenter de comprendre pourquoi certaines personnes développent un intérêt sexuel pour les enfants et pourquoi certains vont passer à l'acte. Ce modèle met en relation la congruence émotionnelle avec les enfants (à savoir des caractéristiques de l'enfant qui sont congruentes avec les besoins de l'agresseur), l'attirance sexuelle (le fait d'érotiser les enfants pour les voir comme des possibles partenaires sexuels), le blocage (la non-disponibilité d'autres sources de gratification sexuelles et émotionnelles) et la désinhibition (le fait de passer à l'acte malgré des mesures de dissuasion) (Araji et Finkelhor, 1985 ; Finkelhor et Araji, 1986). Cette proposition théorique, bien qu'elle illustre les nombreux facteurs qui peuvent être pris en compte lors des études sur le sujet, ne permet pas de spécifier d'où vient cet intérêt sexuel.

Parmi les autres hypothèses étudiées, les scientifiques se sont questionnés sur l'impact possible d'abus sexuels vécu pendant l'enfance sur le développement de l'intérêt pédophilique à l'âge adulte. En effet, plusieurs études ont révélé que le nombre d'individus eux-mêmes agressés sexuellement pendant leur enfance était plus élevé chez les pédophiles que chez les autres délinquants sexuels (Freund et Kuban, 1994). Nunes et al (2013) trouvent des résultats semblables dans leur recherche, ce qui les incite à reconnaître une relation entre la victimisation sexuelle pendant l'enfance et l'intérêt pédophilique à l'âge adulte, sans toutefois conclure à un lien causal. Les abus sexuels vécus pendant l'enfance pourraient devenir, non pas un facteur qui cause la pédophilie, mais un facteur de risque de passage à l'acte une fois adulte.

D'autres auteurs ont développé des modèles étiologiques de l'attirance sexuelle envers les mineurs, mais également du passage à l'acte sexuel. Marshall et Barbaree (1990) mettent de l'avant l'influence de différents facteurs d'origine biologiques, sociales et psychologiques pour expliquer le passage à l'acte chez les agresseurs sexuels. Selon eux, l'origine du délit

sexuel viendrait d'une enfance marquée par des relations difficiles ou inexistantes des agresseurs sexuels avec leurs parents. Ces relations de pauvres qualités augmenteraient les risques d'abus sexuels sur ces enfants, ce qui pourrait engendrer chez eux des fantasmes sexuels déviants (Marshall et Barbaree, 1990 ; Marshall et Marshall, 2000). Les auteurs expliquent qu'à l'âge de l'adolescence, ces jeunes auraient davantage tendance à utiliser la masturbation pour faire face au stress, ce qui associé à un manque de confiance en soi dans les relations interpersonnelles, renforcerait l'apparition de fantasmes sexuels déviants incluant des éléments de contrôle ou de violence (Marshall et Barbaree, 1990 ; Marshall et Marshall, 2000). Ainsi, l'intérêt sexuel pour les mineurs viendrait d'un manque de compétences sociales et de confiance en soi, nécessaire à l'établissement d'une relation intime avec quelqu'un. Cette frustration pousserait ces personnes à rechercher l'intimité auprès de mineurs. Laws et Marshall (1990) évoquent aussi le processus de conditionnement pour expliquer l'acte sexuel déviant et son maintien. Un comportement sexuel déviant est renforcé lorsqu'un fantasme sexuel ou un acte sexuel est suivi d'un stimulus spécifique comme la masturbation ou l'orgasme. Ainsi, le fait de se focaliser sur des éléments d'un fantasme (comme les caractéristiques physiques juvéniles) peut renforcer celui-ci, lorsqu'associé à la masturbation.

Malgré différentes hypothèses il reste difficile pour la communauté scientifique de comprendre comment se développe l'attrance sexuelle pour les enfants. Néanmoins grâce aux avancées technologiques, des nouvelles techniques ont été trouvées pour investiguer le rôle du cerveau dans l'explication de la pédophilie. Cantor et ses collègues (2005a, 2005b, 2008) ont étudié les différences cérébrales entre les PASM et ceux qui ne le sont pas. Les résultats de ces études suggèrent un lien entre des anomalies cérébrales et le fait d'être pédophile. Par exemple les études concluent que les PASM tendent à avoir un QI moins élevé, des scores plus bas à des tests de mémoire, un taux de gaucher jusqu'à 30% plus élevé que parmi le reste de la population (Cantor et al, 2005a, 2005b). Selon les auteurs, ces résultats suggèrent un lien avec des perturbations neuro-développementales avant même la naissance. Par exemple, l'étude de Cantor et ses collègues (2008) observent des régions cérébrales avec significativement moins de matière blanche chez les hommes pédophiles. Cette substance permet de connecter différentes régions du cerveau et de transmettre des informations nerveuses, elle serait donc

insuffisante chez les PASM. Cependant, ces résultats ne pouvant être généralisés, il reste difficile pour les scientifiques de se positionner sur le rôle exact que joue le cerveau.

Ainsi, l'origine ou les causes exactes de la pédophilie demeurent inconnues. Néanmoins, l'observation d'anomalies cérébrales chez les PASM par de nombreuses études, permet de considérer cette piste d'explication comme l'une des plus prometteuses empiriquement et l'une des plus communément admise dans la communauté scientifique (Seto, 2012 ; Tenbergen et al, 2015). La question de l'origine de la pédophilie demeure importante puisqu'elle guide la vision que nous nous en faisons, et influence la prise en charge qui est offerte. En effet, les services publics ne vont pas agir de la même manière selon que la pédophilie est considérée comme une maladie mentale, une orientation sexuelle, ou un facteur de risque d'un passage à l'acte pédosexuel. C'est pourquoi il est fondamental de pouvoir définir correctement l'attirance sexuelle pour les mineurs, les enjeux qu'elle soulève et les implications pratiques qu'elle pose, afin de s'assurer que la prise en charge proposée soit appropriée.

I. 3. Visions différentes et approches contradictoires

D'une vision médicale...

Il existe dans la littérature des traces de relations pédophiles qui remontent à plusieurs siècles (Ambroise-Rendu, 2003). La place des enfants a changé au cours de ces décennies, ce qui explique que la vision que nous avons de la pédophilie a elle aussi évolué. La médiatisation des abus sexuels sur les enfants a commencé à la fin des années 1890, notamment à la suite d'affaires sordides qui ont fait les manchettes des journaux de faits divers. Ambroise-Rendu (2003) établit quatre périodes distinctes dans la représentation médiatique de la pédophilie, celle d'abord de l'accusation entre 1880 et 1920, suivie d'une période de « reflux » de 1920 aux années 1970, marquée par d'autres tragédies humaines qui occultent en partie les récits d'abus subis par des enfants. Les années de révolution sexuelle à partir de 1970 sont propices aux plaidoiries en faveur de la pédophilie, et plusieurs

mouvements prônant le droit aux relations sexuelles entre adultes et mineurs voient le jour. Enfin, à partir des années 1990 les contacts entre jeunes et adultes sont fermement condamnés et les passages à l'acte pédophiles sont punis par la loi. L'évolution de la vision sur ce sujet entraînera des conséquences sur les objectifs donnés à nos approches.

Actuellement, la vision de la pédophilie qui prévaut est médicale, à cause en partie de la mainmise de la psychiatrie sur la formulation des critères du diagnostic, mais aussi à cause de la souffrance qu'elle peut occasionner chez les PASM. Cette représentation pathologique contribue à une prise en charge médicale du problème : si une personne est malade, il faut la soigner. Le traitement va donc viser à réduire voire changer l'attirance sexuelle envers les mineurs. Plusieurs études ont pourtant semblé suggérer la relative inefficacité d'essayer de changer l'attirance sexuelle en elle-même (Seto, 2012 ; Konrad et al, 2018a), et proposent plutôt d'axer le traitement sur la gestion et le contrôle de cette attirance, en commençant par reconnaître sa réalité (Beier et al, 2009a ; Beier et al, 2016 ; Konrad et al, 2018b).

Il faut noter que le DSM n'a pas toujours considéré la pédophilie de la même manière, et que la classification de celle-ci a changé au cours des versions du DSM (Green, 2002). En effet, dans la première parution du DSM la pédophilie est qualifiée de déviance sexuelle et de pathologie sociale, puisque l'attirance sexuelle pour les mineurs est contraire aux normes sociales. Dans la deuxième version, il s'agit toujours d'une déviance sexuelle, mais requalifiée comme un trouble mental non pathologique. C'est à partir de la troisième édition que la pédophilie va être classée *définitivement* parmi les paraphilies (Cohen et Galynker, 2002). La version suivante du DSM ajoute aux critères du diagnostic la présence d'une détresse marquée, c'est-à-dire que l'attirance sexuelle pour les mineurs doit causer un dysfonctionnement ou un passage à l'acte chez la personne pour être qualifiée de trouble pédophilique (Green, 2002 ; Tenbergen et al, 2015). Par conséquent, un individu qui agirait sur son intérêt sexuel pour les mineurs en passant à l'acte serait évalué comme ayant un trouble mental, alors qu'un individu qui ne souffrirait pas de son intérêt sexuel pédophile ne serait pas diagnostiqué comme tel. Cette nouvelle classification suppose donc que la pédophilie ne peut

pas être considérée comme une maladie mentale, du moins pas dans les cas où elle n'engendre pas de souffrance ou de passage à l'acte.

La vision médicale et pathologique de la pédophilie est critiquée parmi la communauté scientifique. Tout d'abord, plusieurs études ont souligné la normalité frappante des pédophiles comparativement à d'autres populations (Green, 2002). Les PASM n'ont pas plus de troubles de personnalités que d'autres groupes, et il est difficile d'établir un profil psychologique particulier (Wilson et Cox, 1983). De plus, les liens de causes à effets sont difficiles à établir comme le mentionnent Raymond et al (1999), puisque la question se pose de savoir si ce sont les conséquences sociales de la pédophilie qui entraînent des problèmes psychiatriques (comme le trouble anxieux) ou si la pédophilie est un trouble psychiatrique en lui-même. Enfin, plusieurs auteurs critiquent le fait que la psychiatrie s'arroge le droit de juger qu'un individu est malade mentalement ou non, sur la base de son comportement. Il n'est pas anodin de rappeler que la pédophilie est l'une des rares paraphilies qui a pour symptôme un acte criminel (Cohen et Galynker, 2002). Ainsi, la situation peut paraître incohérente puisqu'une personne ayant des fantasmes sexuels envers les mineurs n'est pas considérée comme malade mentale, mais celle qui agit sur ses fantasmes le devient. Green (2002) rappelle que la compétence à légiférer sur l'interdiction ou non d'un comportement (en l'occurrence les contacts sexuels entre mineurs et adultes) est du ressort du système pénal, et non de la psychiatrie.

La vision de la pédophilie est donc sujette à changement, et est liée au contexte dans lequel nous l'étudions. L'attirance sexuelle pour les enfants est passée des colonnes de faits divers, aux manuels de diagnostics des troubles mentaux, avant d'être discrètement requalifiée en deux termes distincts : pédophilie et trouble pédophilique. Ces différentes représentations montrent l'évolution des mentalités, mais aussi des connaissances sur ce sujet. Les scientifiques s'accordent à dire que la pédophilie, si elle n'occasionne pas de détresse ou de passage à l'acte, ne peut pas être considérée comme une maladie mentale. Alors, comment qualifier la pédophilie, s'il ne s'agit pas d'une maladie mentale ?

... vers une vision sexologique

Des chercheurs se sont penchés sur la question de la stabilité de l'intérêt sexuel envers les mineurs, et sur la possibilité de considérer la pédophilie comme une orientation sexuelle. Cette proposition, bien qu'elle puisse faire réagir, est étayée par des arguments convaincants et nécessite d'être prise en considération pour établir les objectifs de l'aide proposée aux PASM. Tout d'abord, il est nécessaire de définir l'orientation sexuelle par rapport à l'intérêt sexuel. Moser (2015) décrit l'intérêt sexuel comme « ce que les individus veulent faire, qu'ils le fassent ou non. Par définition, les intérêts sexuels impliquent qu'ils provoquent une excitation sexuelle chez l'individu ». Il est plus difficile d'offrir une définition claire et récente de l'orientation sexuelle, Gonsiorek et ses collègues (1995) reprennent la définition de Shively et De Cecco (1977) qui la caractérise comme « une disposition érotique et/ou affectueuse envers le même et/ ou un sexe opposé ». Moser (2015) tente de définir à son tour l'orientation sexuelle selon des grandes caractéristiques : une découverte précoce et une stabilité relative tout au long de la vie.

L'argumentaire scientifique de Seto (2012) est intéressant. Il reprend les trois grands concepts propres à l'orientation sexuelle (l'âge de découverte, la stabilité de l'intérêt sexuel, et le comportement sexuel et romantique) avant de les appliquer à la pédophilie. Les conclusions de l'étude sont claires, la plupart des PASM vont découvrir cet intérêt sexuel lors de leur puberté donc au même moment que pour n'importe quelle orientation sexuelle ; l'intérêt sexuel pour les mineurs est stable dans le temps et ne varie peu ou pas ; et enfin, la plupart des PASM ne cherchent pas seulement le contact sexuel avec les mineurs, mais aussi les relations amoureuses (Seto, 2012). Il existe donc des parallèles difficilement réfutables entre le développement de la pédophilie et celui d'autres orientations sexuelles, mais le débat reste sensible, car pour une majorité définir la pédophilie comme telle reviendrait à tolérer les contacts entre mineurs et adultes, ce qui n'est évidemment pas le cas.

Une anecdote qui permet d'illustrer le dilemme que représente la classification de la pédophilie est celle rapportée par Walker et Panfil (2017), qui soulignent que dans la cinquième version du DSM, l'American Psychiatric Association (APA) classe initialement le trouble pédophilique parmi les orientations sexuelles. Suite à de vives critiques par rapport à

ce choix, l'APA présente ses excuses et se rétracte en requalifiant le trouble pédophilique « d'intérêt sexuel » et de paraphilie (APA, 2013). Cela montre bien la place et le poids de l'opinion publique, ainsi que des représentations médiatiques, sur les prises de décisions des professionnels travaillant auprès de PASM. Nous pouvons nous questionner sur l'autorité attribuée au point de vue de la société par rapport à celle, apparemment moindre, qui est conférée aux discours des professionnels. En effet, certains professionnels en la matière tendent à considérer que la pédophilie pourrait être vue comme une orientation sexuelle, et avancent l'idée que l'adoption d'une telle vision envers les PASM permettrait de prévenir les maltraitances sexuelles sur les mineurs plus efficacement, et d'offrir de l'aide et du soutien à ces personnes avant qu'elles ne passent à l'acte (Seto, 2012). Il n'existe toutefois pas d'étude sur les réactions d'une telle posture clinique auprès des PASM.

Pour expliquer cette réaction sociale aussi virulente, il y a plusieurs pistes d'explications, notamment l'amalgame entre les PASM et les agresseurs sexuels d'enfants, qui est encore très présent dans le discours médiatique (Ambroise-Rendu, 2003). De plus, malgré l'avancée des connaissances dans le domaine, des informations restent insuffisantes, par exemple la prévalence de PASM dans la communauté (c'est-à-dire les personnes qui ne sont pas en lien avec le système judiciaire ou des professionnels du réseau de la santé) et qui par conséquent ne sont pas identifiées comme pédophiles. Le nombre de PASM qui n'agit pas sur leur attirance sexuelle est également inconnu. Ainsi, ce manque de données occulte l'existence de personnes abstinentes, et que plus tôt est offerte la prise en charge ou le soutien plus nous protégerons les enfants. Pour cela, il faut s'intéresser à la pédophilie de manière moins stigmatisée (Jahnke et al, 2015a), rendre compte de la diversité des profils qui existent chez les PASM, et reconnaître leur capacité à gérer leur intérêt sexuel pour les mineurs. Autrement dit, il faut concentrer les efforts de recherche sur les PASM plutôt que sur les actes que certains vont commettre.

En somme, la vision qui est adoptée vis-à-vis de la pédophilie est importante à comprendre et à exprimer, dans le but de la faire évoluer. Celle-ci a un impact sur la prise en charge des PASM, et notamment sur la mise en place de services d'aide en amont d'un

possible passage à l'acte. De plus, il est nécessaire de concentrer les efforts de recherche en direction des PASM et non plus uniquement de leurs actes. Nous savons désormais que toutes les PASM ne passent pas à l'acte malgré leur attirance, et il semble nécessaire de pouvoir analyser leurs parcours d'aide, dans le but de mieux comprendre ce qui déclenche ces trajectoires d'aide, leurs attentes vis-à-vis de celle-ci, le vécu de ces expériences ainsi que les conséquences. Les études portant sur les expériences d'aide des PASM se concentrent souvent sur un type d'aide, alors qu'il en existe plusieurs, et tendent à distinguer les personnes qui sont passées à l'acte des autres, alors qu'il paraît intéressant de pouvoir regarder ce processus dans son ensemble.

II. Les parcours d'aide

Étymologiquement, le terme d'aide vient du latin « *adjutare* » qui signifie « aider », « soulager ». Le dictionnaire encyclopédique Hachette définit l'aide comme l'action « d'unir ses efforts à ceux d'une autre personne » (1993, p.31, colonne I). Les synonymes qui se rapprochent le plus du sens du mot aide sont « assistance » ou encore « secours ».

Le terme de « parcours d'aide » n'existe pas dans la littérature, mais nous l'utiliserons dans cette recherche, puisqu'il permet d'appréhender les expériences d'aide des personnes de manière globale. Concevoir l'aide au sein d'un parcours, comme un processus chronologique, permet de faire ressortir les grandes étapes qui le composent : le(s) déclencheur(s) de l'aide, les attentes vis-à-vis de celle-ci, le processus d'aide en lui-même, le vécu de ces expériences et leurs conséquences. Étudier les parcours d'aide permet de rendre compte de la diversité des expériences chez les PASM, sans pour autant hiérarchiser ces expériences. Ainsi, les expériences d'aide vécues à la suite d'une condamnation judiciaire ne sont pas forcément plus efficaces ou importantes que les expériences informelles, et font partie du parcours d'aide au même titre que les autres. Notre objectif est de comprendre comment s'inscrivent ces expériences d'aide dans le parcours de la personne et le lien ou l'influence entre celles-ci, qu'il s'agisse d'une thérapie ordonnée par la Cour ou du soutien informel d'un ami. Ce concept de parcours d'aide permet de formuler une définition plus large de l'aide offerte aux PASM comparativement aux études actuelles. En effet, la plupart des travaux qui portent sur l'aide se concentrent sur les traitements, les thérapies, ou encore les cercles de soutien ; et de ce fait présupposent une vision formelle (ou institutionnelle) de l'aide. Cela met de côté toutes les expériences d'aide informelle, c'est-à-dire celles qui ne sont pas issues d'une relation thérapeutique avec un professionnel. Par exemple, l'entourage peut offrir un soutien psychologique, en permettant à la personne d'évoquer son attirance sexuelle pour les mineurs et ainsi éviter qu'elle ne souffre d'isolement, ou encore offrir une aide financière pour payer le suivi thérapeutique s'il y a lieu. Cette distinction est importante puisque comme nous l'avons vu précédemment, toutes les PASM ne vont pas ressentir le besoin de demander de l'aide (Cantor et McPhail, 2016), et beaucoup vont être réticentes à aller consulter pour diverses raisons que nous aborderons dans cette partie. Ainsi, le nombre de demandes volontaires auprès d'un professionnel est relativement faible, par honte, par crainte d'être dénoncé aux

autorités, ou à cause du manque de formation des professionnels sur ce sujet (Jahnke et al, 2015a). Cet accès difficile à l'aide est d'une part préjudiciable pour les PASM, qui souffrent de leur attirance ou des enjeux qui viennent avec, mais également pour la prévention des maltraitances sexuelles sur les mineurs.

Ce chapitre a pour objectif de faire le point sur l'aide actuelle qui est offerte aux PASM, d'aborder les enjeux et les barrières auxquels sont confrontés ces personnes, et les différents types d'aide qui sont à leur disposition. Nous distinguerons l'aide formelle, qui peut se définir comme « l'initiative d'obtenir de l'aide de la part de professionnels de la santé ou du réseau de la santé mentale », de l'aide informelle que nous pouvons décrire comme « un soutien de la famille, des amis ou d'autres associés » (Pattyn et al, 2014, cités dans Levenson et Grady, 2019).

1. L'aide formelle

L'aide formelle auprès des PASM peut donc se définir comme le fait de s'engager dans un processus thérapeutique avec un professionnel du réseau de la santé. Les professionnels qui peuvent être amenés à travailler auprès de ces personnes proviennent de différents domaines : psychologues, psychiatres, sexologues ou encore intervenants communautaires. Malgré cette diversité de professionnels capable d'intervenir auprès de PASM, de nombreux obstacles demeurent pour avoir accès à ces services. Ces barrières à obtenir de l'aide surviennent à plusieurs niveaux, c'est-à-dire que les PASM vont rencontrer des difficultés à aller demander de l'aide et les professionnels vont avoir du mal à en offrir.

Actuellement, une majorité des PASM qui suivent une thérapie ou sont dans un programme d'aide le sont à la suite d'un passage à l'acte ayant débouché sur une ordonnance de traitement de la part du système de justice (Levenson et al, 2017). Le déclencheur principal des parcours d'aide est donc l'identification judiciaire. Il est pourtant admis dans la littérature que la communauté des PASM expérimente des difficultés psychologiques importantes, comme l'isolement social, un sentiment de peur généralisée, des expériences de stigmatisation

ou encore des idéations suicidaires (Houtepen et al, 2016 ; Cacciatori, 2017 ; Grady et al, 2019 ; Lievesley et al, 2020). Ces facteurs qui jouent un rôle important sur la santé mentale de ces personnes sont présents chez la plupart des PASM, qu'elles aient été identifiées judiciairement ou non (Schaefer et al, 2010 ; Konrad et al, 2017). Ainsi, contrairement à ce que sous-entend la définition du DSM, une personne peut souffrir de son attirance pour les mineurs sans pour autant passer à l'acte. De ce fait, il paraît primordial de pouvoir offrir de l'aide à toutes les PASM qui en font la demande, et notamment avant que ces personnes passent potentiellement à l'acte. Cela nécessite la mise en place de structures qui aient la capacité d'accompagner et de soutenir ces personnes, et de former des professionnels capables d'intervenir auprès de personnes présentant cette préférence sexuelle (Beier et al, 2009a, Jahnke et al, 2015a).

A. Les barrières aux demandes d'aide

Le manque de ressources pour les PASM

Une des premières difficultés que rencontrent les PASM dans leur processus de demande d'aide est l'accessibilité de lieux où elles peuvent venir parler de leur intérêt sexuel. En effet, peu de ressources existent venant spécifiquement en aide aux PASM, et celles-ci peuvent être d'une part difficile à trouver et d'autre part relativement loin du lieu de résidence des personnes. Ainsi, si elles n'ont pas été en contact avec le système de justice, ou bien avant qu'elles ne le soient, il peut être compliqué d'avoir accès à des professionnels compétents (Beier et al, 2009a). Beier et al (2009a) soulignent d'ailleurs la difficulté à promouvoir l'ouverture de tels établissements, notamment à cause du manque de moyen octroyé pour la mise en place de politiques de santé publique concernant la pédophilie (Letourneau et al, 2014). Cette résistance pourrait être due au fait que la pédophilie ne soit pas encore très bien comprise, et qu'il y a une forte charge émotionnelle qui y est associée (Letourneau et al, 2014). Il faut rappeler que la distinction entre pédophile et agresseurs sexuels d'enfant est relativement récente, en partie car elle est peu intégrée socialement. Jusqu'à récemment, les études sur l'attirance sexuelle pour les mineurs utilisaient uniquement des échantillons de pédophiles incarcérés, ce qui a eu pour conséquence d'occulter l'existence de PASM

abstinente (Konrad et al, 2017), et donc la nécessité (et la possibilité) d'offrir de l'aide sur une base volontaire avant toute potentielle judiciarisation.

Des ressources mal-adaptées aux besoins des PASM

Les PASM vont être confrontées à la difficulté de trouver de l'aide efficace, ou du moins appropriée à leurs besoins. Cette seconde barrière aux demandes d'aide est due au nombre relativement restreint de professionnels prêts à travailler auprès de cette population (Jahnke et al, 2015a). En effet, la stigmatisation des PASM est telle que même les professionnels du réseau de la santé sont réticents à offrir leurs services à ces personnes. Jahnke et ses collègues (2015a) rapportent que dans une étude allemande réalisée auprès de psychothérapeutes, 95% ont répondu être défavorables au fait de travailler avec des personnes ayant reçu un diagnostic de pédophilie, notamment à cause d'attitudes ou de perceptions négatives envers ce groupe. S'ajoutent à cette réticence de la part des professionnels à offrir de l'aide, une contradiction entre le motif de consultation et l'aide réellement obtenue. En effet, la plupart des PASM ne consultent pas directement par rapport à leur intérêt sexuel, mais par rapport aux difficultés que celui-ci engendre sur leur santé mentale. Cette différence dans les buts du traitement entre la personne et le thérapeute est préjudiciable puisqu'elle empêche certaines PASM de demander de l'aide, par crainte de n'être aidées qu'à gérer leur risque sans considération pour leur santé psychologique (Lievesley et al, 2020). De plus, cette prise en charge de gestion du risque tend à enfermer les PASM dans un rôle d'agresseur potentiel, et de ce fait renforce l'internalisation du stigma social (Lievesley et al, 2020).

Stigmatisation : expériences, craintes et internalisation

Une des plus grandes entraves à demander de l'aide pour les PASM vient des expériences de stigmatisations vécues (ou perçues) et de la crainte d'être « découvert » (Grady et al, 2019). Ces expériences de stigma social vont mener à l'internalisation et l'identification aux messages négatifs véhiculés dans la société, ce qui peut entraîner encore plus de détresse chez la personne, et risquer d'aboutir à un empêchement des demandes d'aide (Grady et al, 2019). En effet, Jahnke et Hoyer (2013) rapportent que plus une personne va vivre de l'isolement social plus cela réduit sa motivation à aller demander de l'aide. Ce manque de motivation est associé à la crainte de dévoiler cette attirance pour les mineurs à une autre

personne, et la peur d'être vu comme quelqu'un qui est possiblement passé à l'acte et d'être ainsi dénoncé aux autorités (Jahnke et al, 2015b ; Lievesley et al, 2020). Ces expériences de stigmatisation ont donc une influence directe sur les demandes d'aide, et peuvent expliquer la réticence des PASM à faire des demandes d'aide auprès de professionnels. Jahnke et al (2015b) soulignent cette ambivalence dans leur étude menée auprès d'un échantillon de PASM issue de la communauté. Dans cette étude, 36% des participants pensent qu'un professionnel serait en mesure de les aider et 50% se disent prêt à demander de l'aide même si cela implique de dévoiler leur attirance pédophile à un inconnu. Ces chiffres mettent en lumière la volonté de se faire aider qui émane de cette population, mais également les craintes des conséquences possibles de leurs demandes d'aide.

B. Les barrières à offrir de l'aide

Stigmatisation et manque de formation chez les professionnels

Le stigma social qui entoure les PASM est très fort dans l'opinion publique. Jahnke et al (2015c) ont réalisé une étude sur les perceptions et les attitudes du public par rapport aux PASM comparativement à trois autres groupes de populations : les alcooliques, les sadiques sexuels et les antisociaux. Les réactions envers les personnes pédophiles sont largement plus négatives que celles envers les autres groupes, moins de 5% des répondants accepteraient d'avoir un ami pédophile, et plus du quart (28%) pensent qu'ils seraient mieux morts (Jahnke et al, 2015c). Ces chiffres illustrent le stigma et le rejet social dont sont victimes les PASM, et adressent la difficulté et les enjeux que représente pour ces personnes le dévoilement de leur attirance.

Les professionnels ne sont pas exempts de préjugés ou d'attitudes négatives envers les PASM. Dans une étude de Jahnke, Philipp et Hoyer (2015a) auprès de psychologues en formation, donc un échantillon plus susceptible de faire preuve d'empathie et de compréhension, seulement 40% se disent prêts à travailler auprès d'une PASM si celle-ci est déjà passée à l'acte. De plus, plusieurs stéréotypes qui se trouvent dans les discours de

l'opinion publique se retrouvent dans ceux des professionnels. Ainsi, parmi les psychologues en formation de l'étude de Jahnke et ses collègues (2015a), plusieurs mentionnent ce que les auteurs appellent le stéréotype de dangerosité (penser que la pédophilie est associée au passage à l'acte criminel) et celui de contrôlabilité (penser que la pédophilie est quelque chose qui se choisit ou qui peut se contrôler). Cela reflète le poids du discours médiatique tenu sur les pédophiles et illustre le manque de connaissance et de formation chez les professionnels. Dans une autre étude auprès de praticiens cliniques finlandais (Alanko et al, 2014, cités dans Jahnke et al, 2015a), 65% jugeaient leur compétence et leur connaissance par rapport aux PASM insuffisantes pour venir en aide à cette population, et 38% se disaient réticents à leur offrir de l'aide à cause de leurs croyances personnelles. Ces résultats attestent de l'importance de poursuivre l'information auprès du grand public et des professionnels à propos de la pédophilie, et notamment d'offrir des formations aux praticiens sur les besoins spécifiques des PASM.

Des barrières légales à l'aide préventive pour les PASM

Le stigma social et le manque de formation des professionnels ne suffisent pas à expliquer le peu de structures et de moyens investis dans l'aide préventive auprès des PASM. Plusieurs académiques qui travaillent sur la pédophilie ont pourtant averti de l'efficacité de pouvoir identifier et soutenir les délinquants *potentiels*, dans la lutte pour la prévention des abus sexuels sur les enfants (Beier et al, 2009a ; Beier et al, 2009b ; Finkelhor, 2009 ; Jahnke et al, 2015a). Ces auteurs s'appuient notamment sur les premiers résultats du projet Dunkelfeld, projet pilote qui a été mis en place en Allemagne en 2005, et qui offre de l'aide aux PASM qu'elles soient passées à l'acte ou non. Ce projet a été créé pour donner suite au constat que nous réalisons aujourd'hui : la réponse judiciaire n'est pas suffisante pour prévenir les maltraitances sexuelles sur les enfants. Ainsi, il semble nécessaire d'arriver à rejoindre cette population avant qu'un passage à l'acte ne soit commis, et cela pourrait entre autres passer par un changement de la loi sur le signalement obligatoire. Actuellement au Canada, et dans la plupart des pays occidentaux, les professionnels sont dans l'obligation de signaler aux autorités une personne qui représente un risque de passage à l'acte pédophile imminent. McPhail et ses collègues (2018) ont étudié les différentes législations canadiennes en matière

de signalement obligatoires et ont émis plusieurs recommandations pour les professionnels œuvrant auprès de cette clientèle. Parmi celles-ci, l'importance de bien connaître les lois provinciales et fédérales en matière de signalement pour s'assurer de ne signaler que lorsque cela est obligatoire, et la nécessité de mettre un cadre clair avec le client quant aux limites des confidences qui peuvent être recueillies par le professionnel. Les auteurs soulignent aussi la possibilité d'impliquer le client lorsqu'un signalement doit être fait, afin de favoriser le maintien du lien thérapeutique (McPhail et al, 2018).

Cependant, Jahnke et ses collègues (2015a) soulignent la difficulté thérapeutique qui peut découler de cette loi sur le signalement obligatoire, c'est-à-dire que les traitements ne vont souvent être offerts qu'après la commission d'un délit et non pas avant. Les auteurs rappellent qu'en Allemagne il est illégal pour un psychothérapeute de rapporter des délits passés, car cela irait à l'encontre de la législation sur le secret thérapeutique (Jahnke et al, 2015a).

La loi sur le signalement obligatoire peut renforcer les réticences des professionnels, comme celles des PASM, à offrir ou à demander de l'aide (Levenson et al, 2017). Les thérapeutes auraient tendance à rapporter plus qu'il ne le faut les PASM, par crainte d'être potentiellement tenus pour responsables (Johnston, 2017, cité dans Grady et al, 2019). En ce qui concerne les PASM, le risque d'être dénoncées aux autorités bien qu'elles n'aient commis aucun délit peut expliquer leur réticence à aller demander de l'aide. Grady et al (2019) suggèrent que les professionnels soient clairs et transparents envers leurs clients à propos de la loi sur l'obligation de signaler. Il semble peu probable que cette clarification du thérapeute, bien que nécessaire, aide à améliorer la relation thérapeutique qui se base normalement sur la confiance et la confidentialité. Lorsque cette confidentialité est protégée par la loi sur le secret professionnel, la crainte des PASM à dévoiler leur intérêt sexuel est diminuée, et cela favorise les demandes d'aide de ces dernières (Levenson et al, 2017). Beier et ses collègues (2009a) font le même constat, puisque quand l'Allemagne a modifié sa législation sur le signalement obligatoire, cela a permis de mettre en place le projet Dunkelfeld et de rejoindre des PASM qui n'auraient peut-être jamais consulté sans cette garantie de ne pas être dénoncé.

Le projet Dunkelfeld : exemple d'une prise en charge préventive de l'attirance pour les mineurs

Comme nous l'avons vu précédemment, le projet Dunkelfeld est précurseur dans sa prise en charge et son accompagnement des PASM. La mise en place d'un tel projet a nécessité des changements dans la législation, mais également une stratégie pour rejoindre ces personnes dans la communauté dans le but de les inciter à venir demander de l'aide de manière volontaire (Beier et al, 2009b). L'équipe allemande a créé une campagne médiatique de grande envergure, avec pour objectif d'informer le plus grand nombre de PASM de l'opportunité de se faire aider de manière anonyme et confidentielle (Beier et al, 2009b). Cette utilisation des médias pour rejoindre les PASM et véhiculer un message préventif positif est inédite, puisque de manière générale les médias contribuent plus à créer la panique morale qu'à distinguer l'attirance sexuelle du comportement sexuel (Beier et al, 2015).

Cependant, l'équipe du projet Dunkelfeld a été confrontée à plusieurs difficultés, notamment à cause du manque général de ressources venant en aide aux PASM. La distance géographique a pu décourager des personnes à venir chercher de l'aide, les participants au projet voyagent en moyenne 205 km pour avoir accès à la thérapie (Beier et al, 2009a). De plus, une partie des PASM issues de la communauté en ligne étaient opposées au projet à son commencement, puis la réticence a diminué, notamment grâce à une stratégie de communication transparente (Beier et al, 2009a). Les auteurs soulignent même l'effet positif de cette méfiance à l'égard du projet, puisque cela a permis à des PASM de se tourner vers ces communautés en ligne afin de recevoir un premier soutien. La motivation principale pour venir chercher de l'aide auprès de professionnels diffère selon les personnes, mais parmi les raisons qui ont le plus souvent été avancées : la crainte des conséquences légales, la pression de la famille ou des pairs, une référence par un autre professionnel, et enfin la prévention des abus potentiels (Beier et al, 2009a). Néanmoins, Walker et Panfil (2017) formulent une critique par rapport au slogan « *Don't offend* » utilisé par le projet Dunkelfeld, qui le voit comme un rappel du danger potentiel que les PASM représentent. Ainsi, des contributions positives découlent du projet comme l'identification avant un passage par le système de justice, mais pour certains

académiques cela se fait par la promotion de la suspicion et du contrôle formel de ces personnes (Walker et Panfil, 2017).

L'aide formelle qui est proposée aux PASM demeure rare et est confrontée à plusieurs difficultés qui rendent sa mise en place plus difficile. Parmi ces obstacles, le manque de ressources disponibles et surtout l'absence de ressources adaptées aux besoins spécifiques de ces personnes. La stigmatisation des PASM empêche plusieurs d'entre elles d'aller demander de l'aide lorsqu'elles en ressentent le besoin, et amène de la réticence de la part des professionnels à travailler auprès de ces personnes. De plus, ces derniers ne sont souvent pas formés aux enjeux et aux besoins spécifiques des PASM, pouvant amener à des situations où le thérapeute et la personne qui consulte n'ont pas le même objectif ni les mêmes attentes pour la thérapie. L'un des freins à l'obtention de nouvelles ressources et à la formation des professionnels est la loi sur le signalement obligatoire. En effet, cela tend à dissuader les PASM à venir chercher de l'aide, et à rendre les professionnels plus susceptibles de faire des signalements par crainte d'avoir à porter la responsabilité en cas de passage à l'acte. Enfin, l'exemple du projet Dunkelfeld, et notamment des stratégies utilisées par l'équipe allemande, nous permet d'observer l'efficacité d'un tel programme d'aide qui vise les PASM dans la communauté. Cependant, l'aide formelle n'est pas la seule qui puisse être mobilisée par les PASM. Depuis quelques années les académiques se penchent sur ces formes d'aide informelles qui sont souvent utilisées par les PASM, à cause du stigma et des différentes barrières qui empêchent certaines de demander de l'aide formelle.

2. L'aide informelle

Comme nous l'avons mentionné précédemment, il existe plusieurs obstacles au fait de demander ou d'offrir de l'aide de manière formelle. Une autre forme d'aide a commencé à être étudiée, l'aide informelle, celle offerte par des personnes non professionnelles telles que les proches, les pairs ou bien les communautés en ligne. La loi sur le signalement obligatoire et la stigmatisation des PASM rendent les ressources formelles plus difficiles d'accès, ce qui peut pousser certaines à se tourner vers des alternatives pour les aider à gérer les difficultés associées à leur attirance sexuelle (Levenson et Grady, 2019).

A. Les communautés en ligne

Les forums d'échange pour PASM ont émergé grâce à l'arrivée d'Internet, qui a permis à ces personnes de se rapprocher et de pouvoir communiquer entre elles anonymement, sans crainte d'être reconnues (Tremblay, 2002). Ces espaces virtuels permettent de rapprocher des personnes qui partagent des intérêts communs, et créent des communautés de soutien où les individus peuvent développer un sentiment d'appartenance (Holt et al, 2010). Ce sentiment d'acceptation est important à prendre en compte puisque dans l'étude de Goode (2009), plusieurs participants affirment que l'aide formelle leur permet de se sentir tolérés, mais pas acceptés. Cependant, ces communautés pouvant être des facteurs positifs en offrant un soutien et une barrière à l'isolement, peuvent aussi devenir des endroits d'échanges de contenus pédopornographiques ou de stratégies pour approcher des mineurs (Jenkins, 2001, cité dans Holt et al, 2010). Comme le mentionnent plusieurs auteurs, l'influence de ces forums en lignes demeure donc incertaine puisque des PASM avancent que la connexion avec d'autres PASM leur a permis d'éviter de passer à l'acte, alors que pour d'autres cela l'a favorisé (Halloran et Quayle, 2010 ; Blagden et al, 2018 ; Grady et al, 2019).

L'un des arguments en faveur de ces communautés qui revient souvent dans le discours des PASM, est le sentiment de pouvoir être soi-même et de pouvoir parler ouvertement de son attirance (Houtepen et al, 2016). Dans l'étude d'Houtepen et de ses collègues (2016), malgré un échantillon relativement petit, 6 participants sur les 15 rapportent que les forums en lignes

représentent selon eux des stratégies d'adaptation efficaces. Pour certaines PASM il s'agit de l'unique source de soutien par rapport à leur attirance sexuelle. Dans la recherche de Goode (2009), menée auprès de PASM issues de la communauté, 30% des participants mentionnent que le seul soutien qu'ils ont vient de ces forums virtuels. La plupart de ces personnes se tournent vers les communautés en ligne à cause de l'absence de support dans la société (Stevens et Wood, 2019), ou à cause de la réticence à aller consulter un professionnel. En effet, 32% des répondants de l'étude de Jahnke et al (2015b) pensent qu'un professionnel de la santé ne pourrait pas comprendre leurs problèmes. Les ressources en lignes permettent de mettre en relation des personnes qui vivent les mêmes choses, et représentent une alternative moins menaçante notamment grâce à l'anonymat qu'elles confèrent (Levenson et Grady, 2019).

Il est important de distinguer les ressources en ligne, puisqu'elles ne sont pas toutes organisées avec la même rigueur ou le même objectif. En effet, des sites tels que « b4uact.org » ou « virped.org » sont des groupes de soutien en ligne créés par et pour les PASM, avec des membres régulateurs. Leur mission est d'offrir du soutien, des ressources et des interactions entre PASM, dans le but de pouvoir parler de leur intérêt sexuel et des difficultés qui y sont associées, tout en aidant ces personnes à rester abstinentes (Grady et al, 2019). Ces types de ressources en ligne sont précieuses pour les PASM, puisqu'en plus de briser l'isolement social elles offrent une image alternative des PASM, positive et abstinent, qui contraste avec celle véhiculée dans les médias (Houtepen et al, 2016). Plusieurs participants de l'étude de Houtepen et ses collègues (2016) rapportent même que ces communautés en ligne leur ont donné le courage de dévoiler leur attirance sexuelle à des membres de leur entourage, grâce à la découverte de la possibilité de rester abstinent tout en menant une vie accomplie.

Cependant, les communautés en ligne ont aussi des effets négatifs, et peuvent par exemple devenir un lieu de rassemblement pour des PASM qui militent en faveur de la légalisation des contacts sexuels entre adultes et mineurs (Halloran et Quayle, 2010). Pour Tremblay (2002), l'arrivée d'Internet a permis à des PASM de pouvoir se regrouper autour de forum et de devenir des groupes sociaux à part entière. La marginalisation vécue dans la vie réelle n'étant

plus présente (ou moins), l'effet de groupe et les caractéristiques d'Internet (anonymat, effacement de l'éloignement géographique) peuvent mener au renforcement de l'intérêt sexuel pour les mineurs (Tremblay, 2002). Holt et ses collègues (2010) remarquent également cette baisse du sentiment de marginalisation sur les forums, ce qui peut jouer un rôle positif sur la santé mentale des PASM, mais cela semble aussi favoriser la prolifération d'attitudes pro-contacts et les discours diminuant les conséquences sociales d'un passage à l'acte (Tremblay, 2002 ; Crittin, 2009). Ces communautés en ligne deviennent alors un lieu où certaines PASM vont échanger des stratégies pour éviter d'être identifiées par les autorités, voire un facilitateur de passage à l'acte avec par exemple des échanges de contenus pédopornographiques (Tremblay, 2002). De plus, il semble exister sur ces forums un certain clivage entre différentes pratiques pédophiles. Holt et ses collègues (2010) ont cherché à comprendre la sous-culture pédophile en ligne. Dans leur étude ils remarquent qu'il semble exister un consensus parmi les PASM qui utilisent ce genre de forums : la condamnation des agressions sexuelles sur les enfants, mais une attitude favorable à la légalisation de la pornographie juvénile (Holt et al, 2010). Leur argument principal est que la légalisation de ce genre de contenu permettrait de réduire le nombre d'enfants enlevés et tués, ce qui n'a pas été prouvé et qui pose bien évidemment des considérations éthiques et politiques importantes.

Ces communautés en ligne représentent un support essentiel pour les PASM, communauté fortement marginalisée socialement, en leur permettant de s'entraider par rapport aux difficultés inhérentes à leur intérêt sexuel comme la dépression, l'anxiété, la solitude, ou encore la faible estime d'eux-mêmes (Levenson et Grady, 2019). Ces forums en ligne sont également le lieu de rassemblement pour certaines PASM qui cherchent à politiser leur cause, en revendiquant l'accès à des contenus pédopornographique par exemple (Crittin, 2009). Ainsi, l'influence de ces communautés virtuelles varie selon l'utilisation qu'en font les PASM, et par conséquent l'impact de celles-ci sur le parcours d'aide diffère selon les individus.

B. L'entourage

L'entourage, tout comme les communautés en ligne, peut se révéler d'un grand soutien pour les PASM ou au contraire devenir une souffrance supplémentaire. Les études récentes sur

ce sujet se sont intéressées aux expériences de dévoilement des PASM, et sur l'impact de ces dévoilements sur leur vie. Dans son étude auprès de plus d'une centaine de PASM dans la communauté, Cash (2016) rapporte un nombre important de dévoilements, puisque 67% des participants ont avoué leur intérêt sexuel à quelqu'un qu'ils connaissent personnellement. Parmi eux, 76% ont fait l'annonce à un ami proche, 46% à un membre de leur famille, 35% à leur thérapeute et 20% à leur partenaire amoureux (Cash, 2016). Ces chiffres illustrent la crainte qui existe chez les PASM à se dévoiler auprès des professionnels du réseau de la santé, probablement par peur d'être dénoncé. En revanche, ces données soulignent l'importance du réseau social et familial pour les PASM, et le soutien informel que peut offrir l'entourage, qui est plus susceptible de recevoir ce genre d'annonce. La majorité des dévoilements faits par les PASM dans l'étude de Cash (2016) ont reçu des réactions positives (65%), ce qui peut supposer un réel impact de l'entourage sur les parcours d'aide.

D'autres auteurs, comme Goode (2009) semble indiquer que le nombre de PASM qui a dévoilé son intérêt sexuel est plus faible que ce que laissent supposer les chiffres issus de l'étude de Cash. En effet, certaines PASM n'acceptent pas leur attirance et dévoiler celle-ci reviendrait à commettre un « suicide social » (Grady et al, 2019 ; Stevens et Wood, 2019). La barrière principale à dévoiler l'intérêt sexuel pour les mineurs est liée au stigma social qui entoure la pédophilie (Grady et al, 2019 ; Parr et Pearson, 2019). Dans son étude, Freimond (2013) cherche à comprendre les expériences de dévoilement parmi neuf PASM dans la communauté. Trois des participants rapportent avoir subi des dévoilements non volontaires, c'est-à-dire qu'à la suite de la découverte de leur attirance par des proches ou des collègues, ils ont été contraints de l'avouer à d'autres personnes (Freimond, 2013). La situation est similaire à celle des PASM judiciairisées, pour qui le dévoilement de leur attirance se fait souvent à la suite de l'arrestation par les autorités, et dont les conséquences peuvent être importantes sur la vie familiale ou sur l'emploi.

Les expériences de dévoilement représentent donc un défi, et ont des finalités différentes selon les réactions des interlocuteurs. Goode (2009) indique que le dévoilement est associé à des réactions majoritairement négatives, ce qui peut mener les PASM à vivre des périodes de

dépression, voire au suicide (Freimond, 2013). Cependant, ces expériences de dévoilements peuvent aussi amener à des réactions positives de la part de l'entourage, et offrir un nouveau soutien pouvant s'avérer essentiel. Dans un ouvrage qui rassemble de nombreux témoignages de PASM, Latifa Bennari donne la parole à une mère dont le fils est pédophile (2002). Cette dernière raconte le choc et la solitude qui ont suivi cette annonce, et la nécessité d'accepter du mieux qu'elle a pu cette « marginalité » dans le but de pouvoir aider et soutenir son fils. Elle mentionne d'ailleurs la difficulté à trouver des ressources pouvant aider son fils à gérer son attirance sans passer à l'acte. Cet exemple permet de souligner d'une part l'importance du soutien familial dans la prévention du passage à l'acte et sur les parcours d'aide des PASM, et la difficulté que peut représenter l'absence de ce support (Bennari, 2002, p.474). L'entourage joue souvent le rôle de « filet de sécurité » et représente des personnes de confiance à qui l'individu peut parler lorsqu'il en ressent le besoin. Ce rôle est illustré dans une étude qui relate le parcours de traitement d'un homme au sein du projet Dunkelfeld, qui a dévoilé son attirance à sa femme pendant sa thérapie, et pour qui celle-ci fait désormais partie des personnes ressources à qui il peut parler lorsqu'il se sent à risque de passer à l'acte (Konrad et al, 2018b). Les PASM qui ont la chance d'avoir un entourage soutenant évoquent l'ensemble des bienfaits que cela peut avoir sur leur trajectoire de vie et d'aide. En plus du soutien moral que les proches peuvent fournir, il y a un réel soutien logistique qui peut être offert. Un PASM témoigne de l'importance de la présence de sa sœur tout au long de son parcours d'aide, notamment pour l'aider financièrement à payer des suivis thérapeutiques auprès de professionnels du secteur privé (Bennari, 2002). Plusieurs consommateurs de MESMI soulignent aussi l'intervention des proches dans la recherche de professionnels formés pour travailler auprès de cette clientèle. En effet, suite à des condamnations judiciaires pour consommation de MESMI, certaines personnes n'ont plus accès à Internet et ne peuvent donc pas chercher par elles-mêmes de l'aide. L'entourage peut donc fournir un support multiple et précieux pour les PASM. Cependant, ce soutien nécessite une grande implication de la part des familles ou des pairs, ce qui n'est pas le cas pour chaque PASM. C'est pourquoi se sont créés des groupes de soutien et de parole pour les PASM, dans le but de briser l'isolement et d'offrir un soutien adapté aux besoins de ces personnes.

C. Les groupes de soutien

Des groupes de soutien aux PASM se sont créés pour répondre au manque de ressources disponibles et adaptées à ces personnes. À la frontière entre l'aide formelle et informelle, puisque ces ressources sont parfois financées par les institutions de santé publique mais mettent de l'avant une vision communautaire et humaniste. À Montréal se trouve le Groupe Amorce, créé en 1992 et qui propose différents services à destination de PASM, qu'elles soient judiciairisées ou non. Une majorité de ces personnes est mise en contact avec l'organisme à la suite d'un passage à l'acte et d'une ordonnance de soin. Malgré tout, cela permet de leur offrir un endroit où elles peuvent venir parler de leur attirance sexuelle, dans le but d'apprendre à la gérer, et également de mettre en contact plusieurs PASM qui vivent des choses similaires (<http://groupeamorce.com>). Dans une étude réalisée au sein du Groupe Amorce, Daigle (2005) rapporte les effets positifs de ce groupe d'entraide sur les PASM : une réduction du sentiment d'isolement, l'amélioration de la communication (notamment au sein du couple), l'empathie vécue dans le groupe d'entraide, et une diminution du sentiment de stigmatisation.

Un autre exemple de ces groupes de soutien est l'association française l'Ange Bleu, créée en 1998 par Latifa Bennari. Cette association vient en aide aux victimes de maltraitances sexuelles et aux PASM, qu'elles soient déjà passées à l'acte ou non. Des groupes de paroles y ont été mis en place et sont offerts aux PASM abstinentes, incestueuses, judiciairisées ou jamais identifiées par les autorités. La particularité de ces groupes est qu'ils mettent en relation d'anciennes victimes de maltraitance sexuelle, des proches de victimes ou de PASM, et des PASM. Bien évidemment ces rencontres sont préparées et Mme. Bennari choisit les personnes qui vont faire partie de chaque groupe de parole, mais cela permet aux PASM de pouvoir s'exprimer, de comprendre le point de vue des victimes et notamment les impacts des abus sexuels pendant l'enfance, en déconstruisant les distorsions cognitives (<http://ange-bleu.com>). Malheureusement, le manque financement alloué à ce type de structure et d'approche préventive, empêche de pouvoir agrandir le lieu et l'offre de service. Dans un ouvrage qui présente sa méthode, Mme. Bennari rappelle que la situation est la même dans beaucoup de pays, ce qui explique que de nombreuses PASM venant du Québec la contactent pour obtenir une écoute bienveillante et du soutien qu'ils ne trouvent pas au Québec (Bennari, 2015, p.165).

Ces groupes d'entraide permettent de briser la solitude et d'amoindrir les conséquences psychologiques de l'attirance pour les mineurs, tout en évitant certaines des dérives des communautés en ligne que nous avons soulignées précédemment, notamment par la présence d'intervenants communautaires. De plus, cela offre aux PASM un lieu sécuritaire où venir échanger avec des personnes qui vivent les mêmes choses, et permet à l'entourage de celles-ci de pouvoir ventiler sur ce qu'ils vivent et s'outiller pour tenter d'accompagner au mieux leurs proches. Malgré la proposition de services adaptés et efficaces, pour les besoins des PASM et la prévention du passage à l'acte pédophile, ces structures restent malheureusement peu connues et sont confrontées au manque de financements criant dans ce domaine.

Grâce à cette première partie de revue de littérature, nous avons pu souligner les différentes formes d'aide qui existent actuellement pour les PASM. Grâce à cette notion de parcours d'aide, nous pouvons constater qu'il ne s'agit pas d'expériences individuelles sans liens entre elles, mais qu'une expérience d'aide peut en amener une autre. Nous avons observé les obstacles présents pour les PASM, comme la honte d'aller parler de leur attirance, la peur du jugement et d'être signalé aux autorités, les motifs de consultation qui ne sont pas les mêmes entre le thérapeute et la personne (Grady et al, 2019). Nous avons également souligné les difficultés rencontrées par les professionnels, comme le manque de formation et de connaissance sur les PASM (Jahnke et al, 2015a). Cependant, l'exemple du projet Dunkelfeld permet d'illustrer la possibilité de mettre en place un accompagnement en amont d'une détresse profonde ou d'un passage à l'acte, et l'efficacité pour les PASM de pouvoir venir parler de ce qu'elles vivent auprès de professionnels formés (Beier et al, 2009a). L'aide informelle peut représenter une alternative pour certaines personnes, qui craignent de se dévoiler auprès de thérapeutes ou bien qui n'ont pas accès aux ressources formelles, et ces expériences informelles peuvent également mener par la suite à un accompagnement avec un professionnel. Le déclencheur du parcours d'aide d'une PASM ne va pas forcément être le même pour tous. Pour certains il va s'agir d'une motivation intrinsèque à vouloir se faire aider pour gérer cette attirance, pour d'autres cela peut être le soutien des proches dans la démarche, et pour d'autres encore le fait d'avoir été condamnés judiciairement. Les attentes par rapport à la première expérience d'aide ne seront donc pas les mêmes selon ce qui a motivé ou déclenché celle-ci, ni d'ailleurs le vécu et les conséquences de cette expérience. La force de cette étude vient du concept de parcours d'aide, qui nous permet d'étudier la trajectoire d'aide des PASM qu'elles soient passées à l'acte ou non, et de nous intéresser à tous les types d'aide qu'elles ont utilisés, dans le but de mieux comprendre les processus d'aide.

Dans la poursuite de cette réflexion sur les parcours d'aide, il semble incontournable de se questionner sur l'origine de la construction psychique de l'attirance pour les mineurs. Pour ce faire, nous allons nous intéresser à la place et à la fonction de l'identification à l'attirance envers les mineurs sur les parcours d'aide des PASM. Étant donné que pour demander de l'aide ou en recevoir il faut être en mesure de reconnaître en soi cette attirance sexuelle pour

les mineurs, il semble nécessaire d'interroger ce processus et de comprendre les effets possibles qu'il peut avoir sur les parcours d'aide.

III. Le processus d'identification

Peu d'études se sont intéressées au concept d'identification chez les PASM. La plupart du temps, l'identification est réduite aux composantes telles que l'âge de découverte de l'intérêt sexuel pour les enfants, l'autodiagnostic de pédophilie ou encore les expériences de dévoilement (Seto, 2012). Bien que ces dimensions fassent partie du processus d'identification, il existe peu de connaissances sur la construction psychologique et sociale de l'identité de PASM. Ce concept est pourtant important, puisqu'il va possiblement exercer une influence sur le parcours d'aide. En effet, pour que les PASM s'engagent dans un processus d'aide, il faut d'abord qu'elles s'identifient comme telles (Cash, 2016). Le fait de se définir comme quelqu'un qui a une attirance sexuelle envers les enfants implique l'identité même de la personne, et ce processus va aussi être lié à l'identification que la société fait de ces personnes. Dans leur travail, Walker et Panfil (2017) rappellent qu'il y a une différence entre le fait de rapporter un certain niveau d'attraction sexuelle et le fait de s'identifier à une orientation sexuelle. Ils citent la recherche de Gates (2011) sur les personnes LGBT, qui révèle qu'aux États-Unis 3,5% de la population s'identifient comme LGBT alors que 11% rapportent un niveau d'attraction LGBT (Gates, 2011). Ces résultats tendent à montrer qu'il existe une différence entre l'attraction et l'identification à un certain groupe. Nous allons nous intéresser à ce processus identificatoire dans le but de pouvoir analyser la place et la fonction qu'il a sur le parcours d'aide des PASM.

1. L'identification psychologique

Le terme d'identification se trouve principalement dans le domaine de la psychanalyse, qui le définit comme « un processus psychologique par lequel un sujet assimile un aspect, une propriété, un attribut de l'autre et se transforme, totalement ou partiellement, sur le modèle de celui-ci. La personnalité se constitue et se différencie par une série d'identifications » (Laplanche et Pontalis, 1967). Cette définition concerne essentiellement des processus

inconscients, universels, et relatifs au développement psychoaffectif de tout individu. Les identifications interviennent de fait dans la construction de tout sujet, façonnant l'orientation sexuelle. En effet, plusieurs travaux portent à croire que l'attrance pour les mineurs peut être vue comme une orientation sexuelle, puisqu'elle présente certaines dimensions qui la conceptualise. Par exemple, Seto (2012) souligne que l'âge moyen de découverte de l'intérêt sexuel pour les mineurs est à l'adolescence, comme pour la plupart des orientations sexuelles. Cette étude de Seto (2012) souligne que la véritable orientation sexuelle se manifeste autant par une attraction romantique que sexuelle. Par ailleurs, Walker et Panfil (2017) soulignent que « cette orientation selon l'âge tend à inhiber l'orientation de genre, et que par conséquent les PASM ont souvent moins de préférence selon le genre que pour les personnes attirées par les adultes ». La stabilité dans le temps de cette attirance nous permet de soutenir l'idée selon laquelle il s'agit donc d'une orientation sexuelle selon l'âge et non pas selon le genre (Seto, 2012 ; Grundmann et al, 2016). Dans son étude auprès de PASM, Li (1991) révèle que la plupart des répondants voient leur attirance comme faisant partie d'eux, et de fait comme étant un pan de leur identité.

L'attrance pour les mineurs est très stigmatisée, notamment à cause de l'amalgame entre pédophile et agresseurs sexuels d'enfants. Par conséquent, l'identification des PASM se fait le plus souvent secrètement et sans que l'entourage soit mis au courant, contrairement à l'homosexualité par exemple, où le dévoilement est devenu moins difficile grâce à une meilleure acceptation de celle-ci dans nos sociétés. Nous connaissons donc moins le processus identificatoire chez les PASM, comment elles vivent la découverte de leur attirance pour les mineurs, et quelle influence cela peut avoir sur la construction de leur identité. Ainsi, comment ces personnes passent de la reconnaissance d'un certain intérêt sexuel pour les enfants à une identification en tant que PASM ? Comment s'établit l'identité de PASM et quel est son impact sur le parcours d'aide ?

Comme les PASM sont souvent peu identifiées dans la communauté, c'est-à-dire qui ne sont pas connues du système judiciaire ou des professionnels du réseau de la santé, la vision de ces personnes est souvent réduite à celles d'agresseurs sexuels de mineurs. Il paraît donc

complexe d'avoir une représentation de l'identité de PASM hors de la pédo-criminalité. Dans son étude auprès de neuf PASM, Freimond (2013) souligne que le processus d'identification change selon la nature de l'attraction, car les PASM qui sont aussi attirées par les adultes vont avoir tendance à moins s'identifier, ou moins rapidement, à la communauté (Freimond, 2013). Les résultats du travail de Cash (2016) semblent aller dans ce sens, puisque les PASM non exclusives, également attirées par des adultes, ont moins de chance de placer l'attraction pour les mineurs comme première identité, contrairement aux PASM exclusives. Troiden (1989) souligne que pour pouvoir adopter et revendiquer une identité il faut d'abord la connaître (Troiden, 1989). Autrement dit, il existe une différence entre le fait de déceler une attirance sexuelle pour les mineurs et le fait de s'identifier comme tel. La découverte de cette identité est un moment à risque pour les PASM, puisque c'est là que l'internalisation du stigma qui entoure cette préférence sexuelle va être faite, à cause notamment de l'image qui est véhiculée dans les médias de ces personnes-là (Lievesley et al, 2020). S'autoriser à se reconnaître comme une PASM c'est devoir supporter l'angoisse d'être associé à la pédo-criminalité. Dans l'étude de Freimond (2013), les répondants décrivent d'ailleurs leur processus d'identification en tant que PASM comme difficile, stressant, ou encore frustrant et solitaire. Ces résultats illustrent les conséquences de l'auto-identification à une identité stigmatisée, notamment sur la santé mentale des PASM, avec un sentiment d'isolement social plus grand, la perception d'une distance sociale, une peur du dévoilement et une faible estime de soi (Jahnke et al, 2015b). Tous ces éléments ont un impact sur le bien-être de ces personnes, mais aussi sur les potentiels facteurs de risque.

Le processus identificatoire ne se fait pas seulement au niveau psychologique, mais également au niveau social, puisque les PASM font partie de sociétés avec des normes sociales établies. Nous pouvons alors nous demander, comment la société identifie-t-elle les PASM ? Et quels vont être les liens entre l'identification psychologique, faite par la personne, et l'identification qui en est faite par la société ?

2. L'identification sociale

Il existe plusieurs formes d'identifications sociales du fait de la pluralité des acteurs amenés à côtoyer des PASM et à les identifier plus ou moins volontairement. Lorsque la personne se rend compte de son attirance sexuelle pour les mineurs, elle va être confrontée aux normes sociales du milieu duquel elle est issue. Dans la plupart des sociétés, l'attirance pour les mineurs est stigmatisée et suscite des réactions négatives (Jahnke et al, 2015a ; Grady et al, 2019), puisqu'elle fait référence au tabou de la sexualité et au consentement. L'interdit moral et social amènent à la création de lois interdisant les relations sexuelles entre adultes et mineurs. Ainsi, une PASM va s'identifier comme telle selon la vision qu'a la société de la pédophilie. Plusieurs acteurs vont être impliqués dans ce processus, notamment l'entourage, le système de justice, mais aussi les médias.

Les proches sont souvent parmi les premières personnes en mesure d'identifier socialement une PASM, étant les plus susceptibles de recevoir un dévoilement (Goode, 2009, Freimond, 2013, Cash, 2016). Leur réaction va exercer une influence sur la façon dont la personne va accepter son attirance et sur son parcours d'aide. En effet, des réactions négatives menant à la perte de liens affectifs importants peuvent susciter un sentiment de solitude, voire une détresse psychologique grave (Cash, 2016). À l'inverse, un dévoilement avec une issue positive pourrait avoir un effet protecteur selon Cash (2016), permettant à la PASM de se sentir validée et acceptée dans ce qu'elle ressent. Nous émettons l'hypothèse qu'une acceptation de l'orientation sexuelle par l'entourage autorise la personne à solliciter de l'aide plus facilement, se sentant soutenue dans ses démarches. Une réaction favorable à un dévoilement permet de ne pas réduire la PASM à son attirance, et de ne pas céder aux stigmas véhiculés dans les médias (Imhoff et Jahnke, 2018). Les expériences de dévoilement revêtent un intérêt particulier pour comprendre les implications de cette identification sociale sur le parcours d'aide des PASM.

Le système de justice fait partie des acteurs principaux de la lutte contre la pédo-criminalité, de ce fait, il est souvent impliqué dans l'identification sociale des PASM. Lorsqu'une personne est passée à l'acte et que la justice est saisie, la procédure judiciaire va servir à identifier cette personne comme ayant un intérêt sexuel pour les mineurs. Parmi les

diverses réponses pénales, certaines ont pour fonction spécifique d'identifier socialement ces personnes, par exemple l'inscription aux registres des délinquants sexuels (Lasher et Stinson, 2017). Ces pratiques, bien qu'elles s'inscrivent dans une démarche judiciaire, portent préjudice à la personne accusée mais également à la société. En effet, la stigmatisation attachée à la pédophilie et les réponses judiciaires peuvent avoir un effet contre-productif sur la prévention de futurs abus sexuels sur les mineurs. La stigmatisation peut d'une part réfréner la personne pour demander de l'aide, et d'autre part augmenter le sentiment de solitude et d'isolement qui se trouvent être des facteurs de risque pour la commission d'un délit sexuel (Cantor et McPhail, 2016 ; Imhoff et Jahnke, 2018). Les conséquences de cette identification judiciaire ne vont pas être semblables pour toutes les PASM, selon leur situation familiale et économique, et le délit dont elles sont accusées. Sa particularité réside dans sa capacité à influencer sur d'autres sphères de la vie des personnes : perte d'emploi, inscription au fichier de délinquants sexuels pour de nombreuses années... (Lasher et Stinson, 2017). L'identification sociale de la PASM devient donc chronique et indéniable, affectant sa santé mentale et sa vie de manière générale, tout comme son parcours d'aide.

Les médias occupent une place spécifique, puisqu'ils s'intéressent davantage aux PASM en tant que communauté qu'en tant qu'individus distincts les uns des autres. Dans leur article, Letourneau et ses collègues (2014) soulignent les deux types de couvertures médiatiques qui existent par rapport aux crimes sexuels : la banalisation de cas rares et extrêmes et l'incrimination de la victime. Ce sensationnalisme engendre deux possibilités de réponses : soit une vision de tous les auteurs d'infractions à caractère sexuel sur mineurs comme des monstres, soit le déni de la pédophilie (Letourneau et al, 2014). Ainsi, les constructions sociales véhiculées par les médias ne visent pas forcément une personne en particulier, mais ciblent le groupe des PASM sans faire de distinction entre les individus. Cela concourt à généraliser l'amalgame entre l'attirance sexuelle pour les mineurs et les passages à l'acte sexuel, participant à la désinformation sur la pédophilie. Il est important de rappeler ici que plusieurs études ont révélé que seulement 30 à 50% des personnes ayant commis des agressions sexuelles sur les mineurs sont attirées par les mineurs (Seto et Lalumière, 2001 ; Seto, 2008 ; Walker et Panfil, 2017). Cette idée rend le dévoilement et les demandes d'aide

plus difficiles. Par ailleurs, les représentations médiatiques tendent à influencer l'identification interne des PASM. Plusieurs répondants de l'étude de Cash (2016) rapportent une certaine identification à l'image monstrueuse que la société a des pédophiles, notamment à cause de l'absence d'image alternative lors de la découverte de leur attirance pour les mineurs. Cette identification douloureuse peut expliquer les sentiments de dégoût, de colère ou de tristesse mentionnés par les PASM lors de la découverte de leur préférence sexuelle (Cash, 2016).

IV. Problématique

L'identification à la pédophilie est un processus complexe et peu connu à cause du stigma qui est attaché à l'attirance sexuelle pour les mineurs. Ce processus est peu étudié, et souvent réduit à certaines composantes telles que l'âge de découverte de l'intérêt pédophilique, l'autodiagnostic ou encore les expériences de dévoilement. Bien que ces éléments puissent en faire partie, ils ne rendent pas compte de la complexité du processus d'identification. Celui-ci se fait à deux niveaux, psychologique et social, sans pour autant que ces deux processus soient distincts, cloisonnés ou hermétiques. Par exemple, le dévoilement va avoir une influence sur l'identification psychologique de la PASM en fonction de la réaction des proches. Ainsi, plusieurs dimensions vont avoir un impact sur ces deux processus inter-reliés, comme la nature de l'attirance (exclusive ou non), l'acceptation de cet intérêt sexuel ou pas, ou encore l'identification par l'entourage ou le système de justice. Il existe peu de connaissances sur le rôle et l'influence de ce processus d'identification sur les parcours d'aide des PASM, c'est donc un de nos objets d'étude. Les cinq composantes du parcours d'aide des PASM, c'est-à-dire les déclencheurs, les attentes, le processus, le vécu et les conséquences de l'aide constituent notre second objet d'étude. Et enfin, nous observerons les liens entre ces deux concepts.

En somme, nous allons nous intéresser aux concepts de parcours d'aide et d'identification, en nous demandant quelles sont la place et la fonction de l'identification de l'attirance pour les mineurs sur les parcours d'aide des PASM. Nous avons pour objectif principal d'étudier la

place et la fonction de l'identification sur les parcours d'aide. Nos objectifs spécifiques concernent le parcours d'aide en lui-même : les déclencheurs, les attentes, le processus, le vécu et les conséquences de ces expériences d'aide ; et les processus d'identification à l'attraction sexuelle pour les mineurs. Enfin, nous étudierons les différents parcours et types d'aide reçus.

Chapitre 2 : Méthodologie

Cette étude a débuté par le constat suivant : l'aide offerte aux personnes attirées par les mineurs semble peu accessible, notamment en amont d'un premier passage à l'acte. Dans le but de mieux comprendre comment améliorer l'accompagnement des PASM, nous avons réalisé des entretiens auprès de six personnes qui s'identifient de différentes manières à l'attirance pour les mineurs. De par la nature du sujet abordé, les risques inhérents à la participation, et le contexte de pandémie de COVID-19, nous avons dû faire une demande éthique précise et complète avant de pouvoir débiter le recrutement et la collecte de donnée.

I. Processus d'approbation éthique et recrutement des participants

Au regard des exigences éthiques élevées, le déroulement de la recherche a dû être repensé à plusieurs reprises afin d'assurer la sécurité des participants. Réaliser une étude auprès de PASM requiert des précautions pour protéger leur identité et leur sécurité. De ce fait, nous avons pris rendez-vous auprès d'une conseillère en éthique de l'Université de Montréal, afin de nous guider dans la marche à suivre par rapport aux considérations éthiques à prendre en compte. Il nous a été suggéré de collaborer avec des ressources œuvrant déjà auprès de PASM, afin de pouvoir profiter de leur expertise et de leur protocole dans le cas où nous aurions dû signaler un participant aux autorités. En effet, s'il existait un risque imminent pour la sécurité d'une victime potentielle (risque de passage à l'acte) ou pour la sécurité d'un participant (risque suicidaire), la chercheuse aurait été légalement tenue de rompre la confidentialité et de divulguer des informations obtenues lors de l'entretien. Suite à cette rencontre, nous avons pris contact avec deux organismes pour bénéficier de leur réseau pour recruter des participants dans un cadre confidentiel et sécuritaire.

Le premier organisme est le CIDS (Centre d'Intervention en Délinquance Sexuelle), financé par la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Laval et par le ministère de la Sécurité publique (<https://www.cidslaval.com/>). Leurs services s'adressent aussi bien à des adultes qu'à des adolescents, qu'ils soient sous emprise judiciaire ou non, et qui sont aux prises avec des fantasmes sexuels déviants. Le second organisme est le Groupe Amorce, qui

est subventionné par le ministère de la Santé et des Services sociaux et le ministère de la Sécurité publique (<https://groupeamorcer.com/>). Il s'agit d'un organisme communautaire offrant des groupes de thérapie et d'entraide à des hommes ayant des fantasmes ou des comportements sexuels envers les mineurs. Il avait été convenu avec ces deux ressources que nous pourrions recruter nos participants dans leur structure, et que les entrevues pourraient se faire dans leurs locaux respectifs pour garantir un cadre sécurisant au participant comme à la chercheuse. En raison de la pandémie de COVID-19, notre collaboration avec le Groupe Amorce n'a pas pu avoir lieu, puisqu'il leur était impossible de nous accueillir dans leur local pour la réalisation des entretiens. Le recrutement s'est donc fait par l'entremise du CIDS de Laval, où des affiches de sollicitations ont été affichées. Initialement, la chercheuse devait effectuer des présences au CIDS pour rencontrer les participants potentiels et répondre à leurs questions. À cause de la situation sanitaire au mois de novembre 2020, date de début du recrutement, les présences sur place ont été diminuées. Les professionnels qui travaillent au CIDS ont été invités à parler de la recherche à leurs clients, mais n'ont pas été impliqués dans le processus de recrutement. Les personnes intéressées ont été référées à la chercheuse qui s'est chargée de leur expliquer en quoi consiste l'étude, et les modalités de participation à celle-ci. Nous avons également contacté par téléphone plusieurs personnes ayant un suivi au CIDS, ou en attente d'aide, afin de leur présenter notre projet. Il a été mentionné aux personnes intéressées que leur participation était distincte de leur suivi au CIDS. La recherche était totalement indépendante de l'organisme : il n'y avait aucun avantage ou désavantage au fait de participer ou non à l'étude.

Les deux critères d'inclusion pour participer à la recherche étaient le fait d'être attiré sexuellement par les mineurs, que ce soit de façon exclusive ou non, et le fait d'avoir plus de 18 ans. La commission d'un délit sexuel n'était ni requise ni un motif d'exclusion. Ces critères ont été énoncés oralement lors du contact établi, et les participants potentiels pouvaient recevoir un document récapitulatif avant de prendre leur décision. Une fois l'intérêt des personnes confirmé, la chercheuse a mentionné à nouveau les différents risques associés à leur participation, ainsi que les dispositions mises en place pour atténuer ceux-ci. Des précautions ont été prises afin de garantir l'anonymat des participants et la confidentialité de leurs propos.

Pour cela, le consentement des personnes a été donné verbalement pour qu'elles ne puissent pas être reconnues par leur signature, et un alias leur a été attribué. Les personnes ont été préalablement averties afin de donner un consentement libre et éclairé. Nous avons consigné dans un carnet de bord les conditions dans lesquelles le consentement a été donné, afin de garder une trace écrite, mais anonyme de l'accord oral qui a été passé.

Concernant la divulgation d'un risque imminent pour la sécurité du participant ou d'une personne mineure (ou quiconque d'autre), nous nous sommes mis d'accord avec le CIDS pour pouvoir utiliser leur protocole. De fait, nous devions avertir les personnes travaillant là-bas de tout doute que nous pourrions avoir quant à la sécurité d'une personne, et les participants ont été mis au courant des situations pour lesquelles nous étions tenus de faire un signalement. Une fois les données récoltées, celles-ci ont été pseudonymisées directement pour assurer la confidentialité des personnes en cas de perte ou de vol d'un ordinateur. De plus, nous avons gardé tous documents pouvant porter préjudice aux participants ou risquer de les identifier sous clés. Les enregistrements audios des entretiens ont été conservés sur un ordinateur sécurisé par un logiciel (VeraCrypt) et ont été supprimés dès que la retranscription a été faite. Les verbatim ont été codifiés afin que les participants ne puissent pas être reconnus (utilisation d'un pseudonyme, omission des éléments identificatoires) et ont été conservés dans un dossier encrypté (VeraCrypt) sur l'ordinateur de la chercheuse. Toutes les informations susceptibles de permettre la reconnaissance de l'identité d'un participant ont été effacées (par exemple : un emploi atypique, des noms de lieux ou de personnes).

En plus des précautions pour la sécurité et la confidentialité des participants, nous avons dû anticiper leur possible détresse psychologique. Une liste de ressources et de professionnels disponibles a été créée par la chercheuse, et validée par le comité éthique, afin de la proposer aux personnes en cas de besoin. Les participants ont pu prendre le temps qu'ils souhaitent pour réfléchir à leur participation ou non, et pouvaient se rétracter jusqu'à la fin de l'entretien. Une fois l'entrevue réalisée, ces derniers ont eu une semaine pour exercer leur droit de retrait, incluant la destruction des données les concernant. Au-delà de ce délai, et dans le but de ne pas compromettre la validité scientifique du projet et de permettre l'utilisation de ces données, il

ne leur était plus possible de demander le retrait de leur entretien. Cela leur a été dit au moment du recrutement ainsi qu'au début de l'entretien, afin que le consentement soit donné de manière libre et éclairée.

II. Choix des techniques utilisées

L'objectif étant de s'intéresser au vécu et aux expériences des personnes attirées par les mineurs, nous avons choisi d'utiliser une méthodologie qualitative qui puisse rendre compte de l'interprétation individuelle et de la singularité de chaque parcours. Cette approche offre plusieurs avantages pour notre étude, notamment par rapport à notre faible échantillon et à la nature de nos objectifs de recherche. En effet, la démarche qualitative permet d'obtenir du matériel suffisant et fiable avec un faible nombre de participants (Tetnowski et Damico, 2001). Toujours selon ces auteurs, cette démarche met le participant au centre de la recherche et aide à récolter des informations authentiques qui rendent justice à ses perceptions. Ainsi, cette méthode nous permet d'essayer de comprendre en profondeur les parcours de vie et d'aide des participants. Elle compense également pour notre faible échantillon, puisque l'intention n'est pas de généraliser sur la base d'une grande quantité de données, mais bien de s'intéresser à la singularité de chaque expérience.

Dans son article, Poupart (1997) relate trois arguments pour choisir de réaliser des entretiens : l'argument épistémologique, l'argument éthique et politique et enfin l'argument méthodologique. Le premier concerne l'exploration du point de vue du répondant. Le second s'intéresse à comprendre les dilemmes ou enjeux internes auxquels l'individu fait face. Et le troisième rend compte d'un accès privilégié à l'expérience de la personne (Poupart, 1997). Notre choix de réaliser des entretiens semi-structurés rejoint ces trois arguments. Il découle principalement des objectifs de recherche, puisque le but est de comprendre et mettre en lumière les parcours individuels, psychologiques, sociaux et judiciaires de PASM. Nous avons cherché à avoir une certaine structure afin de pouvoir analyser les informations des participants et les comparer entre elles, notamment par rapport à la chronologie de leur parcours d'aide ou à leurs processus d'identifications. Vilatte (2007) considère l'entretien thématique comme une source de « lisibilité et de comparabilité des entretiens ». Notre

démarche a pour but de rendre compte de la spécificité du parcours de chacun, comme de leur ressemblance. Nous avons fait le choix de conduire des entretiens semi-directifs pour laisser le maximum de liberté aux participants, tout en nous assurant de pouvoir aborder certains thèmes avec chaque participant. Nous voulions garder une latitude dans nos échanges afin de percevoir l'importance et la subjectivité de certains éléments pour les personnes. Les travaux précédents sur le sujet, comme ceux de Freimond (2013) ou de Goode (2010), nous ont conforté dans notre choix de réaliser des entretiens ouverts et pas entièrement directifs. En effet, il semble important, et encore plus auprès de cette population, de laisser un espace pour que les personnes interrogées puissent aborder les spécificités propres à leurs expériences. McInstosh et Morse (2015) soulignent l'utilité des entretiens semi-structurés dans le cas où les connaissances objectives d'un phénomène existent, mais que le savoir subjectif de celui-ci tend à manquer. Cela s'applique à notre sujet de recherche puisque les connaissances sur l'attirance pour les mineurs commencent à augmenter, bien que peu d'études offrent une tribune pour que les PASM puissent s'exprimer et rendent compte de leur expérience subjective et personnelle.

Pour récolter de l'information sur le processus d'identification à l'attirance pour les mineurs et les parcours d'aide, nous avons utilisé des lignes de temps, inspirées de la méthode des calendriers de vie. L'avantage de cette technique est la mise en relation des différents événements vécus par la personne, en permettant d'avoir une compréhension de ce qui précède ou suit ces derniers, ou une transition en particulier. En plus d'offrir une vue d'ensemble du parcours d'aide, cela permet de situer la personne et ses expériences, dans un processus dynamique et lié à son environnement social (Yoshihama et Bybee, 2011 ; Carpentier et White, 2013). L'enjeu principal des « calendriers de parcours d'aide » réside dans l'obtention d'informations rétrospectives. La limite de cette technique est la fiabilité des informations recueillies, les participants parlant d'expériences parfois très anciennes (Martyn et Belli, 2002). Cependant, comme le mentionnent Freedman et ses collègues (1988), le but de cet outil n'est pas forcément d'obtenir une chronologie parfaite des événements, mais d'en comprendre l'enchaînement (découverte de l'intérêt, dévoilement, première expérience d'aide, possible identification judiciaire...). Le support visuel et mental qu'offre le calendrier peut faciliter les

souvenirs et améliorer la qualité des données (Freedman et al, 1988). Cette méthode permet aussi de comparer de façon plus compréhensible les différents parcours d'aide, et de repérer les points tournants dans les cheminements des participants.

III. Les participants

Au moment de commencer cette étude, nous visions entre cinq et dix entretiens auprès de PASM, qu'elles soient judiciairisées ou non, la seule exigence étant qu'elles fréquentent ou aient fréquenté le CIDS (avoir pris contact avec l'organisme ou être sur la liste d'attente était accepté). Nous sommes conscients que le nombre de participants pour obtenir une saturation des données suffisantes pour une étude qualitative se situe bien au-delà de ce nombre. Cependant, nous avons dû prendre en considération deux éléments. Premièrement, le recrutement est difficile auprès de cette population stigmatisée, et peu de PASM acceptent d'être rencontrées pour parler de leur attirance. Deuxièmement, le contexte sanitaire au moment de notre collecte de donnée (pandémie de COVID-19) a rendu notre recrutement d'autant plus difficile puisque plusieurs participants potentiels se sont rétractés étant donné que les entretiens avaient lieu en présentiel. Ces facteurs expliquent la petitesse de notre échantillon. Ainsi, le critère d'inclusion était la présence d'un intérêt sexuel pour les mineurs, qu'il soit exclusif ou non. Nous nous attendions à avoir un échantillon relativement homogène, puisqu'une majorité des personnes qui fréquentent ces organismes sont à la fois des hommes et sont judiciairisées, ces ressources faisant face à moins de demandes d'aide volontaire.

Dans un contexte de pandémie et de recherche sur une population stigmatisée, nous avons pu réaliser six entretiens auprès de PASM. Les six participants sont des hommes, âgés entre 24 et 69 ans, ayant un suivi actif ou non au CIDS. Dans le but de protéger l'identité des participants, aucune question précise sur leur origine ethnique, leur profession ou d'autres détails pouvant les identifier n'a été posée. Parmi ces six personnes, quatre étaient judiciairisées au moment de l'entretien pour des faits reliés à leur intérêt sexuel pour les mineurs, deux consultaient de manière volontaire en lien avec cette problématique. Au cours des entretiens, deux participants se sont identifiés comme des PASM, deux autres se sont identifiés comme des personnes dépendantes à la pornographie juvénile (identification

virtuelle), un autre s'est identifié comme une personne ayant une attirance pour les mineurs (reconnaissance de l'attirance sans s'identifier comme tel), et le dernier a nommé ne pas s'identifier comme une PASM. Cinq des six participants ont mentionné être aussi attirés sexuellement par les adultes. De ce fait, il n'est pas surprenant que quatre d'entre eux étaient en couple lors de leurs entretiens respectifs, les deux autres étaient célibataires. Enfin, tous les répondants ont vécu au moins une expérience de dévoilement de leur attirance pour les mineurs, deux personnes de manière volontaire, contrairement aux quatre personnes judiciairisées où cela s'est fait suite à leur arrestation.

IV. Déroulement et analyse

Les entretiens ont eu lieu au CIDS en présentiel, du mois de novembre 2020 à mars 2021, et se sont déroulés sans encombre puisqu'aucun signalement n'a été fait ni pour un risque suicidaire ni pour un risque de passage à l'acte. Dans un souci éthique et logistique, un seul entretien a été réalisé avec chaque participant, d'une durée allant d'une heure à une heure et demie. Chaque rencontre a commencé par le même format, c'est-à-dire une relecture du formulaire d'information et de consentement entre la chercheuse et le participant, afin de s'assurer que le consentement soit toujours valide, libre et éclairé. Après avoir vérifié que la personne n'ait pas de question, la chercheuse a explicité les thèmes abordés lors de l'entretien. Une grille d'entrevue (voir en Annexe) a été créée pour lancer la discussion sur les trois grandes thématiques de notre recherche : l'identification à l'attirance pour les mineurs (psychologique, sociale et judiciaire), le concept d'aide (aide recherchée, amélioration possible, frein aux demandes d'aide) et le parcours d'aide individuel. Ces trois thèmes généraux ont été abordés avec tous les participants, avec plus ou moins de profondeur en fonction des expériences et des réponses de chacun. Une fois les entretiens terminés, nous avons procédé à la retranscription pseudonymisée de ceux-ci, afin d'enlever tous les éléments identificatoires. Après le délai de retrait d'une semaine, nous avons commencé à analyser notre matériel.

Selon Baribeau et Royer (2013), le choix d'analyse se fait selon les intentions de l'étude. C'est pourquoi nous avons choisi d'analyser thématiquement les entretiens réalisés, puisque nos objectifs sont d'interpréter, de comprendre, et de relater les parcours de vie et d'aide de PASM. Pour l'identification des thèmes, nous avons eu recours à deux approches différentes, décrites dans le travail de Vilatte (2007). La première consiste à partir de la problématique pour décortiquer les concepts et les thèmes que nous voulons aborder lors de l'entretien. Nous avons utilisé nos objets d'étude pour créer la grille d'entrevue et pouvoir guider les participants à travers l'entretien. Cette démarche avait pour objectif de pouvoir comparer certains éléments entre les différents participants. Par exemple, les composantes du parcours d'aide ont été abordées lors des six entretiens afin de pouvoir mettre en relation les différentes trajectoires d'aide, et ainsi souligner les similitudes et les distinctions entre les participants. La seconde approche se fait a posteriori, et est appelée « analyse flottante », c'est-à-dire que chaque entretien est analysé méticuleusement afin d'en faire ressortir les éléments essentiels. Selon Vilatte (2007), ces deux approches doivent être utilisées de manière complémentaire pour obtenir les résultats les plus complets. Étant donné que nous avons déjà une partie de nos thèmes issus de notre problématique, nous avons par la suite procédé à des analyses verticales de chaque entretien. L'objectif de cette étape était de permettre à chaque participant d'aborder des éléments importants pour lui et de ne pas mettre de côté des sujets auxquels nous n'aurions pas pensé ou donné d'importance. Par exemple, nous n'avons pas pris en compte la distinction entre l'attirance sexuelle virtuelle pour les mineurs et l'attirance sexuelle dans la réalité.

L'analyse verticale consiste à décrire et contextualiser les réponses d'un participant à l'ensemble des thèmes étudiés (Maina, 2019). Cela nous permet d'avoir pour chaque individu, un portrait plus ou moins exhaustif de ses expériences, de ses points de vue et de ses émotions par rapport aux différents sujets abordés. Pour illustrer au mieux les propos des participants, nous avons sélectionné pour chaque thème une citation ou un passage de l'entretien. L'utilisation de citation permet de rendre compte des points de vue bruts des participants, tout en ayant une fonction illustrative et explicative (Vilatte, 2007). Cette méthode est

particulièrement utile pour l'analyse du sens que les personnes donnent à leurs parcours ou aux événements qu'elles ont vécu. Cela nous permet également de pouvoir confronter les parcours et les avis des différents répondants.

Cette deuxième étape est celle de l'analyse horizontale, qui consiste à comparer les points de vue et les expériences, dans le but de faire ressortir les similitudes ou les divergences (Vilatte, 2007 ; Maina, 2019). Selon Vilatte (2007), cette phase permet de rendre compte de l'importance pour les participants des thèmes évoqués, et de mettre à jour les sujets abordés par ces derniers pendant l'entretien, et qui n'avaient pas été pris en compte en amont. Contrairement à l'analyse verticale où nous avons analysé les réponses d'un seul participant pour tous les thèmes, nous avons cette fois procédé à l'analyse de tous les résultats pour un seul thème. L'objectif est de faire ressortir une vision globale des données recueillies. Pour cela, nous avons cherché à souligner les ressemblances et les dissensions pour chaque thème, afin de pouvoir les interpréter par la suite.

V. Limites

Notre étude présente plusieurs limites méthodologiques malgré nos efforts pour tenter de les réduire. Ces limites concernent notre échantillon, et plusieurs aspects tels que sa taille et son origine. Tout d'abord, nous sommes conscients que notre échantillon est relativement faible, et ce même pour un travail qualitatif. Plusieurs obstacles expliquent cela, notamment les considérations éthiques nombreuses et contraignantes, et le contexte sanitaire difficile au moment de la collecte de donnée. Les résultats obtenus sont cependant intéressants, et méritent d'être pris en compte puisqu'il s'agit d'une étude exploratoire d'une part, et d'autre part d'un sujet encore très peu étudié. Les recherches qualitatives de PASM qui ne sont pas axées sur le passage à l'acte ou le risque de récurrence restent peu nombreuses, et les travaux sur l'aide apportée à ces personnes encore moins. Il nous semblait donc important de pouvoir aborder ce sujet et d'offrir une tribune pour la parole de ces personnes.

Une seconde limite à la présente étude, qui est liée à notre faible échantillon, est la difficulté d'assurer une saturation des résultats. Il est possible que certains points de vue ou expériences ne soient pas représentés entièrement ou fidèlement par nos résultats. Cela s'explique en partie à cause du nombre de participants relativement faible. Bien que notre échantillon soit relativement hétérogène, nous n'avons pas pu réaliser d'entretien auprès de femmes, auprès de personnes n'utilisant pas les ressources d'aide formelle, ou encore auprès d'individus qui ne ressentent pas le besoin de demander de l'aide par rapport à leur intérêt sexuel pour les mineurs. Nos résultats apportent donc un éclairage sur le sujet, mais il nous semble important de mentionner qu'ils n'ont pas la prétention d'être représentatifs de l'ensemble des parcours de vie et d'aide des PASM.

Enfin, la nature même de notre échantillon peut être discutée. Plusieurs auteurs mentionnent le manque d'études sur les PASM dans la communauté, la plupart des recherches ayant pour objet d'études des échantillons criminels ou cliniques (Freimond, 2013 ; Cash, 2016). En raison des directives éthiques imposées par le comité de l'UdeM pour la réalisation de notre étude, nous n'avons eu d'autre choix que de collaborer avec le CIDS. Ce partenariat nous a permis d'avoir accès rapidement à des personnes ayant un intérêt sexuel pour les mineurs et de pouvoir les rencontrer dans un lieu sûr et confidentiel. Toutefois, nous n'avons pas pu nous entretenir avec des PASM qui ne sont pas judiciairisées ou qui n'ont pas fait la démarche, volontaire ou non, d'entamer un suivi clinique par rapport à leur attirance. De ce fait, notre échantillon n'est pas représentatif de toutes les PASM, puisqu'il est admis qu'une majorité d'entre elles n'ont pas eu de contact avec le système de justice, et que les demandes d'aide pré-passage à l'acte sont encore relativement faible dû au stigma (Cash, 2016).

Chapitre 3 : Résultats

I. L'attrance pour les mineurs : découverte et identification

L'étude de l'identification à l'attrance pour les mineurs étant l'un de nos principaux objectifs de recherche, nous avons débuté les entretiens avec des questions portant sur ce sujet. Tout d'abord, nous avons demandé aux participants de nous décrire le contexte dans lequel ils ont découvert leur intérêt sexuel pour les mineurs, et ce que cela leur a fait vivre. L'âge et le contexte de découverte de l'attrance sont l'un des éléments concrets qui nous ont permis de valider le fait qu'à un moment donné les participants ont bien eu une attrance, sexuelle ou amoureuse, envers des mineurs. Par la suite, nous avons exploré la manière dont ils envisagent cette attrance dans leur vie et dans leur orientation sexuelle. Grâce à ces discussions, nous avons découvert plusieurs types d'identification, certains que nous avons vu dans la littérature et d'autres qui ont été mises en lumière grâce aux entretiens réalisés.

1. La découverte de l'attrance pour les mineurs

Les six participants ont des trajectoires de vie différentes, et bien que le contexte dans lequel ils ont découvert leur attrance pour les mineurs est propre à chacun, nous pouvons observer certaines similitudes. Pour les trois plus jeunes participants, la découverte de cet intérêt sexuel s'est faite pendant l'enfance ou l'adolescence, respectivement à 5 ans, 16 ans et 18 ans. Ils décrivent un « intérêt qui ne grandit pas en même temps qu'eux ». Thomas par exemple, raconte avoir découvert son attrance vers l'âge de 6 ans, alors que sa mère avait une garderie chez elle. Il se souvient regarder les enfants plus jeunes se faire changer et ressentir une certaine excitation, bien qu'à cet âge-là il ne trouve pas ça anormal.

« J'pourrais dire quasiment depuis tout le temps t'sais. Parce que c'est plus un intérêt qui part pas plutôt qu'un intérêt qui arrive. Parce que euh hum j'ai des souvenirs très jeunes, je pouvais avoir 5-6 ans, pis ma mère elle avait une garderie. Donc, quand j'tais jeune j'étais toujours entouré d'enfants. Pis j'ai des souvenirs de d'avoir euh de l'excitation ou des ou des papillons dans le ventre t'sais. Mais j'avais j'avais 6 ans 7 ans donc c'était normal. »

Thomas

Thomas explique que c'est à l'adolescence qu'il commence à se questionner sur la nature de son attirance pour les plus jeunes, voyant que celle-ci ne grandit pas en même temps que lui. À partir de ses 18 ans, il prend conscience que quelque chose ne va pas.

« Mais euh, j'dirais que c'est vers 14/15 ans que là euh j'ai pris conscience que ça s'en allait pas pis que c'tait pas normal t'sais. Pis bon, vers 14/ 15 ans j'me disais jt'encore jeune ça va passer c'est p'tetre euh c'est p'tetre normal. Mais là rendu à 18-19-20, là j'me suis dis ouah y'a quelque chose qu'est pas normal là. »

Thomas

Pour Léon, la découverte de son attirance est plus floue, il nomme avoir ressenti une attirance pour sa demi-sœur plus jeune que lui vers l'âge de 15 ans, sans comprendre le côté déviant de celle-ci. À partir de ses 16 ans, Léon réalise qu'il a un intérêt sexuel pour les filles mineures, sans vraiment savoir comment l'expliquer.

« C'était une attirance, je sais pas, c'est, une attirance envers les mineurs. J'cherchais 13 /12. »

Léon

Léon se dit aussi bien attiré par les adultes que par les mineurs. Il nomme toutefois que lorsqu'il consomme de la pornographie adulte ses fantasmes se tournent rapidement vers les mineurs. Il semble confus quant à l'origine de cette attirance, l'attribuant aussi bien à l'accessibilité de contenu pédopornographique sur Internet qu'à une attirance intrinsèque qui est venue avec le temps. Il apparaît dans son discours que son intérêt est au-delà du désir purement sexuel.

« Mais t'sais j'avais souvent sur des sites admettons euh, pornographiques adultes pis, là dans mes pensées ça divague vers enfant. Pis là mes recherches ils, ils commencent à tomber t'sais j'commence adulte pis après ça là ça tombe enfant. (...) T'sais la plupart du monde qu'aime les enfants, ils aiment leur innocence pis leur. Sont vraiment cutes, p'tit corps là p'tite face t'sais. »

« Ceux qui sont attirés par les mineurs se sont pas nécessairement ceux qui sont faite battu ou maltraité. Moi j'ai jamais eu de d'ça pis, c'est juste d'Internet ou d'attirance qui s'est développée avec le temps »

Léon

Nicolas découvre lui aussi son attirance pour les mineurs vers le début de l'âge adulte. Il se rend compte qu'il est attiré par les gens de son âge, mais aussi par les adolescents de 16 – 17 ans. Il met cet attrait pour les adolescents sur le compte d'une ouverture au niveau sexuel, se définissant comme quelqu'un « d'allumé sexuellement ».

« C'est sûr que à un moment donné, à la fin de mon adolescence au début de la vingtaine aussi, j'me suis rendu compte que je... j'avais beaucoup d'idées que j'étais allumé que j's- que j'étais très allumé vers, très allumé par euh disons les les ados de 16-17 et les jeunes adultes là t'sais, voilà »

« J'me souviens à cette époque là aussi j'me disais "huh les vieux", comment un jour j'pourrais être attiré par quelqu'un de l'âge de mes parents. Déjà à c'moment là, j'tais comme on dirait qu'y avait un côté d'moi qu'était comme très euh, j'veux toujours vouloir aimer la jeunesse t'sais un peu là »

Nicolas

Tous les trois mentionnent un décalage temporel entre leurs premiers souvenirs d'attirance pour des plus jeunes et le moment où ils réalisent la déviance de celle-ci. Leur âge au moment de cette découverte pourrait expliquer l'écart entre la reconnaissance d'un intérêt sexuel pour les mineurs et l'intériorisation du stigma social lié à celui-ci.

Pour les trois autres participants, tous âgés entre 60 et 69 ans, l'attirance pour les mineurs s'est révélée virtuellement et plus tardivement. En effet, tous les trois ont consommé de la pornographie juvénile, et cela après leurs 50 ans. Jérémy et Robert ne rapportent aucune attirance pour les mineurs dans le réel, bien qu'ils aient consommé de la pornographie juvénile pendant plusieurs années.

« Euh, c'est ça c'était des, je regardais des vidéos de jeunes hommes, puis euh, un m'ment donné c'est ça, j'ai j'ai commencé à r'garder plus des photos de de jeunes garçons... D'ados là, principalement ouais. »

Jérémy

« Mais, c'qui ce dégage jusqu'à date pis c'que ma compréhension jusqu'à date, moi j'ai pas, c'est vraiment dans le virtuel, dans la pornographie, pédo-pornographie. Faque premièrement j'ai pas, j'ai pas d'attirances vers les mineurs dans le réel là, ça m'a vraiment pas, comme y'a rien qui m'a jamais attiré là. »

Robert

Selon Jérémy, le déclencheur de sa consommation d'images pédopornographiques serait lié à son insatisfaction amoureuse et relationnelle avec des hommes adultes. Il parle d'un rétrécissement de ses intérêts sexuels et d'une solitude grandissante qui l'ont amené à privilégier le monde virtuel et les mineurs.

« Fait qu'j'étais comme pour moi l'idée de... de, mes relations, les gens que je choisissais c'tait toujours très, très difficile euh à maintenir la relation. J'aimais mieux ne pas être en relation. Fait qu'tranquillement ça c'est, c'est ça là, ça a basculé vers la, vers la pornographie juvénile pis vers les c'est ça... Une espèce de.. Moi la façon que j'l'ai vu que je l'exprime c'est comme un entonnoir. C'est, mes intérêts ont rétrécis euh (...) C'est c'est comme j'ai pas rencontré d'personnes, j'ai pas eu de relations avec d'autres hommes, pis j'étais comme, naturellement ça s'est glissé vers le, vers le virtuel, puis là tranquillement vers les, vers les plus jeunes »

Jérémy

Robert explique que sa consommation de contenu pédopornographique viendrait d'une addiction à la pornographie légale. À la suite de problèmes érectiles, il se met à visionner de plus en plus de pornographie adulte, et cherche du contenu toujours plus intense pour satisfaire son excitation. Sa consommation de matériel d'exploitation sexuelle de mineurs sur Internet (MESMI) viendrait selon lui d'une forme de tolérance à la pornographie légale et au besoin de trouver du matériel toujours plus excitant sexuellement.

« Du côté, pédo-pornographie j'pense que la façon dont ça s'est passé, c'est que j'suis plus tombé dans la pornographie sur une dépendance à la pornographie. Pis ça a été euh j'te, ça fait p'tetre une dizaine d'années que ça a commencé euh, j'en consultais de la pornographie avant, mais pas intense. Où j'ai eu des problèmes, de de, érectile. Pis c'est là que j'suis tombé dans la pornographie pis, pis j'pense que d'allant de plus en plus, en cherchant de plus en plus loin euh, j'suis tombé sur la pédo pornographie qui m'a attiré aussi. Fait que c'est comme ça que je suis arrivé là-dedans. »

Robert

Jocelyn a lui aussi consommé des images d'exploitation sexuelle de mineurs sur Internet pendant de nombreuses années. Contrairement à Robert et Jérémy, il rapporte des situations de malaise, ou de gêne, qu'il a pu vivre à la vue de jeunes filles devenant pubères.

« C'qui me troublait dans le passé avant que je commence à consommer ce type de cochonneries là, c'est que lorsqu'une jeune fille commençait à se transformer ça me gênait. Ça me troublait, ça m'gênait. Je regardais pas, je regardais à côté t'sais, ça m'gênait. J'avoue que j'avais un problème à ce niveau-là. De, de, de j'étais pas attiré, mais ça me gênait d'la regardait, c'est juste ça. »

Jocelyn

Son attirance s'est toutefois limitée à la consommation d'images d'exploitation sexuelle sur Internet. Tout comme Robert, Jocelyn mentionne une addiction à la pornographie légale ou classique précédant la découverte de son attirance. Tous les deux nomment avoir commencé à consommer du matériel d'exploitation sexuelle de mineurs en cherchant du contenu pouvant provoquer une excitation toujours plus grande. Jocelyn parle aussi de l'arrivée d'Internet dans sa vie, et de l'impact de l'accessibilité grandissante de contenu pornographique sur son attirance pour les filles mineures. Il reconnaît toutefois qu'il y avait une certaine curiosité ou intérêt à la base pour aller chercher ce genre de contenu, étant donné l'illégalité de celui-ci.

« Écoute bien, on, moi j'ai toujours été un gros consommateur de pornographie. Pornographie pour adultes et c'était ça, pis plus ça allait, j'ai affiné mes besoins pour que ça soit plus, ça conserve son niveau d'excitation. Donc c'est dans ce processus là que j'suis arrivé à ça. Aussi le processus la venue d'Internet, moi j'ai commencé à 50 ans, de commencer, de consommer de la pornographie juvénile, à 50 ans. Donc finalement c'est sur Internet, j'ai commencé à chercher sur Internet donc j'avais quand

même un certain intérêt là parce que j'ai cherché le mot "lolita" ainsi de suite, pis je suis tombé sur des photos euh, des photos de jeunes filles japonaises. »

Jocelyn

Il nous semble important de souligner qu'aucun participant ne rapporte d'intérêt exclusif pour les mineurs, tous mentionnent une certaine attirance pour les adultes. Thomas et Léon rapportent cependant un intérêt sexuel pour les mineurs envahissant, c'est-à-dire des fantasmes persistants et durables dans le temps. À contrario, Robert, Jocelyn et Jérémy parlent d'une dépendance à du contenu d'exploitation sexuelle de mineurs sur Internet, envahissante elle aussi, mais qui est apparu plus tard dans leur vie et qui une fois contraint de s'en sevrer n'engendre pas de fantasmes déviants.

Tous les participants ont découvert de manière différente leur intérêt sexuel pour les mineurs. Certains de façon directe en ressentant de l'attirance pour des personnes plus jeunes qu'eux, d'autres de manière virtuelle en cherchant du matériel pornographique incluant des enfants ou des adolescents. Il est intéressant de noter que notre échantillon se divise selon l'âge, les trois participants les plus jeunes reconnaissent un intérêt sexuel réel pour les mineurs, alors que les trois participants les plus âgés admettent une attirance sexuelle exclusivement virtuelle. Il semble que l'attirance ne soit pas forcément la même pour tous les participants. Certains, comme Thomas ou Léon, évoquent une attirance certes sexuelle, mais également amoureuse ou relationnelle. D'autres en revanche, notamment les consommateurs de matériel d'exploitation sexuelle de mineurs sur Internet, relatent une attirance presque purement sexuelle. Nous allons à présent nous intéresser à l'impact de ces différentes formes d'attirance sur l'identification ou non à l'attirance pour les mineurs.

2. L'identification à l'attirance pour les mineurs

Comme nous venons de le voir grâce à certains passages des entretiens réalisés, il semble y avoir plusieurs formes d'attirance envers les mineurs. Premièrement, les répondants font la distinction entre l'attirance dans le réel, c'est-à-dire le fait d'être attiré dans la vie de tous les jours par des mineurs, et l'attirance virtuelle, le fait de ressentir une excitation sexuelle en consommant des images d'exploitation sexuelle de mineurs sur Internet. Deuxièmement, certains participants mentionnent des sentiments amoureux ou romantiques pour des mineurs, alors que d'autres n'évoquent qu'un désir sexuel envers eux. Thomas parle par exemple de « papillons dans le ventre » et Léon dit trouver les enfants « innocents et cutes ». Ces propos ne se retrouvent pas dans le discours des participants qui ont commencé à consommer du matériel d'exploitation sexuelle de mineurs sur Internet à la suite d'une addiction à la pornographie. Nous pouvons supposer que leur attirance est principalement sexuelle et n'implique pas d'émotions affectives ou romantiques, puisqu'elle se différencie dans leurs discours de l'attirance qu'ils peuvent avoir pour des adultes. Selon eux, leur attirance sexuelle pour les mineurs se cloisonne à la consommation de MESMI, et celle-ci a comme but la satisfaction d'un plaisir sexuel. Contrairement à Thomas et Léon, ils n'évoquent pas de caractéristiques psychologiques qui puissent les attirer chez les mineurs ni l'envie d'entretenir une relation avec ces derniers. Cette distinction semble avoir un impact sur les discours identificatoires à l'attirance pour les mineurs, puisque les participants qui ne reconnaissent pas avoir une attirance pour les mineurs autre que sexuelle ne s'identifient pas comme des PASM.

Il existe plusieurs types d'identification à l'attirance pour les mineurs, nous avons évoqué l'identification psychologique et sociale lors de notre revue de littérature. L'identification psychologique réfère au fait de se voir soi-même comme une PASM. L'identification sociale fait référence au fait d'être vu comme une PASM, par exemple suite à un dévoilement à un membre de l'entourage. À la suite des entretiens menés, un autre type d'identification a été mis en avant : l'identification judiciaire. Celle-ci se distingue de l'identification sociale puisqu'elle est le résultat d'une arrestation, et est la majorité du temps involontaire.

L'identification judiciaire engendre dans presque tous les cas une identification sociale. Par contre, une identification sociale n'implique pas forcément une identification judiciaire : une personne qui a dévoilé son attirance sexuelle pour les mineurs à un proche n'a pas obligatoirement été arrêtée.

Nous avons posé la question suivante aux participants de l'étude : vous identifiez-vous actuellement comme une personne attirée par les mineurs ? Bien que tous les participants aient mentionné avoir eu une attirance sexuelle pour les mineurs à un moment donné, seulement deux d'entre eux s'identifient actuellement comme des PASM. Il s'agit paradoxalement des deux répondants qui, au moment de la réalisation des entretiens, n'étaient pas identifiés judiciairement comme tels.

A. L'identification psychologique

Comme nous avons pu le mentionner dans notre recension des écrits, l'identification psychologique fait référence au fait de se dire attiré par les mineurs. Il est question d'une attirance aussi bien sexuelle que romantique, et celle-ci pourrait s'apparenter à une orientation sexuelle selon l'âge et non le genre (Seto, 2012), bien que la notion d'orientation sexuelle ait été retirée du DSM-V, ou être associée à l'identification émotionnelle aux enfants (Konrad et al, 2018a). Lors des différentes entrevues, plusieurs profils de personnes se sont dégagés. Il est intéressant de noter que les trois participants les plus jeunes sont ceux qui se sont le plus facilement identifiés comme ayant un intérêt sexuel pour les mineurs. Deux d'entre eux s'identifient comme des PASM, alors que le troisième se voit comme quelqu'un qui a des attirances pour les mineurs et non comme quelqu'un qui est attiré par les mineurs. Cette différence de formulation, qui peut sembler anodine, souligne en réalité toute la nuance dans l'identification psychologique de chaque individu. Le discours de Nicolas traduit une reconnaissance de son intérêt sexuel pour les mineurs, tout en clarifiant le fait que ça ne définit pas l'ensemble de ses attirances sexuelles. Pour Thomas et Léon, l'attirance pour les mineurs fait partie de leur identité et occupe une grande part de leur vie fantasmatique et

sexuelle. Pour les trois participants les plus âgés, les discussions sur l'identification ont été plus difficiles. Aucun d'eux ne s'identifie comme une PASM, mais tous se définissent comme dépendants au MESMI. Ainsi, tous les trois reconnaissent un intérêt sexuel pour les mineurs, mais seulement virtuel, et de ce fait ne s'identifient pas comme des personnes attirées sexuellement par les mineurs.

Thomas nomme que son attirance pour les mineurs fait partie de lui et ne disparaîtra jamais. Il fait part du questionnement moral entre l'acceptation de la présence et de l'immutabilité de son attirance pour les mineurs et le dilemme de continuer à fantasmer sur des enfants. Pour lui, renier cet intérêt sexuel reviendrait à renier une partie de son identité. Cependant, il se questionne sur les conséquences potentielles de l'alimentation de ses fantasmes envers des mineurs. Cette attirance lui apporte autant de souffrance que de plaisir. Le dilemme est grand entre l'envie de la voir disparaître et l'impossibilité de vivre sans.

« J'me suis déjà dit, pourquoi que j'pourrais pas juste l'accepter t'sais pis, mais là c'est beaucoup d'questions, si j'fais ça si j'le montre si je l'alimente. J'veux dire si je l'alimente c'est sur qu'un jour j'vais vouloir aller plus loin j'vais recommencer à r'garder des images, pis là ça va être d'la pédopornographie, pis là après ça va aller je sais où t'sais. »

« J'ai déjà eu des réflexions de est-ce que c'est vraiment mal ? Est-ce que je j'pourrais avoir le droit t'sais de jouer sur mes fantasmes si j'vas pas voir d'images. Mais c'est parce que ça m'cause des problèmes social après t'sais.»

Thomas

Léon s'identifie lui aussi comme une PASM, bien qu'il se distingue des personnes qui sont passées à l'acte. Cette attirance fait partie de lui et son discours reflète la souffrance que cela lui fait vivre. L'acceptation de son attirance est encore difficile, et bien qu'il reconnaisse sa présence il lui est compliqué d'admettre qu'elle persiste.

« Mais j'ai d'la misère comme à l'accepter là. J'suis pas bien avec ça, j'sais que c'est pas normal d'être, ben (silence) c'est pas des pensées que j'devrais avoir au quotidien. T'sais tout l'temps penser euh, que j'vois une fille que j'pense à ça, ça et pis ça transforme en ça. Mais là j'me rends compte que, j'suis plus côté enfant que adulte là. C'est plus dur contrôler mettons là, j'ai une attirance envers les jeunes femmes, c'est ça là. »

Léon

Nicolas se distancie de l'identification en tant que PASM. Il reconnaît une attirance pour les mineurs adolescents, mais ne se reconnaît pas dans l'expression « personne attirée par les mineurs ». Selon lui, le fait qu'il soit attiré par toutes sortes de gens (hommes, femmes, vieux, jeunes) fait en sorte que l'expression PASM serait réductrice par rapport à l'étendue de ses attirances. Psychologiquement, Nicolas ne s'identifie pas entièrement à l'attirance pour les mineurs bien qu'il soit identifié judiciairement comme tel. Ses propos illustrent le travail de Walker et Panfil (2017) qui soulignent que la reconnaissance d'une certaine attraction est différente de l'identification à une orientation sexuelle.

Actuellement, Jérémy ne s'identifie pas comme une PASM. Il explique que son attirance pour les mineurs était plus accessoire que profonde, c'est-à-dire qu'il reconnaît avoir consommé du MESMI pendant plusieurs années pour pallier un mécontentement dans sa vie relationnelle et sexuelle. La dépression, l'isolement, l'insatisfaction en relation ont été des déclencheurs, et il a commencé à agir sur ses attirances en consommant du MESMI. Il évoque

tout de même des fantasmes avec des mineurs, ce qui pourrait laisser penser que son attirance a pu être plus que virtuelle par moment. Néanmoins, le cheminement psychologique qu'il a fait lors de son suivi thérapeutique lui a permis de comprendre qu'il ne s'identifiait pas comme une PASM.

« Pis y'a vraiment euh, euh, euh comment j'dirais ça (silence). Pour un peu statuer là-dessus là, parce que mon, mon, mon attirance elle était comme plus accessoire que profonde. Pis moi j'ai tout ce qui, moi par exemple ce que j'ai tout de suite exprimé c'est tout ce qui est pornographie moi j'ai, je récupère l'Internet au moins d'aout à peu près. Moi tout ce qui est pornographie j'ai complètement, j'ai rayé ça de la carte. Pis ben naturellement pornographie juvénile, mais toute, même au niveau des fantasmes moi j'ai, c'était clair pour moi, j'ai complètement cessé aussi. »

Jérémy

Jocelyn et Robert reconnaissent eux aussi une attirance virtuelle pour les mineurs, mais refusent catégoriquement l'identification en tant que PASM. Ils s'identifient comme des personnes qui ont été dépendantes à la pornographie juvénile et non pas comme des personnes ayant eu un intérêt sexuel pour les mineurs. Tous les deux mentionnent que la découverte et l'addiction au MESMI se sont faites à la suite d'une dépendance à la pornographie légale. Dans leurs entretiens respectifs, ils emploient le vocabulaire de l'addiction et font le parallèle avec la toxicomanie pour expliquer la spirale qui les conduira à consommer du MESMI pendant plusieurs années chacun.

*« Je m'identifie absolument pas comme attiré par les jeunes. C'est l'addiction à la pornographie juvénile parce que c'est comme on dit, ça a l'air plus réel. T'sais j'veux pas m'approfondir là-dedans parce que le coeur me lève à y penser, pis j'veux pas ravoir de flashback *rires*. J'essaye d'enterrer la boîte de Pandore, dans du ciment et*

avec l'armature dessus, pis... pas toucher à ça. En tout cas j'suis content du chemin que j'ai faite et j'suis content de m'en sortir. Ben, c'est pas encore faite comme on dit là, faut que j'continue à progresser pis probablement que j'va continuer à me faire suivre le restant de mes jours. C'est comme l'alcool ou autre là, une journée à la fois »

Jocelyn

« Faque premièrement j'ai pas, j'ai pas d'attirances vers les mineurs dans le réel là, ça m'a vraiment pas, comme y'a rien qui m'a jamais attiré là, bon. Du côté, pédo-pornographie j'pense que la façon dont ça s'est passé, c'est que j'suis plus tombé dans la pornographie sur une dépendance à la pornographie. (...) Faque je sais pas, moi j'pense j'vois plus ça comme une, j'compare plus ça à une drogue que tu descends d'plus en plus que tu vas aller chercher un trip plus fort, plus avancé, pis c'est ça là, c'est une descente vers ça qui s'continue, pis moi j'ai caché mon jeu très bien »

Robert

Tout comme la découverte de l'attirance pour les mineurs, le processus d'identification psychologique est différent pour tous les participants. Les trois plus jeunes répondants ont eu plus de facilité à évoquer la place que cette attirance prend dans leur vie et la souffrance que suscite le fait de s'identifier comme une PASM. Le processus d'acceptation n'est ni simple ni linéaire, mais peut permettre d'aller chercher de l'aide avant un possible passage à l'acte ou une détresse trop grande à supporter. Pour les trois participants les plus âgés, malgré plusieurs années de consommation de MESMI, il est inconcevable de s'identifier comme quelqu'un qui a été attiré par des mineurs. C'est peut-être parce que leur intérêt sexuel a eu lieu dans la sphère virtuelle et qu'ils n'ont jamais ressenti d'attirance pour des mineurs dans la réalité qu'il leur est impensable de se qualifier comme tel. Le lien entre l'âge et le processus d'identification est intéressant. Nous pouvons supposer qu'il est plus difficile pour quelqu'un d'un certain âge de reconnaître une attirance pour les mineurs, car l'identité est plus rigide à ce

moment-là de la vie. Ainsi, une attirance pour les mineurs dans le réel ou une reconnaissance de celle-ci à un âge plus jeune semble faciliter l'identification psychologique contrairement à une attirance virtuelle. Si l'identification psychologique appartient à chaque participant, l'identification judiciaire dépend de la reconnaissance de la culpabilité d'une personne devant les tribunaux. De cette identification judiciaire peut découler une identification sociale. Ainsi, même si Jérémy, Jocelyn et Robert ne s'identifient pas comme des PASM, la société peut les percevoir comme tels.

B. L'identification judiciaire

L'identification judiciaire est le fait d'être identifié par le système de justice comme une PASM, que la personne s'identifie comme cela ou non. Les délits ou crimes sexuels envers des mineurs constituent une forme d'identification en tant que PASM, car ils sont perçus comme des manifestations de l'attirance pour les mineurs. L'identification judiciaire est donc différente de l'identification psychologique et sociale. Lors des entretiens menés, il apparaît que les personnes identifiées judiciairement comme des personnes ayant un intérêt sexuel pour les mineurs sont différentes de celles qui s'identifient comme telles. En effet, parmi nos six participants, les quatre qui ont été arrêtés et identifiés par le système de justice ne s'identifient pas comme des PASM, contrairement aux deux autres.

Thomas et Léon, qui sont les deux participants qui s'identifient comme des PASM, sont les seuls à ne pas avoir été en contact avec le système de justice par rapport à des délits sexuels concernant des mineurs. Le fait d'arriver à reconnaître une attirance pour les mineurs, avec les problèmes que cela apporte, peut expliquer qu'ils soient allés chercher de l'aide rapidement et qu'ils aient ainsi évité des comportements délictuels qui auraient pu les amener à être arrêtés. Tous les deux ont reconnu avoir consommé par moment du MESMI, mais sont allés chercher de l'aide avant d'être arrêtés. À ce jour, ils ne sont pas identifiés comme des PASM par la

justice, bien qu'ils s'identifient comme tels. Leur jeune âge a pu avoir une influence sur leur demande d'aide avant une identification judiciaire.

Les quatre autres participants ont été arrêtés pour des délits sexuels liés à des mineurs et donc identifiés comme des PASM. Dans leurs cas, l'identification judiciaire prévaut sur l'identification psychologique, puisqu'ils seront perçus par la justice comme des personnes ayant un intérêt sexuel pour les mineurs qu'ils le concèdent ou non.

Nicolas a été interpellé suite à des dénonciations pour des accusations de délits sexuels sur des mineurs. Il parle de la détresse vécue, pas forcément à cause de son attirance ou de ses agissements, mais à cause de l'identification sociale de cette attirance ; et de la difficulté de gérer son parcours d'aide et sa famille dans ce contexte-là. Dans son cas, c'est l'identification sociale de son attirance pour les mineurs qui a engendré une identification judiciaire. Celle-ci s'est passée dans un contexte de dénonciation des agresseurs sexuels et de libération de la parole des victimes, les vagues de dénonciation à l'égard de Nicolas ont été difficiles à vivre pour lui.

« À l'époque les gens qui ont commencé les dénonciations c'étaient pas euh c'étaient pas des mineurs. Comme j'te dis entre l'expérience de mes 20 ans pis récemment, c'était pas les mineurs, c'était sur la ligne. Jeunes adultes, jeunes adultes se transforment très vite en mineurs. Jeunes adultes se transforment très rapidement en mineurs. Pis la seconde vague à mon sujet, ça a été des mineurs. »

Nicolas

Jérémy s'est fait arrêter il y a quelques années pour consommation de MESMI. Il admet que l'arrestation a été un point d'arrêt pour lui et qu'il aurait possiblement continué à regarder ce genre de contenu autrement, malgré la présence d'une certaine détresse

psychologique. Suite à cela, il entame des démarches d'aide, c'est son avocate qui lui donnera d'ailleurs le numéro du CIDS. L'arrestation a été pour lui le déclencheur de son parcours d'aide et la fin d'un silence.

« Pis, là j'ai rencontré, j'ai rencontré mon avocate. Et euh c'est elle qui m'a donné le, le numéro de téléphone du CIDS, pis là moi j'ai tout de suite appelé. C'est là que j'ai commencé à en parler. »

Jérémy

Jocelyn est lui aussi été arrêté pour consommation de MESMI, les policiers retrouvent plusieurs milliers de fichiers sur une clé USB lui appartenant. Tout comme Jérémy, l'arrestation est pour lui un point d'arrêt et lui permet d'entamer son parcours d'aide. Il explique qu'il n'a jamais osé aller consulter sachant que la consommation de MESMI est interdite, cela lui semblait paradoxal d'aller demander de l'aide pour quelque chose de criminel. Une fois arrêté, n'ayant plus cette crainte, Jocelyn a pu s'informer sur les ressources disponibles et obtenir de l'aide.

« Ben toutes les aides que j'ai commencé à avoir c'est après mon arrestation, ok ? Avant, j'ai pas consulté pour ce problème-là. Et, j'expliquais tantôt le paradoxe entre consulter pour quelque chose de criminel, c'est pour moi c'est comme ça que j'pouvais pas. On dirait que les portes étaient fermées, je savais pas qu'il y avait des organismes comme ça ici qu'existent, qu'on peut y aller de façon, même si t'es pas arrêté tu peux te faire aider. »

Jocelyn

Robert a quant à lui été repéré et arrêté suite à des échanges de contenu pédopornographiques sur des forums consultés par des PASM. En plus de mener à son arrestation, il évoque les conséquences négatives de ces expériences sur des forums, qui au

lieu de l'aider à chercher de l'aide et arrêter sa consommation de MESMI ont alimenté ses fantasmes et son déni. Comme les trois autres participants, son arrestation a été le point de départ de son parcours d'aide. Elle a mis fin à plusieurs années de silence, en obligeant Robert à parler de ses problèmes et à s'y confronter.

« Ben après l'arrestation, avant ça y'a eu absolument rien. C'est ça, pis là, premièrement, ça m'a forcé à réagir. Pis l'arrestation est venue faire exploser tout ce que j'cachais si on veut, parce que ce que j'cachais ben là j'pouvais plus le cacher. »

Robert

Cependant, son arrestation occasionne une très grande détresse psychologique chez lui. Les jours suivants, il a des idées suicidaires très importantes et pense à mettre fin à ses jours. Il consulte son médecin et sera finalement mis sous médication.

« T'sais j'fais ça comment là ? Moi j'suis sûr qui y'en a du suicide dans cette période-là, la semaine qui suit là, tu peux pas. Écoute j'y ai pensé, j'ai jamais pensé au suicide autant qu'ça que dans ces journées-là. Pis t'sais une chance que j'avais mes enfants, t'sais »

Robert

Paradoxalement, les quatre participants qui ne s'identifient pas comme des PASM ont été arrêtés pour divers délits sexuels envers des mineurs, alors que les deux répondants qui s'identifient comme tels n'ont pas été identifiés judiciairement. Pour tous, l'arrestation est synonyme de point d'arrêt et déclenche le parcours d'aide. Elle s'accompagne souvent d'une grande détresse psychologique, et plusieurs répondants soulignent le manque d'aide et de ressources mises à leur disposition pendant cette période-là. L'identification judiciaire ne semble avoir aucune incidence sur l'identification psychologique. Aucun des participants interrogés n'a mentionné s'être identifié comme une PASM suite à son arrestation pour un

délit sexuel en lien avec les mineurs. En revanche, cette identification judiciaire engendre une identification sociale de ces individus en tant que PASM, notamment car l'entourage des personnes arrêtées est mis au courant et celles-ci doivent dévoilées de façon non-volontaire leur attirance réelle ou virtuelle pour les mineurs. De plus, l'arrestation et l'identification judiciaire permettent et obligent ces personnes à se faire aider et à parler de leur attirance virtuelle ou réelle à des professionnels.

C. L'identification sociale

Le processus d'identification sociale peut découler d'un cheminement psychologique, comme pour Thomas et Léon, qui vont décider de dévoiler une partie de leur attirance pour les mineurs à des membres de leur entourage. Elle peut aussi résulter d'une identification judiciaire, lorsque la personne arrêtée doit expliquer à son entourage ce qu'il se passe de façon non volontaire. Le processus d'identification sociale est différent du processus d'acceptation de l'attirance. Si pour les deux participants les plus jeunes, Thomas et Léon, la reconnaissance de leur attirance pour les mineurs s'est faite malgré l'absence d'identification judiciaire et sociale, il n'en est pas de même pour tous. Les quatre autres participants (Nicolas, Jérémy, Jocelyn et Robert), bien qu'ils ne s'identifient pas à l'appellation « personne attirée sexuellement par les mineurs », ont été identifiés comme tels par la justice suite à leur arrestation. Pour eux, l'identification sociale a suivie l'identification judiciaire lorsqu'ils ont été contraints de dévoiler leur attirance à leur entourage.

Les proches des participants ont tous réagi différemment. Ce qui se dégage du discours des répondants, c'est le choc de la famille face à l'annonce de l'arrestation puis l'incrédulité face à la raison de celle-ci. Dans le cas où il n'y a pas eu d'arrestation, les réactions semblent moins extrêmes, mais Thomas et Léon font part de changement dans le comportement de leurs proches. Ils sont les seuls à avoir dévoilé leur attirance à des membres de leur entourage de

façon volontaire et réfléchi. Nicolas, Jérémy, Robert et Jocelyn ont été contraints d'expliquer à leur entourage la raison de leur arrestation.

Pour Thomas, la première personne à l'avoir su est sa copine, suite à une crise sur son lieu de travail, il décide de lui en parler. Elle est réceptive et accepte de rester avec lui à condition qu'il se fasse aider. Cette réaction somme toute positive de la part de sa conjointe et cette incitation à aller chercher de l'aide ont déclenché le parcours d'aide de Thomas. Cette réaction illustre l'importance du soutien social pour les PASM, notamment dans leur parcours d'aide.

« Mais cette fois là j'ai j'ai tout dit à ma blonde. J'ai dit ça fait des années que j'écoute de la pédopornographie, que je souffre beaucoup, que j'ai des attirances. Pis, elle a décidé de rester avec moi malgré tout ça. À condition que j'consulte ça c'est sur. »

Thomas

Il dévoile ensuite son attirance à deux amis de longue date, qui réagissent bien selon lui lorsqu'il leur en parle. Cependant par la suite il remarque que leurs comportements envers lui changent. Par exemple, l'un d'eux refuse que Thomas rentre chez lui lorsque les enfants de sa conjointe sont présents, et son autre ami lui dit qu'il ne veut pas en entendre parler à nouveau et que si cela avait été quelqu'un d'autre, « il y serait déjà passé ». Malgré ces réactions ambivalentes de la part de son entourage, Thomas ne leur en veut pas et reste empathique et reconnaissant de leur réaction.

« Mais j'respecte, j'respecte que il veut pas en entendre parler. Déjà qu'la première fois que j'lui ait dit euh, il était très bon parce que j'comprends qu'c'est... Pour moi, c'est veux veux pas, c'est s'est banaliser parce que j'vis avec depuis tout l'temps t'sais. Mais j'comprends comment qu'ça peut choquer là. Quand j'dis que c'est banaliser c'est dans l'sens que j'le vis tous les jours »

Thomas

Léon va lui aussi être confronté à une réaction contradictoire lorsqu'il en parle à une amie qui semble compréhensive sur le moment, mais qui cesse de lui parler quelques semaines après le dévoilement. Cette réaction l'affecte et par crainte de perdre des gens de son entourage il ne fera pas d'autre dévoilement. Léon nomme avoir l'envie d'en parler, mais préfère rester évasif avec ses proches, il leur mentionne qu'il consulte, mais ne leur indique pas le motif. Il en est de même pour Thomas qui suite aux changements de comportement de ses amis reste élusif sur les raisons de son suivi. La peur des répercussions liées au stigma de l'attirance pour les mineurs, et la volonté de ne pas être perçu différemment dans sa famille, contraignent Thomas à filtrer les informations qu'il dévoile à son entourage.

« J'en ai parlé à une personne, que j'étais attiré vers ça, mais elle l'a bien pris, mais, deux semaines après on dirait qu'y'a arrêté d'me parler faque, j'sais pas. Faque depuis c'temps là j'ai arrêté de.. C'est sûr, c'est sûr j'aimerais ça n'en parler. Mais en même temps non, je l'sais que j'va être capable tout seul de, juste d'en parler de mes rencontres pis comment ça s'passe. Pis t'sais sans dire que j'suis attiré vers les jeunes, mais juste n'en parler de mes rencontres comment ça s'est passé. »

Léon

« Récemment j'lui ai dit (à son père) que, que j'tais dans un organisme pis que j'étais pas capable de lui dire c'tait quoi. Que c'tun problème que j'avais depuis tout l'temps. Euh, pis que j'allais pas bien pis que j'avais besoin d'aide. Il a respecté mon choix. Mais j'ai trop peur des répercussions qu'ça peut avoir euh justement vu que c'est dans la famille, un jour ou l'autre mon frère mes cousins moi on va avoir des enfants. J'veux pas que, j'veux pas qu'y'est des malaises t'sais. J'veux être perçu comme une personne comme une autre t'sais »

Thomas

Lors de l'entretien, Thomas évoque son envie de partager son attirance pour les mineurs, non pas par revendication, mais par désir d'accepter qui il est. Il explique ne plus ressentir de honte depuis qu'il a compris qu'il n'avait pas choisi son attirance, mais qu'il pouvait choisir de ne pas agir dessus. Cette envie de partage reste toutefois inimaginable pour le moment, à cause de la crainte d'être socialement perçu comme une PASM et des conséquences que cela pourrait avoir dans sa vie quotidienne et sur sa santé mentale.

« Un de mes rêves ça s'rait, c'est bizarre à dire, mais, le dire à tout l'monde. De faire un genre de coming out t'sais. Pis j'aurais même pas honte sincèrement. J'ai aucune honte à ça. Depuis.. un peu moins qu'un an j'ai pu de honte, parce que... ouais j'l'ai pas décidé »

Thomas

L'identification sociale des autres participants s'est faite à la suite de leur arrestation lorsqu'ils ont dû dévoiler les raisons de leur judiciarisation à leurs proches. Leur entourage découvre leur attirance pour les mineurs et doit faire face au processus judiciaire dans lequel leur proche est impliqué. Pour les conjointes de Nicolas, Jocelyn et Robert, cette découverte est très violente. Robert décrit le choc et la rage de sa femme lors de son arrestation, et le cheminement difficile pour tenter de comprendre malgré le dégoût que cela a pu susciter chez elle. Nicolas mentionne la difficulté pour sa femme même plusieurs mois après son arrestation de comprendre les actes qu'il a posés.

« Ma femme c'était différent, elle était moitié partagée entre le désir de m'aider pis moitié partagé par un dégoût par rapport à ce que j'avais fait, fait qu'elle c'était plus mitigé pis elle savait pas t'sais comment dealer avec ça »

Robert

« Ben j'pense que ça l'a créé, ça a été, c'est encore très difficile pour elle. C'est très difficile pour elle parce que, parce que pendant toute ce temps-là notre vie sexuelle était pas super top là t'sais. »

Nicolas

Jocelyn évoque le moment où il dévoile son arrestation à un de ses amis proches, qui comme la femme de Robert, doit composer entre l'envie de l'aider et la difficulté de passer outre la désapprobation des actes posés pour tenter de les comprendre. Malgré tout, son ami décide de le soutenir.

« C'est une séquelle, je l'ai dit à un de mes amis, celui qu'est proche puis, y'a trouvé ça dur, pis il est venu me voir pis il a trouvé ça dur que j'lui dise ça, on voyait que ça le, y'avait une grande amitié face à moi pis il l'a conservé. Mais je voyais qu'il était, qu'il réprobait, il y avait une grande réprobation de sa part. J'lui dit écoute, j'veux m'en sortir c'est certain, on s'en parle t'sais t'es mon chum, ça fait 40 ans qu'on se connaît. Mais lui aussi il m'supporte. »

Jocelyn

L'entourage de Jérémy l'a beaucoup soutenu suite à son arrestation, il dit ne pas avoir ressenti de jugement de leur part. Le soutien de ses proches a été essentiel, pour sa santé mentale, mais aussi pour la réalisation de son parcours d'aide. En effet, comme plusieurs participants qui ont été arrêtés, Jérémy a eu des conditions de libération lui interdisant l'accès à Internet. C'est une amie qui l'a aidé à trouver des ressources pour recevoir de l'aide, et encore aujourd'hui c'est un proche qui s'occupe de ses comptes et factures en ligne. Les enfants de Robert ont eux aussi réagi de manière empathique et l'ont soutenu dans son processus d'aide. À plusieurs reprises, Robert a mentionné l'importance de s'être senti soutenu par sa famille suite à l'arrestation. Il dit ne pas s'être suicidé grâce à ce soutien-là.

« Euh, bah premièrement surpris, mais ils, ils m'ont appuyé j'ai pas senti de jugement rien, ils m'ont appuyé euh. Ils m'disaient regarde c'est des choses qui peuvent arriver, mais, ce qu'ils m'ont dit c'est "on te connait on sait que t'es une bonne personne, que t'abuserait pas d'enfants ni rien". C'est un moment, c'est comme, on sait t'es qui comme personne pis regarde on garde contact pis on t'appuie dans tes euh, dans tes démarches là. »

Jeremy

« Et euh, bah j'pense que c'te rencontre là ça a été beaucoup d'émotions, mais, j'dirais que sur le coup ils l'ont quand même, ils ont quand même bien réagit là. C'était pas trop accusateur ou jugé tant que ça, en tout cas moi j'ai pas senti qu'ils... j'pense qu'ils se rendaient compte que j'avais besoin d'aide »

Robert

Grâce aux témoignages recueillis, il apparaît que le soutien social et familial est précieux pour la santé mentale des participants et pour l'organisation matérielle du parcours d'aide, par exemple pour chercher des professionnels ou des ressources adéquates. Nicolas souligne le paradoxe entre le rejet que peut susciter l'attirance pour les mineurs et le soutien qui lui a été nécessaire pour aller demander de l'aide.

« Pis moi j'tais comme "oui j'ai besoin d'aide, j'vas y'aller osti, laissez moi pas tomber s'il, s'il vous plait" t'sais. "J'ai besoin qu'vous soyez là" t'sais. Fait qu'le paradoxe des dénonciations de l'été dernier c'était ces gens-là il faut qu'ils fassent un bout d'chemin tout seul. Y'avait un paradoxe entre ça pis les pulsions, les énergies positives qui m'avaient permis... D'aller chercher de l'aide »

Malgré des réactions variables, d'incompréhension ou de soutien, l'arrestation et l'identification sociale en tant que PASM a eu plusieurs conséquences pour les personnes concernées. Jocelyn évoque l'absence de certains de ses petits-enfants qu'il n'a pas pu revoir depuis sa judiciarisation. Bien que ses propres enfants le soutiennent, cela reste une blessure pour lui.

« Donc c'est ça, pis j'ai, mes deux filles m'appuient mes frères, y'a un de mes frères qui a trouvé ça dur bien entendu. Ma conjointe m'appuie, j'ai un de mes gendres qui m'a barré complètement, j'ai deux de mes petits-fils, mais j'ai une petite fille et un petit fils que j'ai pas vu depuis un an et demi quasiment. Depuis l'arrestation enfaite, pis il veut pas que je les vois. »

Jocelyn

Que l'identification sociale soit le résultat d'un dévoilement volontaire ou non, les personnes sont tributaires de la réaction des gens à qui elles révèlent leur attirance pour les mineurs. Nous avons vu que les attitudes face au dévoilement varient, bien que quasiment tous les participants aient été confrontés à de l'isolement, du dégoût, de l'incompréhension et de la honte. Si l'entourage est capable d'offrir du soutien, le processus d'aide est facilité. Toutefois, il n'est pas indispensable comme nous le montre la situation de Léon, qui a dévoilé son attirance à une amie, et qui malgré une réaction négative de sa part a su trouver les moyens d'aller chercher de l'aide par lui-même. Le manque de support de la part des proches peut cependant avoir des conséquences sur la détresse psychologique des personnes. Plusieurs répondants ont mentionné l'importance de savoir leur famille auprès d'eux pour passer au travers d'envies suicidaires après leur arrestation.

Nous avons vu dans cette section les différents contextes de découverte de l'attirance pour les mineurs, ainsi que les différentes formes d'identification qui ont été abordées lors des entretiens. Seulement deux participants sur six s'identifient comme des PASM, un autre s'identifie en partie comme quelqu'un ayant une attirance pour les mineurs, et les autres s'identifient comme des personnes qui ont été dépendantes à du MESMI. Thomas et Léon ont évoqué une attirance sexuelle, mais également romantique pour les mineurs, contrairement aux autres participants pour qui l'attirance était purement sexuelle. Il est intéressant de souligner que ce sont les seuls qui d'une part sont allés chercher de l'aide avant un potentiel passage à l'acte, et d'autre part qui ne sont pas identifiés judiciairement comme des PASM. Pour Jérémy, Jocelyn et Robert, leur arrestation a été un point d'arrêt dans leur consommation de MESMI et le déclencheur de leur parcours d'aide. Nicolas a quant à lui d'abord été identifié socialement comme un agresseur sexuel de mineurs avant d'être identifié judiciairement comme tel. Le type d'attirance pour les mineurs (romantique et/ou amoureuse) et le type d'identification semble avoir un impact sur le parcours d'aide des personnes.

II. L'aide pour les PASM : trouble pédophilique, craintes à demander de l'aide et accompagnement actuel et futur

Nous avons vu lors de notre revue de littérature qu'il existe plusieurs obstacles à la demande et l'obtention d'aide pour les PASM. Tout d'abord, pour demander de l'aide il faut être capable de reconnaître la présence d'un problème qui nécessite un accompagnement, bien qu'il ne faille pas forcément que les personnes reconnaissent un problème d'attirance sexuelle pour les mineurs pour demander de l'aide. Parmi les participants à notre étude, tous font état d'une détresse psychologique assez importante induite par leur attirance pour les mineurs. Plusieurs d'entre eux ont mentionné des épisodes de déni ou de minimisation de leur acte. Nous les avons questionnés sur les raisons de l'absence de demande d'aide de leur part, malgré la présence de cette détresse pendant parfois de multiples années. Ils ont évoqué différentes craintes et barrière à aller voir des professionnels pour parler de leur intérêt pour

les mineurs : le stigma, la honte, le manque de ressources disponibles ou connues, le manque de moyens financiers, ou encore ce que Jocelyn a appelé « *le frein social* » c'est-à-dire le fait d'être un homme. Nous allons aborder la détresse résultant de l'intérêt sexuel pour les mineurs, les types d'aide à leur disposition et les obstacles à l'obtention d'un suivi thérapeutique.

1. Le trouble pédophilique

Le DSM-V distingue la pédophilie du trouble pédophilique. L'aspect qui différencie ces deux éléments est la détresse vécue par la personne par rapport à cette attirance pour les mineurs. Un individu peut donc ressentir un intérêt sexuel pour les mineurs sans avoir de souffrance liée à cet intérêt. En revanche, si la personne vit des difficultés aussi bien psychologiques, émotionnelles ou sociales par rapport à cet intérêt sexuel pour les mineurs, alors elle peut être diagnostiquée avec un trouble pédophilique. Parmi les participants à l'étude, tous ont expérimenté une certaine détresse liée à leur attirance pour les mineurs, qu'ils s'identifient ou pas comme une PASM. Thomas et Léon, les deux participants qui s'identifient comme des PASM, font état d'une détresse constante et envahissante depuis qu'ils ont découvert leur attirance il y a quelques années. La présence de fantasmes qui ne partent pas avec le temps, une dépendance à la masturbation et au MESMI, ou encore un isolement dû au stigma de l'attirance pour les mineurs sont autant de causes de souffrance pour eux. Pour Nicolas, la détresse vient en partie de son attirance, mais surtout de l'identification sociale de celle-ci. En effet, il a été dénoncé il y a plusieurs mois et subit depuis les conséquences de cette publicisation de ses actes délictuels et de son attirance sexuelle pour les adolescents. Enfin, pour Jérémy, Jocelyn et Robert, l'addiction aux images d'exploitation sexuelle de mineurs sur Internet a occasionné chez eux une détresse psychologique importante, à cause notamment de la honte d'avoir cette attirance, et de la solitude dans laquelle cela les a plongés. Leur identification judiciaire a été un point d'arrêt pour leur consommation de MESMI, mais a aussi engendré de la souffrance.

A) Détresse psychologique

Thomas nomme vivre beaucoup de souffrance, il est médicamenté depuis quelques mois à cause d'une dépression liée à la présence de son attirance pour les mineurs et à l'envahissement de ses fantasmes. Il mentionne la fatigue induite par ses pulsions, notamment à cause de la dépendance à la masturbation. Thomas dit se masturber jusqu'à 4 fois par jour et se réveille même plusieurs fois dans la nuit, pour se masturber sur des fantasmes d'enfants. Il évoque aussi le paradoxe entre l'intensité que lui apporte l'attirance pour les mineurs et la détresse dans laquelle ces fantasmes le mettent.

« Ouais bah c'est sûr j'ai beaucoup de dépression liée à ça. Parce que ben justement j'ai des fantasmes qui s'en vont pas. Ça m'pose des problèmes social, euh, des fois euh ça dépend avec qui, des fois c'est c'est moins pire, mais souvent j'ai d'la misère à regarder le monde dans les yeux ou, j'ai l'impression que tout le monde le sait »

Thomas

« C'est pas quelque chose qu'est dans c'monde là faire l'amour à un enfant. Quand j'pense à ça j'suis totalement déconnecté. J'suis dans un autre monde, le décor est plus l'même. C'est c'est vraiment, j'm'évade dans un rêve t'sais. Pis c'te rêve là c'est c'est quasiment une, quasiment une raison d'vivre pour moi en même temps, parce que c'est ce qui, c'est ce qui y'a d'plus beau comme. C'est dur à dire pis, mais en même temps c'est vrai. Parce que euh, j'peux pas l'nier. J'me masturbe minimum quatre fois par jour, j'me réveille la nuit minimum une fois deux fois pour me masturber. Pis ça peut aller beaucoup plus là. »

Thomas

Lorsqu'il parle de sa dépendance au MESMI, Thomas parle d'automutilation émotionnelle. Et bien qu'il ait une sexualité adulte satisfaisante avec sa conjointe, il explique que cela ne fait pas taire ses pulsions concernant les mineurs. Thomas compare les pulsions masturbatoires à de la drogue, et décrit des effets de sevrage et de manque physiques lorsqu'il ne se masturbe pas pendant plusieurs jours. Enfin, la réalisation que les fantasmes n'allaient probablement pas partir a été également difficile à vivre pour lui.

« T'sais pour ma blonde elle elle m'a dit c'est sur que si tu continues à aller sur des sites c'est fini. Pis euh moi j'lui ai dit que j'faisais ça c'tait comme de l'automutilation émotionnelle un p'tit peu t'sais... mais elle l'sait pas que encore aujourd'hui j'ai j'ai des pulsions t'sais. Pis que ça va probablement jamais partir là. »

Thomas

Léon est lui aussi envahi par son attirance et les fantasmes qui viennent avec. Il explique à quel point cette attirance qu'il n'a pas choisie prend de la place dans sa vie, cela allant jusqu'à nuire à ses tâches quotidiennes et professionnelles. Il consomme de la drogue pour s'auto-médicamenter, cela l'aide à calmer ses pulsions et baisse son anxiété par rapport à la présence de son attirance. Léon décrit sa consommation comme un moyen de cacher sa dépendance aux images d'exploitation sexuelle de mineurs sur Internet. Lors des années où il a consommé plus de drogues et d'alcool, sa consommation de MESMI a diminué, et inversement.

« Ben ça nuit à mon travail, ça nuit à mes tâches quotidiennes t'sais. Quand s'est rendu là là.. quand tu manges des toasts pis qu'tu penses à ça t'sais. Bah j'pouvais travailler un peu, à chaque à chaque travail que j'ai travailler dans un bureau c'tait ça divaguait faque là j'tais pas capable de travailler pis »

Léon

Jocelyn évoque la souffrance ressentie lorsqu'il commence à chercher des images pédopornographiques et la spirale infernale qui s'enclenche par la suite, l'addiction a été directe. Il parle aussi de la facilité avec laquelle ces images sont accessibles, et l'impossibilité pour lui d'aller chercher de l'aide ou d'arrêter de consommer du MESMI pendant plus de deux décennies à cause de la puissance des pulsions qu'il ressentait. Sa consommation d'images d'exploitation sexuelle de mineurs sur Internet a eu des impacts sur sa perception de lui-même, avec un fort sentiment de culpabilité et de dépréciation. Tout comme Léon et Thomas, Jocelyn rapporte un manque de sommeil à cause de sa consommation nocturne de MESMI. Il mentionne la détresse qu'il a vécu après son arrestation, il sera d'ailleurs admis pendant quelques jours aux urgences à cause d'une perte de contact avec la réalité et un risque suicidaire élevé. Jocelyn nomme avoir eu des flash-backs pendant plusieurs mois après le début de sa thérapie, notamment d'images pédopornographiques, dénotant l'envahissement des pulsions dans sa vie.

« C'est comme si je venais de découvrir quelque chose que j'sais pas inconsciemment que j'cherchais là peut-être. Non, mais c'est ça, ça a été quand même, ça m'a frappé comme un autobus qui me passe dessus le corps. Moi j'ai trainé ça pendant 20 ans de temps, ben pour moi c'est une souffrance parce que j'voulais m'en sortir, mais y'avait, j'avais des pulsions tellement fortes là que je recommençais, je recommençais. . »

Jocelyn

Pour Jérémy, la détresse psychologique était présente avant que débute sa consommation de MESMI et a augmenté par la suite. Il a vécu plusieurs épisodes dépressifs dans sa vie, résultant parfois dans des phases suicidaires. Selon lui, cette dépression latente a eu une incidence sur sa consommation de MESMI. Il émet l'hypothèse que s'il n'avait pas eu ce mal-être initial il ne serait peut-être jamais tombé dans une addiction à ce genre de contenu.

« Oui effectivement y'a une détresse psychologique, c'est comme la, une des façons que cette détresse-là peut aller c'est vers la pornographie juvénile, mais au départ c'est qui y'a une détresse psychologique qui est là pis elle peut prendre différentes formes, et ça c'est une des formes, mais au départ c'est ça y'a une détresse psychologique. C'est sûr que là y'a un travail en amont à faire là. »

Jérémy

Contrairement aux autres participants, la détresse psychologique chez Nicolas s'est manifestée après les dénonciations faites à son égard, et non pas avant. L'identification sociale a été pour lui difficile à vivre puisqu'elle s'est accompagnée d'une perte de travail, d'amis et d'estime de soi. Suite à cette période, Nicolas a commencé à avoir des idées suicidaires et à consommer de plus en plus de drogue.

« Tranquillement les gens se sont désistés, pis à un moment donné cet été, l'été dernier, c'est pas juste les gens qui sont désistés c'est toute qui a sacré l'camp. C'est c'est c'est, ben dans mon cas ça l'a été mon travail, ça l'a été mes entrées d'argent, ça l'a été mes projets, ça l'a été mes collaborateurs, c'était rendu trop lourd d'être autour de moi. À c'moment là j'étais dévasté, à c'moment j'ai rien à dire à part fuck toute pis j'suis une merde, pis c'est vrai que j'mérite pas de vivre à la limite là t'sais. »

Nicolas

Pour Robert, la pornographie a joué le rôle d'échappatoire pour son stress et son mal de vivre. Il décrit le cercle vicieux de la consommation de MESMI comme un besoin ou une pulsion de regarder des images d'exploitation sexuelle de mineur sur Internet qui l'amène à ressentir du dégoût vis-à-vis de lui-même, suivi d'une baisse de l'estime de soi et du refuge dans du MESMI.

*« Mais au début, j pense que j'expérimentais plus pour aller chercher du plaisir, mais ça a faite comme une roue où, là j'me trouvais pathétique fait que là j'tombais un peu, ça allait mal au travail, à un moment donné ça s'est mis à aller mal au travail fait que là j'ai déprimé encore plus et là je retournais dans... fait que ça a accéléré la consommation, pis plus j'accélérais la consommation, plus j'pense que j'déprimais parce que j'me trouvais vraiment c'est ça pathétique *rires*. Fait que là, c'était encore pire au travail, y'a rien qui m'tentait. Quand j'faisais de quoi pour le travail ça m'faisait suer parce que j'avais pas l'gout de l'faire, fait que j'avais le goût de retourner dans la pornographie. J'me trouvais vraiment épouvantable, j'm'écoeurais vraiment. C'était comme, j'peux pas croire c'que j'faisais. Pis malgré ça je retournais, c'est ça que j'comprends pas. »*

Robert

Comme Jocelyn et Nicolas, Robert mentionne la détresse occasionnée par son arrestation, notamment des idées suicidaires importantes à sa sortie de détention policière. Il sera mis sous antidépresseurs quelques jours après. Il nomme que s'il était réellement attiré par les mineurs, c'est-à-dire dans la réalité et pas seulement virtuellement, il ne sait pas comment il pourrait vivre avec cette attirance et la quasi-certitude d'avoir affaire au système de justice à un moment donné.

« J'me sens pas comme ça, mais en même temps j'me dis si j'me sentais comme ça, j'sais pas si j'pourrais vivre premièrement, pis deuxièmement c'est comme, le fait d'avoir sûrement un processus juridique, on est sûr d'avoir un problème à un moment donné avec ça. »

Robert

Thomas et Léon expliquent vivre une forme de détresse psychologique depuis qu'ils ont découvert leur attirance. Cette détresse repose à la fois sur la présence de fantasmes

envahissants, difficile, mais nécessaire à accepter. Ils mentionnent également souffrir de l'isolement dans lequel leur attirance les pousse, puisqu'à cause du stigma entourant celle-ci, ils se retrouvent très seuls sans personne à qui en parler autour d'eux. Jérémy et Robert ont parlé des épisodes dépressifs qu'ils ont vécu avant de tomber dans la consommation de MESMI, une forme de détresse était donc présente avant qu'ils ne se rendent compte de leur dépendance à ce genre contenu. Cependant, celle-ci a amplifié leur souffrance et a eu des impacts sur leur vision d'eux-mêmes. Jocelyn a lui aussi vécu de la détresse dans plusieurs aspects de sa vie, psychologiquement, mais également dans ses relations. À force de mentir et de se cacher pour consommer, il a mis de côté son travail et la relation avec sa femme, en s'isolant toujours plus au fil des années. Nicolas est l'un des seuls pour qui la détresse psychologique n'a pas été évidente avant son arrestation. Il fait part d'un mal-être, mais également d'une forme de déni quant à ses comportements sexuels problématiques. La détresse psychologique s'est donc plus fait ressentir après son identification sociale et judiciaire.

B) Isolement et stigma

Thomas parle de l'isolement dans lequel son attirance le met, il dit se sentir très seul là-dedans, notamment à cause du stigma lié à l'attirance pour les mineurs et le fait qu'il ne peut pas en parler et être soutenu dans les difficultés occasionnées par celle-ci. Il pense pourtant que s'il pouvait en parler à quelqu'un quand il en a besoin, cela pourrait l'aider à gérer ses pulsions. Le manque de connaissances de l'entourage peut rendre difficile leur compréhension, il décrit par exemple le fait que ses proches pensent que depuis qu'il a un suivi thérapeutique il n'a plus de pulsions, ce qui n'est pas le cas. Il s'isole alors dans son attirance et par crainte de leur jugement ne parle plus de la présence de ses fantasmes à son entourage.

« Pis, t'sais comme j'ai dit tantôt, j'suis sur que si j'pourrais dire à quelqu'un "hey là ça va pas bien j'ai des pulsions" p'tetre que deux fois sur trois ça m'empêcherait de déraper t'sais. »

Thomas

« Donc c'est ça, tout l'monde pense que c'tait comme une passe de détresse, pis que t'sais pis qu'c'est fini. Donc là si j'ai bah ça m'arrive à chaque semaine d'avoir des, des pulsions, pis des, d'avoir des des jours où j'suis beaucoup dans mes fantasmes pis j'me masturbe beaucoup, mais personne le sait, j'en parle à personne sauf... »

Thomas

Léon parle lui aussi du poids du stigma lié à l'attirance pour les mineurs, qui l'empêche de pouvoir en parler à son entourage, et qui le contraint à devoir vivre avec ça tout seul. L'extrait de citation met en lumière la relation entre le tabou de l'attirance pour les mineurs et l'isolement dans lequel cela plonge les PASM.

« Ben, c'est, c'est la... une des affaires les plus mal vue au monde si j'pourrais dire. Ben j'suis pas ben en d'dans là, t'sais que j'peux pas en parler à personne là. Surtout qui y'ont des enfants t'sais. C'est ben dur d'en parler même si t'es, c'est des bons amis là. »

Léon

Nicolas, à l'inverse de Thomas, Léon ou des autres participants, ne s'est pas isolé tout seul. Les gens autour de lui ont commencé à s'éloigner à mesure que les dénonciations ont pris de l'ampleur. Les personnes de son entourage ont cessé de le soutenir lorsqu'il a été question de harcèlement envers des mineurs. Il se retrouve alors très isolé, avec pour seul cercle de soutien sa femme. Il nomme la difficulté que cela a été pour lui de se retrouver si seul, alors que ce qui l'avait aidé à aller chercher un accompagnement thérapeutique et professionnel en premier lieu, était ce même soutien de son entourage.

« Ben, comme j'te dis au début c'était cool c'était cute, quasiment t'sais. "Mais non Nicolas on est là pour toi pis on va jamais t'laisser euh aller, pis on va t'aider, pis t'as besoin d'aide, pis on est là". Pis à un moment donné c'est devenu insoutenable j'pense pour ces gens là. C'est devenu insoutenable, les rumeurs, les vérités, les... le côté mineur.

Clairement le côté mineur. Y'a des gens qui ont, j'veux pas m'perdre dans qui a fait quoi comment. Y'a un moment donné quand j'te dis que ça l'a basculé à, ben c'est des mineurs. Ce qui était vrai, mais pas totalement la réalité du jour là t'sais. »

Nicolas

L'isolement ainsi que le manque de satisfaction dans les relations amoureuses précèdent l'attrance pour les mineurs chez Jérémy. Ce sont des éléments qui aident à comprendre sa trajectoire sexuelle déviante qui l'a amené à consommer du MESMI pendant plusieurs années. C'est grâce à son travail thérapeutique qu'il a compris le lien entre son isolement progressif et le rétrécissement de son intérêt sexuel.

*« Pis euh, ici moi ça fait quand même une dizaine d'année j'suis ici, j'suis sorti de *nom de quartier* pis tranquillement j'ai glissé du côté euh vraiment d'être isolé. Là j'pense qu'il y a un lien, et euh, le, mes intérêts aussi rétrécissaient. A moment donné j'écoutais même plus les nouvelles j'me disais bon bah tant qu'à pas être capable de changer l'monde j'aime mieux pas être au courant pis. Faque j'm'isolais beaucoup dans un monde euh un peu un monde virtuel. C'est, c'est comme, comme j'disais tantôt l'espèce d'entonnoir là »*

Jérémy

Pour Robert, le fait de ne pas pouvoir parler de son problème d'addiction aux images d'exploitation sexuelle de mineurs sur Internet a fait en sorte qu'il reste plus longtemps dans

cette spirale, et que son dégoût de lui-même devienne de plus en plus fort. L'isolement a aggravé la détresse psychologique déjà présente chez lui. D'ailleurs, Robert mentionne que la pandémie de COVID-19, et l'isolement qu'elle a induit ont eu un impact sur son addiction au MESMI.

« Fait que ça a été un cercle vicieux là, pis, j'pense qu'en 2020 avec la pandémie ça a accéléré parce que j'étais comme tout l'temps à la maison. T'sais avant j'allais au bureau, j'voyageais beaucoup, j'voyais des gens. Pis tout ça d'un coup tu te retrouves que tu bouges plus du tout bah là c'est facile, c'est tellement accessible, c'est tellement facile. Toujours pris tout seul à faire ça là, la consommation elle a augmenté... »

Robert

Tout comme les autres participants, Jocelyn a fini par s'isoler à cause de son addiction au MESMI, notamment à cause des mensonges auxquels il a dû recourir pour cacher sa consommation. Cette dernière a eu un impact sur plusieurs sphères de la vie de Jocelyn, comme le travail ou ses relations amoureuses. Il reconnaît que le temps qu'il prenait pour consommer était du temps qu'il n'avait pas en réalité. Cela explique ses carences de sommeil et la distance qu'il met avec ses proches, puisque le manque de sommeil le rend irritable avec eux.

« Donc euh, c'est toute le mensonge qui y'a en alentour de ça, c'est toute la cachette, la planification, le fait que, le soir je dormais pas j'étais fatigué. Mon travail en a souffert, j'ai, t'sais quand j'disais que j'faisais quelque chose pis que j'faisais ça à la place, j'avais un stress parce que la chose que j'devais faire s'faisait pas donc, c'était une roue qui tourne continuellement dans le mauvais sens. Et les relations avec mes conjointes aussi à ce moment-là, j'étais pas disponible pour eux autres là, parce que j'étais occupé avec cette cochonnerie-là. »

Au cours de chaque entretien, les répondants ont évoqué le stigma entourant l'attirance pour les mineurs et les conséquences de celui-ci sur leurs parcours respectifs. Premièrement, le stigma ajoute à la détresse psychologique en affectant l'estime de soi des personnes et en favorisant l'apparition de sentiment tel que le dégoût, la honte ou la culpabilité. Deuxièmement, cela contribue à l'isolement dans lequel la plupart des participants se sont retranchés, volontairement ou non. Enfin, la stigmatisation de l'attirance pour les mineurs empêche beaucoup de gens d'aller chercher de l'aide avant qu'ils ne soient arrêtés par les services de police. Plusieurs des personnes interrogées ont fait le parallèle avec la consommation de drogue, en nommant que s'ils avaient un problème de consommation de drogue ils pourraient en parler, et que verbaliser ce genre de dépendance aide bien souvent à s'en sortir.

« Pis moi, ça ça m'enrage, parce que j'aurais des problèmes de drogues j'frais du crack je j'irais l'dire à mon père, mais avec aucun aucun problème t'sais. J'aurais une rechute j'pourrais appeler quelqu'un "hey là je j'ai envie d'faire euh d'prendre une pof de crack" mettons. Pis même y'a y'a une semaine ça m'est arrivé d'avoir des pulsions, pis j'sentais l'besoin juste de dire à quelqu'un "hey là en c'moment j'capote là, je j'ai j'aurais envie d'faire l'amour à un enfant" t'sais. Pis juste le fait de l'dire à quelqu'un ça aurait p'tetre fait en sorte que j'me serais pas masturbé pendant deux heures et demi d'temps t'sais. Mais j'peux pas. »

Thomas

« J'pense c'est plus facile quand t'es dépendant à la cocaïne ou dépendant au jeu de trouver quelqu'un à parler pis discuter que de dire t'es dépendant un à la pornographie, deux à la pédo-pornographie. »

Robert

« Mais c'est proscrit puis, c'est un peu comme le comble du malheur là t'sais, Satan pis la pédophilie t'sais. T'es t'une vraiment mal, mauvaise personne, ça pis tuer quelqu'un, t'es dans les pires personnes au monde. »

Nicolas

« Pis autre point aussi, me faire dire que je suis un pédophile c'était très difficile pour moi que mon premier thérapeute me dise ça. Pis c'est, ça a été comme une sorte de, parce que le mot pédophile a une connotation tellement péjorative dans le, dans le, euh, dans le monde industrialisé. Tu peux battre ta femme, tu peux faire ci, tu peux battre tes enfants, mais si c'est un pédophile c'est pire que tout, c'est comme un criminel c'est comme si tu as tué quelqu'un. Donc c'est dans ce sens-là que moi je l'ai très mal pris. »

Jocelyn

En somme, tous les participants ont expérimenté de la détresse psychologique par rapport à leur attirance pour les mineurs, bien que ça n'ait pas été au même moment pour tous. Les personnes qui s'auto-identifient comme des PASM semblent avoir des fantasmes sexuels impliquant des mineurs, et souffrir de la présence de ceux-ci, plus tôt que celles qui ne s'identifient pas comme telles. Bien qu'ils n'aient pas encore 30 ans, Léon et Thomas rapportent un mal-être, un isolement et une intégration du stigma plus important que les autres répondants. Pour eux, l'attirance sexuelle pour les mineurs précède les conséquences du trouble pédophilique, ce qui semble indiquer l'existence d'un lien. En revanche pour les autres participants, certains symptômes de détresse se déclarent avant même la reconnaissance d'un intérêt sexuel pour les mineurs. Certains se questionnent sur l'impact de ces symptômes sur l'apparition de leur attirance pour les mineurs. En effet, Jérémy et Robert mentionnent avoir

vécu des épisodes dépressifs et d'isolement avant la découverte de leur attirance virtuelle. Jérémie pense d'ailleurs que c'est l'isolement et l'insatisfaction dans ses relations amoureuses avec des adultes qui ont participé au rétrécissement de ses intérêts sexuels sur Internet. Pour Robert, des problèmes érectiles et une insatisfaction sexuelle avec sa conjointe pourraient avoir favorisé sa dépendance à la pornographie légale, qui l'a ensuite amené à développer une dépendance pour le MESMI. Jocelyn est lui aussi d'abord devenu dépendant à la pornographie adulte avant de commencer à consommer ce genre de contenu. Selon lui, la détresse et l'isolement sont liés chez lui à sa dépendance aux images d'exploitation sexuelle de mineurs sur Internet, et non l'inverse. Enfin, Nicolas évoque une détresse psychologique induite par l'identification sociale due aux dénonciations publiques, et non à son attirance sexuelle pour les mineurs.

2. Barrières à demander de l'aide

Parmi les six participants de l'étude, seulement deux sont allés chercher de l'aide avant d'être identifiés par le système de justice. Les craintes à demander de l'aide varient selon les personnes, et les répondants ont exprimé plusieurs barrières à aller consulter par rapport à leur attirance sexuelle pour les mineurs. Il est admis que la stigmatisation de ces personnes peut empêcher ou retarder leur demande d'aide par peur du jugement, ainsi que par crainte des possibles conséquences légales pouvant en découler. La plupart des répondants ont également souligné le manque d'accessibilité de l'aide offerte aux PASM, comme le manque de ressources ou le coût financier d'un suivi thérapeutique.

A) Stigmatisation et peur du jugement

Comme nous l'avons vu dans la section précédente ainsi que dans notre revue de littérature, le stigma entourant l'attirance pour les mineurs induit de la honte chez les

personnes ayant cette attirance. De ce fait, plusieurs d'entre eux préfèrent tenter de régler le problème par eux-mêmes, et finissent souvent par obtenir un suivi avec un professionnel une fois identifié judiciairement. Presque tous les participants ont nommé avoir craint le jugement des professionnels lorsqu'ils ont envisagé d'aller consulter pour leur attirance. Le stigma associé à celle-ci rend le dévoilement particulièrement compliqué et anxiogène. Robert explique l'impossibilité pour lui de parler de sa dépendance à la pornographie, ne serait-ce que légale, et donc encore moins de son addiction au MESMI. Il mentionne que l'arrestation a donc été bénéfique dans le sens où il n'a plus eu le choix d'en parler. Jérémie parle lui aussi de son malaise à aborder des choses liées à la sexualité, et de sa crainte de susciter du rejet chez les autres.

« Ben comme j'disais c'est un sujet tabou fait que, moi c'était le principal frein c'était d'en parler, c'était d'ouvrir sur quelque chose, t'sais dans mon éducation à moi, ma génération, aller parler, même sans parler de pédophilie, juste pornographie normale, d'en parler c'était déjà quelque chose. Fait qu'encore plus le juvénile. T'sais là j'en parle parce que j'ai eu l'arrestation, j'ai comme pas le choix d'en parler, fait que dans le fond c'est une bonne affaire, mais avoir voulu chercher de l'aide avant, je sais pas. »

Robert

*« Oui ben des craintes oui, par rapport au jugement. Par rapport à, à, j'suis quelqu'un d'assez pudique aussi, de parler de choses sexuelles et de, oui y'avait *silence* oui y'avait une gêne et une crainte, la crainte du, du rejet ou l'attitude des autres par rapport à moi là. Certains jours quand j'y allais j'étais en sueur là. »*

Jérémie

Léon évoque ses réticences à demander de l'aide à cause de la peur d'être jugé, mais aussi la nécessité de l'outrepasser pour avoir un suivi avant d'être possiblement arrêté et d'être obligé d'en parler.

« Ben les, les premiers temps c'est d'être jugé. Fait qu'la t'ose pas trop demander mais là, quand tu veux d'l'aide t'as pas l'choix d'demander d'l'aide. »

Léon

Jocelyn assimile la peur du jugement à un « frein social », c'est-à-dire la difficulté particulière pour les hommes d'aller chercher de l'aide, et la pression qu'ils peuvent se mettre pour s'en sortir tout seuls.

« Pis aussi le frein social, le frein t'sais, aller chercher. Le fait t'sais qu'un homme c'est un homme hein. Un homme souffrant, c'est viril. Donc c'est ça les freins, les.. un homme c'est un homme, ce que les autres vont penser parce que je suis très très fragile. »

Jocelyn

B) Un manque d'accessibilité de l'aide

Des temps d'attente trop longs dans le secteur public

Sur les six participants à l'étude, quatre d'entre eux ont un suivi thérapeutique au privé. Ce chiffre s'explique en partie par le manque de ressources s'adressant aux PASM disponibles dans le secteur public. Par conséquent, les temps d'attente y sont très élevés et les personnes doivent souvent patienter plusieurs mois avant d'avoir un rendez-vous. Thomas a dû attendre 6 mois pour avoir accès aux services du CIDS, étant donné que l'organisme a une longue liste d'attente due au manque de ressources formées et spécialisées pour intervenir auprès de cette clientèle. Il souligne les enjeux que posent ces mois d'attente pour des personnes comme lui, qui consultent souvent lorsqu'elles sont en état de crise ou d'urgence. L'absence d'aide pour ces personnes peut avoir de graves conséquences vis-à-vis de la prévention des abus sexuels sur les mineurs.

« Bah j'veux pas parler contre le CIDS là parce que.. Mais euh ça a pris, j'dis 6 mois pis p'tetre un peu plus longtemps, où j'leur ai appelé et j'dis que j'consultais de la pédopornographie. Euh, pis j'peux pas juger parce que j'ai aucune idée c'est quoi leur demande, c'est quoi leur t'sais... Mais euh ces 6 mois si j'aurais eu envie d'passer à l'acte pis j'aurais eu des enfants dans mon entourage, dans ces 6 mois. T'sais ça m'fait capoter un p'tit peu pis comme, pour une gravité comme ça, qu'il y ait tant d'attentes. Donc euh, pis j'suis vraiment content d'être ici là t'sais. »

Thomas

Les délais pour obtenir de l'aide peuvent également entraîner des conséquences sur le suivi judiciaire des personnes. Robert, qui n'a pas attendu longtemps pour recevoir de l'aide puisqu'il consulte auprès d'une sexologue au privé, aborde le risque de récurrence et les conséquences judiciaires. De plus, si la personne a entamé un cheminement thérapeutique, son dossier juridique risque de mieux paraître devant le juge et celle-ci pourra possiblement avoir accès à de meilleures conditions de libération.

« Fait que t'sais moi j'm' imagine quelqu'un qu'attend un an pour être admis au CIDS pis qu'est en pré-sententiel pis que ça prend une éternité au niveau juridique pour faire de quoi, j'sais pas c'qui fait. Je sais pas, j'suis sûr que y'a des bris de conditions ça s'peut pas. Moi si j'avais pas de l'aide là j'serais sûrement retombé dedans. J'peux pas croire, c'est fort là. »

Robert

Un coût financier élevé dans le secteur privé

Cependant, l'attractivité des suivis thérapeutiques au privé a un prix. Un accompagnement dans le secteur public peut être jusqu'à cinq fois moins cher qu'auprès d'un professionnel en libéral. Les inégalités sociales et financières se retrouvent donc dans

l'accessibilité à l'aide pour les personnes aux prises avec une attirance pour les mineurs ou une dépendance au MESMI ; puisque ceux qui ont les moyens ont accès à de l'aide presque immédiatement.

« Pis en plus il faut avoir les moyens aussi parce que c'est pas gratuit quand on s'en va de c'côté-là. Au CIDS ou Amorce tu payes 30\$ ta séance alors qu'au libéral c'est plutôt 150\$. »

Robert

Contrairement à d'autres participants de la recherche, qui ont des moyens financiers supérieurs et qui ont donc eu accès à des professionnels au privé, Léon n'a pas pu accéder à de tels services. Il s'est donc retrouvé confronté à l'offre de service public et donc à des temps d'attente très longs avant d'obtenir un suivi. Lui aussi a dû attendre 6 mois avant d'avoir un suivi au CIDS, faute de place et de ressources alternatives. L'un des principaux freins à l'obtention de services d'aide en amont d'un premier passage à l'acte serait le coût financier d'une telle démarche au privé, et les temps d'attente pour obtenir des services au public. Le manque d'aide financière et de ressources adaptées aux PASM pourrait expliquer l'absence de demande d'aide en amont du premier passage à l'acte.

« C'est pas vraiment accessible, t'sais moé oui en c'moment j'ai besoin d'aide, pis c'est pas tout l'monde qui irait, qui (silence) le monde en général ils iront pas ils vont passer à l'acte avant là. Parce que anyway, parce que c'est ça, le problème c'est que c'est payant. Pas tout l'monde qui ont l'argent à mettre pour se faire aider, pis là ils savent que c'est pas gratuit fait qu'ils attendent de passer à l'acte pis là ils vont s'faire aider par quelqu'un ou la police, il va être obligé d'être. Faque là, c'est dommage là »

Léon

Un manque de médiatisation des services d'aide

S'ajoute au temps d'attente et au coût élevé de l'aide, le manque de médiatisation de celle-ci. Robert souligne que les seules informations qui circulent sur l'attirance pour les mineurs font souvent état de faits divers sordides, ce qui tend à renforcer la stigmatisation des PASM et l'amalgame entre ces dernières et les agresseurs sexuels d'enfants. Il semble important de pouvoir créer un espace de parole plus empathique et informatif sur la réalité des PASM et sur les différentes ressources disponibles pour elles. Ce type d'initiative pourrait favoriser les demandes d'aide en amont d'une identification judiciaire.

« Ben que ça soit un peu plus parlé, que ça soit pas, parce que la façon, moi j'trouve que la seule façon dont c'est parlé c'est négativement ce que, j'comprends là, mais c'est dans les journaux, les t'sais, que c'est très médiatisé en terme de, pis ça fait peur ça aussi là, mais c'est très médiatisé en terme de telle personne à fait ça pis.. et puis c'est pas quelque chose qui est facile à parler, pis même les organismes d'aide là comme, comme ici ou Amorce à Montréal ou n'importe quoi, personne connaît ça avant que tu sois pris dans l'système là. Fait que c'est pas évident, moi j'sais pas la ligne info-suicide y'a d'la publicité, la ligne pour la cocaïne il va y avoir de la publicité, mais ça personne en parle. C'est, faut vraiment vouloir faire une recherche pis trouver de l'aide, moi j'trouve ça très difficile là. Encore une fois j'cherche pas des excuses, mais c'est pas évident. Fait que c'est ça, si c'était plus...moins stigmatisé, si y'avait de la publicité, de l'information, pis dans l'fond... »

Robert

Un manque de formation des professionnels

Comme cela a déjà été souligné dans plusieurs études, il existe un manque de formation auprès des professionnels de la santé (psychologues, sexologues, thérapeutes, médecins...) concernant l'accompagnement des PASM. Cinq de nos six participants ont mentionné avoir été confrontés à ce problème-là lors de leur recherche d'aide. Jocelyn explique que la première psychologue qu'il consulte ne connaissait pas très bien le sujet,

puisqu'elle ne comprenait pas certains termes qu'il donnait. Il a par la suite été référé à un thérapeute spécialisé auprès des délinquants sexuels.

« Puis, là j'vois, j'demandais si elle connaissait ça, ce genre de délinquance là : oui oui quelques-unes. Dans les questions que j'posais pis ci pis ça, quand que j'donnais un terme, j'voyais qu'elle comprenait pas trop c'que j'disais. Donc j'ai dit, oh c'est peut-être pas la bonne personne »

Jocelyn

Léon sera lui aussi confronté à ce manque de connaissances et de formation lors de sa première demande d'aide à 18 ans, sans toutefois avoir la chance d'être référé à un professionnel compétent. Cela entrainera un intervalle de 10 ans sans suivi professionnel. De plus, les professionnels n'échappent pas aux préjugés et au stigma qui touchent les PASM, et plusieurs d'entre eux refusent de travailler auprès de cette clientèle. Robert a dû appeler de nombreux sexologues avant d'obtenir de l'aide suite à son arrestation, il a essuyé plusieurs refus à cause de la nature de sa demande de consultation. Le manque de formation, de connaissances et de référence peut faire en sorte que la personne qui fait la demande d'aide y mette fin.

« C'est pas vrai que, c'est pas toutes les sexologues qui acceptent de traiter ce sujet-là t'sais, fait que tu t'fais rejeter là, tu t'fais. Quand tu cherches de l'aide pis tu sais pas où aller, pis si t'appelle quelque part pis quelqu'un dit "oh non moi je m'occupe pas de d'ça", les chances que t'en fasse un deuxième appel sont minces. Parce que tu t'sens rejeter pis tu d'dis j'suis un rejet de la société, j'voux rien, fait que j'vas m'arranger avec mes troubles. »

Robert

« J'avais, j'avais essayé de rentrer en thérapie mais tu pognes trois mauvais thérapeutes avant d'pogner le bon, faque euh ça peut être décourageant »

Nicolas

C) Enjeux légaux et crainte d'être dénoncé

Plusieurs participants ont mentionné qu'ils n'avaient pas fait de demande d'aide plus tôt par crainte d'être dénoncés pour leur comportement criminel, en l'occurrence la consommation de MESMI. L'exemple le plus marquant est celui de Jocelyn, qui n'est pas allé chercher d'aide car il ne savait pas que c'était possible d'être aidé sans être signalé aux autorités. La crainte de se faire arrêter parce qu'il consommait des images d'exploitation sexuelle de mineurs sur Internet a été plus forte que son besoin d'aller consulter. Le manque d'information sur les obligations pour les professionnels de signaler a retardé son parcours d'aide.

*« Ben regarde c'est ça, l'aide, comme j'dis j'avais un frein à ça là dans l'sens, comme je t'expliquais tantôt c'est que tu commets des crimes à chaque jour, pis ces crimes là, juste le fait d'avoir un item dans ton ordinateur c'est minimum un an de prison, c'est pas rien là. Y'en a qui battent du monde pis ils ont quelques semaines de prison. 1 an de prison, donc le fait d'aller voir des gens, psychologues ou autre, pis d'en parler, c'est, tu commets des actes criminels. Donc ça freine. Comment dit, ça craint *rires*»*

Jocelyn

Thomas aussi a attendu avant de consulter par crainte que la justice ne se mêle à son suivi thérapeutique. Il a eu peur de se voir imposer une aide obligatoire à partir du moment où il a dévoilé son attirance pour les mineurs à des professionnels.

« Parce que, surtout en venant ici, j'savais pas trop c'tait quoi. J'savais pas trop à quoi m'attendre, j'avais peur justement qu'un moment donné j'dise trop d'choses pis que là j'sois obligé de faire quoi qu'ce soit ou que j'aïlle des restrictions ou que ça s'mêle avec la justice t'sais, j'ai eu beaucoup de peurs comme ça. »

Thomas

Les demandes d'aide en amont d'une identification judiciaire sont limitées par le manque d'accessibilité des ressources disponibles pour les PASM, le manque d'information sur le rôle des professionnels, et la peur du jugement. Cela explique en partie que seulement deux de nos six participants aient demandé de l'aide avant une arrestation. En diversifiant l'offre de service et en la rendant plus accessible, il est probable que plus de PASM fassent appel à un accompagnement pour leur attirance, réduisant ainsi la détresse psychologique et prévenant les abus sexuels sur les mineurs.

« Donc ça, ça, c'est comme ça m'a fané toute ma vie, dans l'sens où j'étais pognée avec ça pis j'pouvais pas en sortir. La seule manière c'est que j'me suis faite arrêter. Là j'ai eu de l'aide. Mais c'est bête là, j'aurais apprécié que les gens comme moi qui veulent s'en sortir puissent s'en sortir sans être obligé de passer par la prison. »

Jocelyn

3. Types d'aide et avenues futures

Nous avons vu que tous les participants présentent des manifestations du trouble pédophilique, et que tous ont mentionné avoir eu des craintes à aller chercher de l'aide. Étant donné l'importance de l'accompagnement auprès des PASM, il semble important de s'intéresser aux types d'aide qui sont sollicités par ces dernières et ceux qui le sont moins. Actuellement, tous les répondants sont aidés par des professionnels, c'est-à-dire par une aide formelle, qu'il s'agisse de psychologue ou de sexologue. Certains ont l'obligation judiciaire

d'avoir ce suivi, comme Nicolas, Jérémy, Robert et Jocelyn ; d'autres ont fait la démarche de façon volontaire comme Léon et Thomas. Nous venons d'aborder les différents enjeux que les personnes peuvent rencontrer lors d'une demande d'aide auprès d'un professionnel. Nous allons maintenant voir les autres formes d'accompagnement qu'utilisent les répondants.

A) Types d'aide mobilisés

Aide formelle : suivi individuel ou thérapie de groupe

Jérémy est l'un des seuls à avoir participé à des groupes de parole avec des personnes ayant une attirance pour les mineurs. Bien qu'il ait pu se sentir confronté, ces rencontres l'ont aidé à pouvoir parler plus librement de sa consommation de MESMI, et se sortir d'une certaine forme de déni. Jocelyn a lui aussi fait plusieurs rencontres de groupe lors de son parcours d'aide. Selon lui, il y a certains avantages comme le fait de pouvoir se faire refléter des choses ou encore s'identifier aux parcours d'autres personnes. Cependant, il nomme avoir fait plus de progrès lors de son suivi individuel que lors des rencontres de groupe puisqu'il a pu aller plus en profondeur sur certains aspects de sa vie.

« Ça c'est certain que individuel euh on a moins de barrière. En groupe il faut t'sais on est en groupe, quand c'est notre tour de parler on parle. Moi j'suis toujours transparent, mais tu peux pas trop trop élaborer là, parce que tu dis tu réponds aux questions, t'sais. Donc c'est un petit peu moins en profondeur, on est 18. »

Jocelyn

Thomas et Léon ont tous les deux émis des réserves à obtenir de l'aide de groupe, si le groupe de parole mélange agresseurs sexuels d'enfants et PASM. Pour eux, il y a une différence entre les gens qui ont une attirance pour les mineurs et ceux qui ont agi sur cette attirance. L'idée d'offrir des services spécifiques aux PASM qui ne sont pas passées à l'acte

semble donc intéressante. Thomas discute des avantages de cette forme d'aide mais il nomme sa crainte de se retrouver avec des gens pour qui le passage à l'acte sexuel avec des mineurs est quelque chose d'acceptable. D'une part cela ne l'est pas pour lui, et d'autre part, Thomas dévoile avoir été victime d'un abus sexuel lors de son enfance, et ne sait pas s'il serait à l'aise de parler avec des gens qui ont agressé.

*« Je sais pas euh, bah même avec * ont avait parlé un peu des réunions de groupe. J'pense que ça peut être, ça peut être bien de, de pouvoir s'exprimer avec des gens qui vivent la même chose là. En même temps ça m'fait peur parce que, moi j'suis pas ça t'sais. Dans le sens que comme j'te dis j'suis en pleine conscience que c'est pas éthique. J'te l'ai pas dit mais j'ai vécu un abus aussi pendant que j'étais jeune. Donc euh.. Mais j'aurais peur d'me ramasser avec des gens pour qui, que pour eux c'est acceptable pis ça m'mettrais pas à l'aise j'pense. »*

Thomas

Comme Thomas, Léon se met à distance des personnes qui passent à l'acte. Paradoxalement, il se considère à risque d'un jour passer à l'acte, bien qu'il ait la ferme volonté de rester abstinent, d'où cette recherche d'aide en amont d'un passage à l'acte. Il semble que les personnes qui ont fait la démarche de demander de l'aide avant la judiciarisation veulent se distinguer des personnes qui ne l'ont pas fait.

Aide informelle : communauté en ligne, groupe de soutien et entourage

Aucun des participants n'a mentionné utiliser les communautés en ligne dans le but de s'entraider entre PASM. Robert, comme Jocelyn, a consulté des forums pour PASM, dans le but d'échanger du contenu à caractère pédopornographique. Il nomme que ce genre de forum n'a pas été bénéfique pour lui, puisqu'au lieu de l'aider à s'en sortir, les personnes sur ces forums ont participé à alimenter ses fantasmes. Thomas aussi explique que son expérience

avec les communautés en ligne de PASM n'a pas été aidante puisqu'elle lui a servi à avoir accès à du contenu pédopornographique plutôt qu'à du soutien dans l'abstinence et le non passage à l'acte. Ces témoignages soulignent le double tranchant de ces communautés, qui pour certaines offrent un vrai rôle de soutien et d'entraide, là où d'autres vont favoriser les échanges de fantasmes ou de contenu d'exploitation sexuelle de mineurs sur Internet.

« Ben les photos j'en ai pas échangé beaucoup moi, presque pas là, mais c'était plus des histoire, chatter. C'est ça, mais ça t'aide, dans l'sens que ça t'amène encore plus loin là, tu t'fais filer des idées pis des pensées de d'autre monde qui sont p'tetre, dans certains cas qui sont rendus déjà plus loin qu'toi fait que.. C'est ça, parce que tu t'dis oh j'suis pas tout seul, c'est pas si pire que ça. Tu tombes sur des chats pis tu commences à jaser avec du monde qui pense comme toi. Pis ça c'est encore pire parce que tu t'encourages mutuellement. »

Robert

Léon nomme explicitement ne pas chercher à être en contact avec d'autres PASM. En effet, pour lui chercher une communauté au sein de laquelle avoir un sentiment d'acceptation ou de compréhension est synonyme d'accepter ou de justifier les passages à l'acte, comparativement à accepter son attirance.

« Parce que le but c'est pas d'accepter que tu regardes d'la la pédophilie t'sais. Faut pas qu'ça ça s'rende normal. T'sais accepter que "oh c'pas grave" t'sais, "j'regarde des mineurs". Rendre ça banal t'sais »

Léon

Concernant l'entourage, beaucoup de participants ont reçu du soutien de leurs proches au moment du dévoilement de leur attirance, mais peu peuvent compter sur eux comme une

source d'aide. L'entourage de Thomas l'a soutenu, et le soutien encore, dans sa démarche d'aide mais sans avoir qu'il souffre encore de pulsions et qu'il est toujours attiré par les mineurs. Le manque de connaissances et de compréhension des proches peut rendre compliqué l'accompagnement de la personne au quotidien. Cependant, tous les participants ont souligné l'importance d'avoir un réseau de soutien autour de soi. Sans parler d'aide, la simple présence des proches de Robert a été aidante pour surmonter son arrestation et entamer son parcours d'aide. Ainsi, le support des proches est essentiel sans toutefois remplacer le processus d'aide.

« Pis moi je l'dis, j'me considère chanceux parce que j'ai une famille, j'ai des enfants qui se sont regroupés, qui se sont mis derrière moi, fait que j'ai eu un support t'sais, comme ça même s'ils savaient pas quoi m'dire ils étaient là. »

Robert

En conclusion, plusieurs types d'aide peuvent être bénéfiques, selon les personnes et leurs besoins. Tous les participants conviennent pour dire que l'aide formelle auprès d'un professionnel formé pour travailler auprès de cette clientèle est la plus efficace à court-terme. Le soutien de l'entourage est évidemment un élément important dans la réussite mais aussi le maintien du parcours d'aide. Quant aux communautés en ligne, elles ont des avantages comme le fait d'être accessibles et de préserver l'anonymat des personnes ; cependant, bien des dérives sont possibles et elles peuvent parfois devenir plus handicapantes que bénéfiques.

B) Amélioration de l'aide

Diversifier l'aide pour la rendre plus accessible

Les participants ont évoqué plusieurs avenues intéressantes pour améliorer l'offre de service, comme la distinction entre les PASM qui sont passées à l'acte et celles qui sont abstinentes. De plus, certains répondants ont mentionné des alternatives à l'aide existants déjà,

comme l'ouverture d'une ligne d'écoute anonyme pour les PASM. Depuis la réalisation des entretiens, le CIDS a lancé le projet « Ça suffit » à destination des personnes aux prises avec des fantasmes sexuels déviants. En plus de la mise en place d'un site web comportant des modules d'auto-assistances, une ligne d'écoute a été créée. Il est désormais important de pouvoir la faire connaître et la rendre accessible aux personnes en ayant besoin, afin de leur offrir une écoute empathique et pouvoir les référer à des professionnels compétents. Thomas admet que des services plus accessibles, tels qu'une ligne d'écoute, permettraient d'outrepasser certains freins à l'accès à l'aide pour les personnes réticentes à aller consulter, mais aussi pour celles qui consultent déjà, mais qui ont des pulsions plus importantes par période.

« Ouais des lignes téléphoniques ça s'rait euh, ça s'rait pas fou j'pense. Parce que juste là ça fait deux semaines j'suis pas venu ici, pis, pis je l'sais. Ça fait une semaine que j'ai que j'ai plus de pulsions. J'me réveille plus souvent la nuit pour me masturber. Parce que justement ça fait deux semaines que j'suis, que j'l'ai pas extériorisé à personne, que ça fait juste rouler dans ma tête à moi pis que j'suis toute seul là-dedans. »

Thomas

Robert reconnaît lui aussi les avantages de la mise en place d'une ligne d'écoute, notamment l'accès à des personnes formées et prêtes à venir en aide à cette clientèle. Ce genre d'initiative facilite la démarche d'aide, puisqu'un coup de téléphone peut sembler plus simple à faire qu'entreprendre une démarche d'aide en présentiel. De plus, cela évite les rejets de professionnels pas formés ou ne voulant pas travailler auprès de ces personnes.

« T'sais avoir une ligne pis connaître une ligne qui est ouverte pour ça, c'est sûr, j'pense que je l'aurais appelé. C'est tellement tabou dans notre société que, je sais pas,

appeler pis dire j'ai ça, pis quand t'appelle des sexologues aussi, parce que j'ai faite la démarche après mon arrestation, y'en a qui veulent pas traiter de ça pentoute. Alors que si y'avait une ligne là, comme info suicide quelque chose comme ça, ben au moins tu sais que la personne qui va t'répondre elle est prête à discuter du sujet que tu veux discuter t'sais, tu vas pas tomber sur quelqu'un qui va falloir t'explique qui t'es, qu'est-ce qui s'est passé, pis finalement te faire dire non. »

Robert

La ligne d'écoute pourrait également servir pour les personnes qui viennent de se faire arrêter pour des délits sexuels envers les mineurs. Robert partage la détresse vécue par lui et sa famille lors de son arrestation, et leur incapacité à gérer cette situation suite à sa garde à vue. Il serait envisageable que les policiers puissent référer ces personnes pour prévenir le risque suicidaire. Parmi les quatre participants arrêtés, tous ont mentionné avoir eu des idées suicidaires suite à leur arrestation.

« Fait que, t'sais j'te dirais que quasiment que pendant ou immédiatement après l'arrestation, il devrait y avoir une façon d'avoir de l'aide tout de suite après quand tu sors de là. Tu recontactes ta famille tu sais même pas quoi leur dire, tu sais pas comment discuter, t'as besoin d'aide, t'es en détresse psychologique, ils sont en détresse psychologique t'sais. Ma conjointe est en détresse psychologique, on savait pas comment dealer avec ça ni l'un ni l'autre, on a jamais parlé de ça de notre vie. Pis là faut qu'on deal avec ça. T'sais si y'a quelque chose, l'aide à ce moment là elle serait critique. Avoir de l'aide dans c'te morceau là, c'est le bout que j'dirais qui serait le plus bienvenu, même si c'était juste une ligne quand on disait tantôt, juste parler à quelqu'un »

Robert

Contrairement aux autres participants, Léon ne semble pas intéressé par l'idée d'utiliser une ligne d'écoute, il préfère le face à face et doute de l'efficacité de ce genre de services.

« T'sais j'suis, j'vas pas, si j'veux continuer, euh consulter d'la porno pis j'vais divaguer, j'vas pas prendre là, c'est pas l'premier réflexe là mettons prendre le téléphone pis appeler »

Léon

Pour Jocelyn, le problème réside dans le manque de disponibilité des ressources d'aide pour les PASM, plus de moyens devraient être investis pour développer le réseau d'aide. Il mentionne qu'une fois dans le système les services offerts sont très satisfaisants, le problème étant d'y avoir accès.

« Premièrement il y a le fait qu'elle est pas tellement disponible. Si on parle de délai d'attentes de 1 an ou de 9 mois c'est beaucoup trop ça. Donc euh il manque de disponibilité de l'aide, c'est très restreint. Pis l'amélioration de l'aide qu'on donne, je trouve ça correct qu'est-ce qui offre. Comme on dit, quand on embarque dans le système j'trouve que l'offre est correct, elle est bien structurée, elle est bien organisée. Ils ont une technique, une stratégie et ainsi de suite, qui donne des résultats. C'est ça qu'est intéressant. Le seul problème c'est la disponibilité de l'offre. »

Jocelyn

Médiatiser les ressources œuvrant auprès de PASM

Tous les participants ont mentionné le manque de visibilité des ressources d'aide, et l'importance de les rendre plus accessibles avant une identification judiciaire. Certains d'entre eux ont apporté des idées concrètes pour médiatiser les services offerts, comme donner de

l'information dans des écoles, via les médias ou encore à travers des partenariats avec différents acteurs.

Léon propose de faire connaître les services d'aide pour les PASM dans les écoles, étant donné que plusieurs jeunes se rendent compte pendant l'adolescence de leur attirance pour les mineurs. De plus, cela peut permettre de faire de la prévention pour les abus sexuels sur les mineurs, en abordant le sujet auprès des personnes susceptibles d'être victimes, tout en facilitant le dévoilement d'agressions sexuelles vécues pendant l'enfance.

« Ben je sais pas euh, à l'école, dans les écoles. Parce que y'a beaucoup il commence à avoir une conscience, pas une conscience, mais t'sais y'a beaucoup d'jeunes qui vont faire des attouchements sans, parce que les parents ils ont, pis y ont pas sensibilisé leur jeune ou montrer que ça c'tait mal ça c'tait bien. Fait qu'juste faire des petites sensibilisations ou euh avoir, que ça soit dans les ressources de l'école mettons là. Que votre service soit dans les ressources d'école. Pas nécessairement à cau-, ceux qui sont attirés par les mineurs se sont pas nécessairement ceux qui sont faite battu ou maltraité. Moi j'ai jamais eu de d'ça pis, c'est juste d'Internet ou d'attirance qui s'est développée avec le temps »

Léon

La médiatisation de l'aide pour les PASM s'opère également à travers des partenariats, afin de s'adresser directement aux personnes concernées. Jérémie évoque la possibilité pour les policiers de fournir une liste de professionnels travaillant auprès de PASM, ou du moins de référer à quelqu'un pouvant aider à entamer un processus d'aide. En effet, la plupart des personnes qui sont arrêtées pour consommation de MESMI ont comme condition de libération l'interdiction d'utiliser Internet ; or, il est difficile aujourd'hui de chercher des professionnels

sans l'aide de cet outil. Pour que cette collaboration fonctionne, il faudrait que les organismes d'aide puissent se faire connaître des autorités judiciaires.

Robert évoque la nécessité de parler de la souffrance des PASM et de dissocier cette attirance du passage à l'acte sexuel sur des mineurs. En reconnaissant que toutes les personnes qui ont ce genre d'attirance ne passent pas à l'acte, cela ouvre la voie à la mise en place de services d'aide en amont de toute judiciarisation. Pour que l'aide soit efficace et que les gens la sollicitent, il faut également que ces derniers se reconnaissent dans les messages qui sont véhiculés par les organismes. Au cours de l'entretien, il propose de s'inspirer du projet allemand Dunkelfeld et de s'associer à des médias grands public pour créer des publicités et les diffuser sur des chaînes populaires, dans le but de toucher le plus de personnes possibles, et ainsi démocratiser l'aide offerte aux PASM.

« Ben oui, j'ai regardé les publicités pis d'ça, pis c'est ça qu'ça prend là, pis on changera pas pis y'aura toujours des gens qui vont haïr ça pis qui pourront jamais comprendre là. Fine. Mais au moins aller chercher ceux qui sont comme ça pis les amener vers une relation d'aide avant que ça aille trop loin. »

Robert

Réduire les coûts d'une démarche thérapeutique

Pour Léon, le coût financier de suivis thérapeutiques a été un frein à aller consulter. Il avance l'idée qu'une aide financière puisse être offerte aux PASM qui le désirent pour avoir accès à des suivis spécialisés sans être obligés d'attendre pendant plusieurs mois ou années. Cela pourrait permettre d'éviter certains passages à l'acte.

« Pis devrait avoir justement une aide financière pour le gouvernement. J'sais qu'le gouvernement il aide des financeurs pour retourner aux études. Mais c'qui pourrait aider des personnes justement comme moi à s'en sortir. J'suis sur qu'y'en a plein qui voudraient. Mais ils ont pas l'argent, faque bah c'est ça, ils s'enfoncent ils s'enfoncent pis ils passent à l'acte. »

Léon

Mise en place de services d'aide pour les proches de PASM

Plusieurs fois au cours de l'entretien, Robert mentionne la difficulté pour ses proches d'obtenir de l'aide, et sa culpabilité de les voir souffrir pour quelque chose que lui a fait. Il explique que sa femme a eu beaucoup de mal à trouver de l'aide suite à son arrestation, parce qu'elle consultait car il s'est fait arrêter pour consommation de MESMI. C'est finalement la sexologue de Robert qui a fini par référer sa femme à une psychothérapeute sexologue. Le CIDS offre aussi de l'aide et du soutien pour les proches des PASM, mais ils ont une liste d'attente très longue pour ce service aussi. Ça a été difficile pour Robert de voir sa femme souffrir et ne pas recevoir d'aide « à cause de lui »

« Parce que moi j'ai faite la partie criminelle, la partie c'est pas correcte, mais eux autres c'est comme des victimes collatérales de c'que j'ai faite là, toutes mes enfants. Pis c'est encore plus dur pour eux autres de trouver de l'aide que pour moi. Moi j'appelle, j'dis ok j'me suis fait arrêté pour telle affaire, j'ai une réponse. Pour moi d'avoir de l'aide pour eux autres c'était plus important que pour moi. Parce qu'ils subissent. Parce qu'au Québec on croit à la réinsertion, mais faut l'aider à arriver la réinsertion. Fait que si je changeais de quoi ça serait ça. Après ça faciliter l'aide à l'accès, oui. Mais c'te boute là là. J'pense que pour la personne qui l'a fait pis pour les proches, parce que ça les proches sont souvent oubliés là-dedans »

C) Conseil à une autre PASM

Lors de chaque entretien, nous avons demandé aux répondants s'ils avaient un conseil à donner à une autre PASM, et si oui quel serait-il. Presque unanimement, les participants ont mentionné l'importance d'aller chercher de l'aide avant que l'attirance pour les mineurs n'aille trop loin. Le conseil de Robert est d'aller chercher de l'aide *avec persévérance*, il ne pense pas qu'il est possible de se sortir seul d'une dépendance au MESMI.

« Ben de consulter, de trouver, d'aller chercher de l'aide là c'est sûr. Moi j pense pas qu'on s'en sort sans aller chercher de l'aide honnêtement là. Quand t'es rendu, quand tu consommes à un point où ça t manque, où t'en a besoin, la consommation était quasi quotidienne. Tu peux pas t'sortir de d'ça comme ça. J'ai essayé là plus qu'une fois d'arrêter toute, me dire j'ai été trop loin là j'arrête, mais dans ta tête ça refait le chemin pis ça revient pis tu recommences avec quelque chose soft pis là tu rembarques pis tu vas plus loin. Si j'avais été capable d'aller chercher de l'aide facilement pis que j'aurais pas été gêné d'aller chercher de l'aide, bah j'serais p'tetre pas retourner. Le conseil c'est d'aller chercher de l'aide, c'est la seule façon, t'sais y'a pas... pis d'aller chercher de l'aide avec persévérance. »

Robert

Jocelyn suggère aux PASM de s'informer sur l'aide disponible, puisque s'il avait su qu'il pouvait demander de l'aide sans être arrêté, il aurait entamé son parcours d'aide bien avant son arrestation.

« Euh, j'encourage fortement de s'informer, euh, parce que on peut, ce que j'comprends c'est qu'on peut avoir de l'aide de ce type de délinquance là sans se retrouver en prison

automatiquement. Encore là, l'aide est restreinte hein, comme on dit, l'offre est pas tellement généreuse à ce niveau-là. »

Jocelyn

Il mentionne que l'aide fonctionne à condition de vouloir en recevoir et de s'investir dans son parcours d'aide, une certaine responsabilité incombe donc à la personne. Le réseau peut tenter de faire connaître les différents services offerts, de réduire les temps d'attente avant d'accéder à une thérapie, mais seule la personne peut faire une demande d'aide.

« Mais ça peut, ça va donner des résultats si tu vas chercher de l'aide, si tu veux t'en sortir. C'est comme les gens qui font des thérapies pour arrêter d'se droguer. S'ils veulent pas, ils veulent pas. Donc ça aide quand tu veux »

Jocelyn

Thomas et Léon, qui sont les seuls participants à avoir fait une demande d'aide volontaire, ont des recommandations qui ne sont pas axées sur l'aide formelle. Thomas incite les PASM à parler de leur attirance avec quelqu'un, tout en choisissant bien la personne puisque tout le monde n'est pas à l'aise de recevoir ce genre de dévoilement.

« Choisir avec qui parler, pis parce qu'on peut malheureusement on peut pas dire ça à n'importe qui. »

Thomas

Léon préconise de se trouver une passion ou des activités, pour occuper son esprit autrement que par les fantasmes ou les pulsions envers les mineurs. Il suggère de briser l'isolement et de créer un réseau autre que virtuel pour prévenir les dérives de l'attirance pour les mineurs.

« Va trouver des ressources, ou trouves toi une passion ou un sport pis accroche toi à ça t'sais. Trouve toi quelque'chose d'autre à faire. Trouve toi une passion pis (silence) parce que si l'jeune y'est vraiment attiré par ça c'est qu'il, y'est pogné chez lui ou euh, devant son son ordinateur quasiment tout l'temps. D'un côté c'est d'même, faque faut qu'il fasse des amis, il bouge, il fasse des activités, là il pensera plus à ça là. »

Léon

Léon formule également un conseil aux professionnels voulant travailler auprès de PASM, celui de s'informer ou de référer de façon systématique et immédiate. Son parcours d'aide est l'illustration d'un manquement dans la chaîne d'aide, qui résulte en l'absence d'accompagnement pendant 20 ans, heureusement sans passage à l'acte.

« Ben tout suite les référer à une place spécialisée comme ici là, le CIDS, tout suite avoir, toutes les psychologues ou les sexologues aient une référence liée à ici ou à une autre place comme euh, d'aide justement »

Léon

Tous les participants ont rencontré des difficultés liées à leur attirance pour les mineurs, que celle-ci soit virtuelle ou dans la réalité, ancrée ou passagère. Ces obstacles induits par leur attirance, tels que la détresse psychologique, l'isolement ou la stigmatisation, créent le besoin d'obtenir de l'aide par des professionnels. Or, ces mêmes difficultés génèrent des barrières aux demandes d'aide des PASM. Les répondants à l'étude ont partagé plusieurs améliorations à l'accompagnement offert actuellement à cette clientèle : une diversification de l'aide, la médiatisation des services ou encore une aide financière. Nous allons maintenant nous intéresser aux parcours d'aide des participants, c'est-à-dire à l'ensemble des expériences d'aide qu'on vécurent les participants.

III. Les parcours d'aide individuels

Au cours des entretiens, chaque participant a partagé les différentes expériences d'aide qu'il a eues. Le terme de « parcours d'aide » n'existe pas dans la littérature actuelle, mais nous avons choisi de l'utiliser puisqu'il permet d'observer les trajectoires d'aide des participants de façon chronologique et non hiérarchique. Un parcours d'aide est composé de différents éléments que nous avons décomposés comme suit : le déclencheur de l'aide, les attentes par rapport à celle-ci, le processus de l'accompagnement, et enfin le vécu et les conséquences de celui-ci. Nous allons présenter chaque élément l'un après l'autre dans le but de comparer les trajectoires entre les participants. En annexe se trouvent les parcours d'aide individuels pour chaque participant, afin d'avoir une vue complète et illustrée de ceux-ci.

A) Le déclencheur de l'aide

Nous avons précédemment évoqué la nécessité de reconnaître l'existence d'un problème avant d'être capable de l'adresser et de chercher de l'aide. Étant donné que les participants ne rapportent pas les mêmes formes d'identifications à l'attirance pour les mineurs, il n'est pas étonnant de voir des différences dans le déclenchement de leur parcours d'aide. Une crise à son travail permet à Thomas de réaliser qu'il a besoin d'aide, puisque les pulsions sexuelles qu'il a envers des mineurs sont de plus en plus envahissantes. Cet événement déclenche le dévoilement de son attirance à sa copine, qui le soutient à condition qu'il entame un suivi thérapeutique. Le commencement de son parcours d'aide vient d'une détresse psychologique grandissante et d'une identification sociale de son attirance pour les mineurs.

« Bah j'ai eu un déblocage enfaite quand que j'ai eu ma crise à ma job. C'est là que j'me suis dit là faut que tu fasses quelque chose. Bah ça l'allait tout le temps dans ma sphère de travail enfaite. Mais là j'ai pas pu l'contrôler »

Thomas

Pour Nicolas aussi l'identification sociale de son attirance pour les mineurs va déclencher son parcours d'aide. Quelques mois avant d'être dénoncé publiquement, il parle ses comportements sexuels problématiques à son frère qui va l'accompagner voir une sexologue. Toutefois, il ne mentionne pas son attirance sexuelle pour les mineurs. Ce n'est que lors de la deuxième vague de dénonciation à son égard qu'il va prendre contact avec le CIDS pour entamer un suivi par rapport à cette attirance, mais avant d'être judiciairisé.

« Je pense que, je pense que y'a bien des gens qui vont attendre que ça explose, moi-même j'ai fait partie des gens qui ont attendu que ça l'explose. »

« - C'était avant que tu sois judiciairisé ? - Ouais, j'étais full fier en plus là. J'étais comme yeahhh, pas besoin d'attendre la police là. »

Nicolas

Pour Jérémy, Jocelyn et Robert, l'identification judiciaire, résultant de leur arrestation pour consommation de MESMI, a été le déclencheur de leur parcours d'aide.

À 28 ans et après l'arrêt de sa consommation de drogue, Léon consulte une seconde fois à propos de son attirance pour les mineurs. Dix ans auparavant il a demandé de l'aide suite à un évènement où il est presque passé à l'acte ; malheureusement il ne sera pas référé par la psychologue qui le voit une fois et lui dit qu'elle ne peut pas l'aider. Comme Thomas, la présence de pulsions de plus en plus envahissantes le convainc d'aller chercher de l'aide, il a l'impression qu'il est à risque de passage à l'acte. Léon est le seul participant pour qui ni l'identification sociale ni l'identification judiciaire n'auront déclenché le parcours d'aide.

« Ben j'ai replongé euh là-d'dans (la cocaïne) pis j'passais mes heures là-dedans, fait que quand j'ai euh quand j'ai arrêté ben j'me rend compte t'sais que j'ai comme un bes.., une pulsion là pour les filles, pour les petites filles. Mais j'aimerais plus avoir de pulsions J'aime mieux comme consulter que passer à l'acte »

Léon

B) Les attentes

Lors de sa première expérience d'aide auprès d'une sexologue privée, Thomas n'avait pas d'attentes particulières, si ce n'est le besoin de pouvoir parler avec un professionnel de son attirance pour les mineurs et des conséquences de celle-ci sur son quotidien. L'enjeu de cette première demande d'aide a été de trouver vers qui se tourner. Cette sexologue n'étant pas vraiment formée pour travailler auprès de PASM, Thomas a cherché une autre sexologue pour parler de son attirance. Ses attentes lors de ce deuxième suivi étaient les mêmes, c'est-à-dire trouver quelqu'un avec qui il puisse parler librement de son attirance pour les mineurs et tenter de diminuer son sentiment de solitude et d'isolement dû à celle-ci. Après avoir été référé au CIDS par cette sexologue, Thomas entame enfin un suivi avec des personnes spécialisées dans l'accompagnement de PASM. Il a du mal à formuler ses attentes puisqu'il aurait aimé ne plus avoir de pulsions, mais il se rend compte que cela n'est pas possible. Son objectif est donc maintenant d'essayer de vivre avec cette attirance, tout en ayant un meilleur contrôle sur ses pulsions et pouvoir se concentrer sur sa sexualité avec les adultes.

« « Euh (silence) c'est dur à dire. Parce que j'aimerais ça dire que c'est plus avoir de pulsions t'sais. Mais... sincèrement j'y croyais, mais euh j'me suis un p'tit peu découragé avec le temps. Beaucoup d'monde aussi, bah beaucoup, j'dis ça comme si j'avais dit ça à beaucoup d'monde; mais t'sais j'me suis faite dire que.. que c'est des

pulsions qu'y allaient pas partir t'sais. Donc là, j'vise plus à essayer de vivre avec. De bien vivre. »

Thomas

Lors de sa première consultation avec une sexologue, Léon a pour objectif de ne pas passer à l'acte et de pouvoir parler avec un professionnel des pulsions qui l'envahissent. Après 10 ans sans aide, il voit une psychologue qui le réfère au CIDS où il commencera un suivi thérapeutique auprès d'une professionnelle qui travaille avec des PASM qui ne sont pas passés à l'acte. Ses attentes par rapport à ce suivi sont de pouvoir aborder son attirance pour les mineurs et cesser sa consommation de MESMI, ainsi que de trouver des moyens pour ne pas passer à l'acte.

« Ben pouvoir en parler pis trouver des solutions, c'est les deux. »

Léon

Nicolas a eu plusieurs expériences d'aide, mais pas uniquement pour son attirance sexuelle pour les mineurs. Il présente plusieurs comorbidités, comme un trouble de la personnalité et des problèmes de consommation. Il y a quelques années il consulte une sexologue par rapport à des comportements sexuels problématiques, mais n'aborde pas l'attirance pour les mineurs. Depuis un an il est suivi au CIDS et souhaite apprendre à se contrôler, lui et ses désirs. Il reconnaît une forme de violence dans son parcours et son comportement, qu'il doit canaliser. Il précise la différence entre la présence de fantasmes déviants et le fait d'agir sur ceux-ci.

« Moi j'veux j'veux plus faire mal, j'veux pas perpétuer une violence, je je, j'veux apprendre à contrôler mes mes désirs. J'veux contrôler et je l'sais que c'est possible, même si coeur de pirate dit qu'on change pas. Mes attentes c'est ça, c'est la réduction

des méfaits. À la limite, pis ça j'pourrais peut-être aller l'dire au, au télé-journal de 18h, c'est pas grave d'y penser c'est qu'est-ce que tu fais avec ces pensées-là t'sais. »

Nicolas

Après plusieurs rencontres de groupe au CIDS, Jérémy entame un suivi avec un sexologue qu'il rencontre via un organisme communautaire. Ses objectifs de consultation se précisent alors, il souhaite comprendre l'origine de sa consommation de MESMI et travailler sur les éléments qui l'ont mené à tomber dans cette consommation déviante.

« Euh, pis ça je l'ai même écrit euh, c'est de, ben c'était de comprendre qu'est-ce qui m'avait amené là, c'était quoi le, de mieux me connaître pis de voir qu'est-ce qui m'avait amené à me faire arrêter, dans ce contexte-là. Et puis, un peu le, ben c'est deux volets. Bon, dans mon parcours qu'est-ce qui m'avait amené à à vivre cette situation-là, avoir un là j'ai carrément un dossier criminel, et de l'autre côté c'est comment à partir de d'là, mes options, j'veux dire avoir une vie saine et bien remplie et agréable. Alors comment en arriver, euh entre autre passer de l'autre côté pis avoir une vie sociale puis agréable et saine. »

Jérémy

Les attentes de Jocelyn vont évoluer au fil des suivis thérapeutiques qu'il va entreprendre. Lors de sa première expérience d'aide avec une psychologue, il cherche lui aussi à comprendre ce qui l'a amené à consommer des images d'exploitation sexuelle de mineurs sur Internet pendant de nombreuses années. Il est ensuite référé à un thérapeute travaillant auprès d'agresseurs sexuels, son objectif avec lui a simplement été de répondre aux exigences de libération qui lui ont été données, puisque la relation thérapeutique a été difficile. Un an après, il entame un suivi avec le CETAS, où il veut comprendre d'où vient cette dépendance au MESMI et également trouver des outils pour éliminer cette dépendance.

« Ben mon objectif c'était de m'en sortir. Ouais de m'en sortir pis d'être capable d'éliminer cette dépendance-là. D'avoir les outils pour éliminer cette dépendance-là. »

Jocelyn

Suite à son arrestation, Robert a rapidement cherché à obtenir de l'aide auprès de professionnels. Face au temps d'attente des organismes comme le CIDS et le Groupe Amorce, il débute un suivi avec une sexologue privée. Il a les mêmes attentes que Jérémy et Jocelyn, c'est-à-dire de comprendre comment il a pu être attiré par des images d'exploitation sexuelle de mineurs sur Internet, et comment il peut s'assurer qu'il ne retournera plus vers ce genre de contenu dans le futur. De plus, il souhaite assainir sa relation à la sexualité et à la pornographie de manière générale.

« Mais bon, pourquoi j'ai été vers la, vers le juvénile, ça me dépasse. C'est, j'arrive pas à comprendre comment j'ai pu m'rendre là. Fait que là y'a une partie de d'ça que j'aimerais comme comprendre pis aussi être sûr que ça me r'prendra pas là parce que j'trouve ça épouvantable. Pis l'autre partie de ma démarche avec elle c'est ma dépendance à la pornographie, pis j'aimerais vraiment m'en débarrasser. Pas que j'veux nécessairement plus jamais en consommer ou, t'sais au niveau sexuel pas à avoir plus rien, j'veux pas être un moine dans l'fond d'un monastère. Mais en même temps j'veux pouvoir avoir une relation plus normale avec le sexe en général que cette relation-là toxique avec la pornographie »

Robert

C) Le processus

Le processus d'aide, c'est-à-dire l'enchaînement d'événements qui a conduit au parcours d'aide et à sa réalisation, est singulier à chaque participant. Certaines similitudes se retrouvent

entre Thomas et Léon puisqu'ils s'identifient comme des PASM et qu'ils ont fait des demandes d'aide volontaires. Jérémie, Jocelyn et Robert ont eux aussi des parcours d'aide qui se ressemblent, car ils ont été arrêtés pour consommation de MESMI.

Thomas a consulté une sexologue suite à une crise sur son lieu de travail. Après 3 mois de suivi, il ne la trouve pas assez dynamique et « trop professionnelle », il cherche donc une autre sexologue sur Internet pour continuer son accompagnement. Thomas s'entend mieux avec celle-ci, mais elle lui nomme ne pas être formée pour travailler auprès de PASM. Elle le réfère donc au CIDS pour le suivi concernant son attirance pour les mineurs, et continue à le voir sur une base mensuelle pour parler de sa relation de couple. Après 6 mois d'attente, il commence son suivi au CIDS, à raison d'une rencontre par semaine. Thomas continue son travail thérapeutique là-bas depuis presque un an.

Léon fait une première demande d'aide à l'âge de 18 ans, car ses fantasmes sexuels envers des mineurs sont de plus en plus envahissants, celle-ci n'aboutit pas puisqu'il ne sera pas référé. À 28 ans, suite à l'arrêt de sa consommation de drogue il consulte à nouveau une psychologue qui le réfèrera à une sexologue, qui le réfèrera à son tour au CIDS. Après 6 mois d'attente, il entame un suivi là-bas, et il continue encore à ce jour son travail thérapeutique avec une criminologue.

En 2017, suite au dévoilement à son frère de ses comportements sexuels problématiques, Nicolas commence un suivi avec une sexologue. Il n'aborde pas son attirance pour les mineurs avec elle. Après plusieurs vagues de dénonciations sur les réseaux, il décide de contacter le CIDS il y a un an pour débiter un suivi là-bas. Il est actuellement toujours en processus d'aide au sein de l'organisme.

Suite à son arrestation, l'avocate de Jérémy lui donne le numéro du CIDS pour qu'il puisse obtenir des services. Il participe au programme de Sensibilisation à la Délinquance Sexuelle, qui consiste en des rencontres de groupe pendant 15 semaines. Il cherche par la suite à entamer un suivi avec un sexologue. Il fait une première séance avec un sexologue, mais celui-ci est trop cher pour lui. Il rencontre par la suite un thérapeute lors d'un groupe de discussion offert par l'organisme communautaire Rézo. Il entame un suivi avec ce thérapeute, qui est sexologue, qu'il continue depuis un an et demi. Il est sur la liste d'attente du CIDS pour participer à la deuxième partie des rencontres de groupe.

Comme Jérémy, Jocelyn débute son parcours d'aide après son arrestation. Il contacte le CETAS et le CIDS, et est placé sur les listes d'attente. En attendant, il rencontre une psychologue qui s'avère ne pas être formée pour ce genre de problématique. Elle le réfère à un thérapeute qui travaille en prison auprès de délinquants sexuels. Jocelyn débute un suivi avec ce thérapeute pendant presque un an, à raison d'une rencontre par semaine. Après 10 mois d'attente, le CETAS le contacte pour commencer un suivi. Il met fin à son travail avec le thérapeute et entame des rencontres de groupe pendant 15 semaines. Suite à l'arrêt des rencontres de groupe à cause de la pandémie, il débute un suivi individuel. Jocelyn doit compléter la deuxième partie de la thérapie, soit 52 semaines de thérapie de groupe, à sa sortie de prison.

Robert commence également son parcours d'aide lorsqu'il est arrêté pour consommation de MESMI. Tout comme Jocelyn, il contacte le CIDS et le Groupe Amorce, où les temps d'attente varient entre 6 mois et un an. Puisqu'il a les moyens financiers, il cherche un sexologue privé. Cinq semaines après son arrestation, il entame un suivi avec une sexologue qui travaille au Groupe Amorce, et qui est donc formée à l'accompagnement de personnes aux prises avec des attirances pour les mineurs ou une dépendance au MESMI. Robert continue son suivi avec elle, une fois aux deux semaines.

D) Le vécu du parcours d'aide

Le vécu des expériences d'aide est subjectif et propre à chaque personne. Ainsi, un accompagnement auprès d'un professionnel ou une thérapie peut convenir à quelqu'un et pas à quelqu'un d'autre. L'un des résultats importants de cette section est l'importance de la formation et des connaissances du professionnel par rapport à l'attirance pour les mineurs. L'attitude empathique et le non-jugement sont également soulignés comme des éléments essentiels d'un bon accompagnement.

Dans le cas de Thomas, l'attitude « robotique » de la première sexologue qu'il consulte fait en sorte qu'il a de la retenue et qu'il ne se sent pas à l'aise de lui parler sincèrement de ce qu'il pense et ressent. Il change de sexologue pour cette raison, et nomme qu'il a besoin de quelqu'un de dynamique. Son suivi avec la seconde sexologue se déroule mieux, mais il évoque le manque d'aide que celle-ci peut lui apporter par rapport à son attirance pour les mineurs. Il mentionne que son suivi au CIDS est le plus significatif et celui qui l'aide le plus, à s'accepter et reprendre le contrôle sur sa vie, et qu'il utilise ses rencontres avec la sexologue pour parler de ses problèmes de couple.

« Ça me faisait du bien, juste juste d'en parler là. Mais, elle avait pas beaucoup de conseils t'sais qu'elle pouvait m'donner vraiment là. Vu qu'maintenant j'ai l'suivi au CIDS. Mon suivi d'attirance. Tandis qu'avec l'autre c'est ça, ça s'est plus transformé en, en, en aide de couple là. »

Thomas

Léon évoque la colère qu'il a ressentie lors de sa première demande d'aide à 18 ans, puisque la psychologue et lui avaient des objectifs thérapeutiques différents. Cette dernière lui

conseille d'aller voir un psychiatre, lui se braque puisqu'il ne se sent pas compris. Ce qu'il aime dans son suivi au CIDS c'est le fait de ne s'être jamais senti jugé, malgré son attirance pour les mineurs. Il souligne l'importance pour lui que son désir de comprendre son attirance et d'arriver à se contrôler soit entendu, plutôt que d'être vu comme un risque potentiel à prendre en charge. Pour Léon, l'approche humaniste et empathique est primordiale dans l'accompagnement des PASM.

« Ouais, bah c'est ça elle m'avait dit ça prendrait un psychiatre, comme si j'serais fou pis, j'avais besoin de médicament là. Faque j'ai pris ça avec recul. Mais moi les pilules non. Ça fait juste te, comme l'alcool ça fait juste enterrer un moment pis ça ressort pire. Moi qu'est-ce que j'aime ici c'est qu'on m'dit pas quoi faire t'sais. Je, j'suis vu comme quelqu'un t'sais pas comme un risque que les gens ben y doivent contrôler. »

Léon

Les expériences d'aide de Nicolas sont diverses et pas toutes en lien avec l'attirance pour les mineurs. Il explique que lors de son suivi avec la sexologue il n'aborde pas la question de son attirance pour les mineurs. Il ne donnera pas non plus son opinion par rapport à l'accompagnement qu'il reçoit au CIDS. Nicolas mentionne tout de même l'importance d'offrir un espace de parole pour les PASM, argumentant que la loi du silence ne permet ni d'adresser les problèmes ni la réinsertion sociale.

« T'sais on parle de la loi du silence là t'sais. Mais justement t'sais, c'est quoi la solution à la loi du silence ? Ben c'est d'faire en sorte que on puisse avoir l'espace nécessaire pour euh, pour guérir t'sais. Je je sais pas, j'suis p'tetre bien campé dans ma position euh, trop bienveillante là, mais t'sais la loi du silence ça existe quand justement il faut cacher les choses en-dessous du tapis pis euh.. Euh quand il faut, quand il faut qui assume les choses. Si les gens pouvaient avoir l'espace pour avouer leur faute, pis se, se commettre à réparer ou changer, ou travailler sur soi. »

Nicolas

Jérémy aborde l'aspect confrontant des rencontres de groupe au CIDS, mais également l'aide que cela lui a apportée, notamment par rapport au déni qu'il pouvait avoir sur la consommation d'images pédopornographiques. Le suivi avec son sexologue est celui qui l'a le plus aidé et satisfait, puisqu'il a pu comprendre l'origine de ses fantasmes avec les mineurs et a développé des outils pour y pallier. Pour Jérémy, l'aide individuelle est plus propice à l'analyse en profondeur, mais cela nécessite une bonne entente avec son thérapeute.

« Le fait de d'être en individuel ça euh, ça l'a, c'est très très aidant. Pis y'a une bonne entente ça c'est sur que, pour moi c'est le plus important. »

Jérémy

Le premier suivi que Jocelyn effectue n'est pas très concluant puisque la psychologue n'a pas les connaissances pour travailler avec des PASM ou quelqu'un qui a une dépendance au MESMI. Il raconte que son suivi avec le thérapeute carcéral a été difficile pour lui, notamment à cause de l'approche très directe et confrontante de ce dernier. Il analyse ça sous l'angle de sa profession, en mettant de l'avant que ce thérapeute travaille auprès de grand criminel. Même s'il reconnaît que cela l'a aidé, il pense qu'il aurait pu arriver au même résultat avec une approche un peu plus empathique et humaniste.

« On dirait que pendant toute le temps qu'j'ai suivi ces sessions-là, c'est comme s'il m'tapait sur la tête. J'sortais d'là complètement démoli. Pis j'pense il prenait plaisir à ça. Juste une impression, il était vraiment pas...Aucune empathie. J'y allais là, mais c'était vraiment pas plaisant. T'sais, en tout cas l'approche était vraiment difficile. T'sais mettons que j'avais de la difficulté à répondre là, j'cherchais mes mots pis là il m'dit "tu veux pas répondre, tu veux pas répondre" t'sais, il m'agressait là. Il

m'agressait là d'me dire "tu veux éviter de répondre" pis ci pis ça, il était vraiment violent. Bah on a quand même progressé là-dedans, c'est pas tout perdu, mais c'était pénible, il aurait pu faire autrement. Pis il aurait obtenu peut-être un meilleur résultat, c'est ça que j'veux dire. C'est peut-être sa manière de faire, d'agir là, mais il connaissait le milieu, mais comme je dis il connaissait pas forcément la manière. »

Jocelyn

La thérapie que Jocelyn a préférée est celle du CETAS, pour leur approche plus empathique et davantage portée sur la compréhension et la réhabilitation que sur la répression.

*« C'est celle du CETAS définitivement, parce que c'est vraiment plus adapté, euh eux autres ils disent pas le mot pédophile en passant. *rires* ce sont des gens qui ont des problèmes sexuels avec, je sais pas s'ils disent des mineurs. Ils essayent de pas trop confronter les gens comme ça, mais j'ai trouvé ça intéressant comme approche parce qu'on voit que c'est leur, t'sais mon thérapeute de * c'est pour dire si oui ou non il libère les bandits ou les prisonniers en libération conditionnelle. C'est une autre facette ok, CETAS un peu comme ici au CIDS, c'est pour aider les gens à se sortir de ça. Donc c'est beaucoup plus intéressant, pis j'vois j'ai fait beaucoup plus de progrès en 15 rencontres. Que j'en ai fait en 35 rencontres. »*

Jocelyn

Enfin, Robert lui aussi mentionne l'importance de travailler avec des professionnels formés, qui vont axer le travail sur la compréhension et la réhabilitation des personnes plutôt que de se concentrer sur la gestion du risque et la répression. La présence d'un professionnel qui ne jugera pas la personne sans chercher à minimiser le travail nécessaire à faire est essentielle pour lui.

« Mais même juste la relation euh, savoir que y'a quelqu'un, pis savoir que j'peux en parler, pis pas être gêné d'en parler là. T'sais j'ai dit c'est tabou dans la société, mais c'est tabou même familialement, t'sais c'est pas quelque chose qui est évident à parler. Fait que d'avoir quelqu'un comme ça c'est là que je vois vraiment une différence. Ça me donne une chance de reprendre le contrôle de mes émotions par rapport à ça pis, j'suis loin d'être sorti du bateau j'en suis bien conscient, mais au moins juste pouvoir parler à quelqu'un c'est déjà quelque chose. »

Robert

E) Les conséquences

Pour la plupart des participants, leurs expériences d'aide leur ont permis de mieux se connaître, et de décortiquer les problématiques qu'ils rencontrent, notamment leur attirance pour les mineurs. Par exemple, Jocelyn et Robert, grâce à un suivi adapté avec des professionnels compétents, ont pu comprendre un peu mieux l'enchaînement qui les a amenés à devenir dépendant au MESMI. Dérouler le fil des événements pour mieux le comprendre, et ainsi prévenir d'autres rechutes dans le futur. Jocelyn mentionne aussi que le suivi thérapeutique lui a permis de trouver un équilibre entre la volonté de ne jamais recommencer à consommer ce genre de contenu et la nécessaire remise en question du potentiel risque. Il fait le parallèle entre son histoire et celle des gens qui ont pu commettre des délits à cause de problèmes de toxicomanie. Il est important d'associer un côté répressif à la prise en charge puisque des actes criminels ont été commis, cependant il est indispensable d'y associer un travail de fond pour traiter la dépendance ou l'attirance sous-jacente au comportement.

« Non, les fantasmes on dirait que ces fantasmes-là sont disparus. Mais j'veux pas avoir d'opportunités pour que ça revienne. Donc j'me dis dans le futur on gère comme ça. Même si ma famille me dise t'es pas guéri, t'es obligé de te mettre ces barrières,

c'est comme le gars qui boit pis qu'est écrasé pis qu'a tuer du monde en voiture là on lui enlève ses clés pis y'a plus besoin, pour pas qu'il conduise, mais ses problèmes sont plus en amont là. »

Jocelyn

Pour Jérémy aussi, l'analyse de son parcours lui a permis de discerner les éléments qui l'ont mené à consommer du MESMI, et de travailler sur ceux-ci avec son sexologue. Thomas et Léon disent avoir moins de détresse psychologie depuis le début de leur suivi au CIDS, notamment grâce à une meilleure acceptation de qui ils sont et un meilleur contrôle d'eux-mêmes. Le travail thérapeutique qu'ils ont entamé leur permet de ne plus se considérer uniquement comme des PASM, mais comme des personnes à part entière.

« Affronter son attirance pour les mineurs c'est se donner la chance de pouvoir la contrôler »

Thomas

Pour Nicolas, son parcours d'aide lui a permis de reconnaître et d'accepter une attirance partielle pour les mineurs. En comprenant mieux comment il fonctionne et comment ses autres problématiques s'influencent entre elles, cela lui redonne du pouvoir sur sa vie.

En conclusion, l'étude des parcours d'aide permet de prendre du recul sur la chronologie des événements qui facilitent, retardent ou influencent l'accompagnement des PASM. Le déclencheur de l'aide n'est pas le même pour tous, mais il nécessite souvent une tierce personne, que ça soit la justice ou le dévoilement à un proche. Les attentes par rapport au suivi dépendent de l'identification de la personne. Léon et Thomas qui s'identifient comme des PASM veulent apprendre à gérer et contrôler leur attirance, alors que Jérémy, Jocelyn et

Robert veulent comprendre comment ils en sont arrivés à consommer du MESMI. L'analyse du processus d'aide nous a permis de souligner l'importance des références par les professionnels, et de pouvoir avoir accès à des professionnels formés. Enfin, le vécu de l'aide dépendant de la relation thérapeutique nouée avec le professionnel. Une approche empathique et non jugeant permet un meilleur travail et avancement personnel.

F) Une vue globale des parcours d'aide

Les parcours d'aide avaient pour objectif de fournir un support visuel au participant dans son récit de vie. Cela nous a permis d'obtenir des calendriers chronologiques des événements importants liés à l'attirance sexuelle pour les mineurs et aux expériences d'aide obtenues pour chacun des participants. Différents profils sont apparus grâce à cette technique, et nous ont permis de mettre en contexte les expériences d'aide avec l'enchaînement de différents événements. Pour nos six participants, nous avons pu remarquer que l'aide est arrivée plusieurs années après l'apparition des premiers fantasmes sexuels envers les mineurs ou le début de la consommation de MESMI. Les différentes barrières à demander de l'aide ont été abordées par les participants lors de leurs entretiens. Cependant plusieurs similitudes apparaissent à la lecture des parcours d'aide respectifs. Par exemple, l'ensemble de nos participants ont eu plusieurs expériences d'aide une fois que leur parcours d'aide a débuté. Cela peut en partie s'expliquer par les références entre les différents professionnels, avant qu'un suivi thérapeutique adapté puisse commencer. En moyenne, ils ont attendu 8 ans entre la date de début de la problématique et la première expérience d'aide. Toutefois, tous les participants ont débuté une relation d'aide il y a moins de 2 ans, il n'est donc pas possible d'observer la durée du suivi pour chacun d'entre eux, et l'impact de celui-ci sur leur vie respective.

D'après nos résultats, les PASM se distinguent des consommateurs de MESMI au niveau de l'aide reçue et demandée. Cependant, contrairement à ce que la littérature peut sous-

entendre, les participants distinguent l'aide formelle de l'aide informelle qu'ils reçoivent de la part de leur entourage. Levenson et Grady (2019) soulignent que l'entourage peut servir d'alternative pour gérer les difficultés associées à l'attirance sexuelle pour les mineurs. Parmi les participants, plusieurs rapportent le soutien offert par leurs proches, mais n'identifient pas cela comme de l'aide à proprement parler. L'outil des parcours d'aide permet de comprendre quels événements peuvent avoir une influence sur les expériences d'aides futures ou passées, la continuité ou l'arrêt de l'aide. Cela permet également de savoir quelles expériences d'aide sont significatives ou non pour ce genre de personnes. Il serait intéressant de pouvoir étendre ce type d'outil à un échantillon plus conséquent de PASM afin d'obtenir des données plus précises et représentatives.

Chapitre 4 : Interprétation des résultats

À travers les entretiens individuels et l'analyse des parcours d'aide des participants, nous avons pu découvrir et mieux comprendre le processus identificatoire de l'attrance sexuelle envers les mineurs. L'objectif de cette étude est d'observer la place et la fonction de l'identification sur le parcours d'aide. Il semble exister un lien interdépendant entre ces deux concepts, puisque l'identification influence le parcours d'aide, tandis que le parcours d'aide clarifie l'identification. Avant d'explicitier ce lien entre identification et aide, nous nous sommes intéressés au processus même d'identification. Pourquoi certaines personnes s'identifient comme des PASM alors que d'autres non ? Quels facteurs semblent influencer ce processus ? Les participants ont mentionné une distinction importante lors des entretiens, entre l'attraction sexuelle envers les mineurs et l'identification à l'attrance pour les mineurs. Cette observation irait dans le même sens que certaines études, notamment celle de Seto (2012) sur la conception de l'attrance pour les mineurs comme une orientation sexuelle. La vision que nous portons sur cette attrance a elle aussi une influence sur le processus d'identification.

I. L'identification, un processus multiple et complexe

Le processus identificatoire est multiple, car il se divise à plusieurs niveaux, l'individu, la société et le système de justice. Ces différents niveaux ne semblent pas liés. La personne peut s'identifier comme une PASM sans que la société la perçoive comme telle, et inversement. Léon par exemple, se définit comme quelqu'un qui est attiré par les mineurs, mais il n'est pas vu comme ça socialement, puisque personne dans son entourage n'est au courant de son attrance. Étant donné qu'il n'a pas été arrêté pour avoir consommé des images pédopornographiques, le système de justice ne l'a pas identifié non plus comme quelqu'un qui a un intérêt sexuel pour les mineurs. À l'inverse, Robert est perçu comme une PASM par le système de justice alors qu'il ne s'identifie pas comme tel. Robert reconnaît avoir eu dans le passé une attrance sexuelle pour les mineurs, mais il ne s'identifie pas comme quelqu'un qui est attiré par les mineurs.

A) Différence entre attraction et identification

Dans leur étude, Walker et Panfil (2017) évoquent cette distinction entre l'attirance sexuelle et l'identification chez les personnes LGBT. Nos résultats tendent à confirmer celle-ci puisque parmi nos six participants, trois d'entre eux admettent avoir eu une attirance sexuelle pour les mineurs sans toutefois s'identifier comme des PASM. Nous pouvons supposer que cette absence d'identification résulte dans le fait que leur attirance pour les mineurs était virtuelle et exclusivement sexuelle. L'identification à l'attirance pour les mineurs nécessiterait une composante affective et/ou romantique, ainsi que la présence de cet intérêt sexuel dans la réalité. Cette supposition nous ramène aux éléments cités par Seto (2012) dans son étude sur la vision sexologique de la pédophilie. Plusieurs éléments semblent influencer et distinguer le processus identificatoire de l'attraction sexuelle.

D'après nos résultats, l'âge de découverte de l'attirance pour les mineurs ainsi que la stabilité de celle-ci dans la vie des personnes semble distinguer les participants qui s'identifient comme des PASM de ceux qui reconnaissent une attraction sexuelle sans se percevoir comme tels. Si nous reprenons les trajectoires de Thomas et Léon, tous les deux ont découvert leur intérêt sexuel avant l'âge adulte. Ils ont d'abord pensé que cette attirance allait passer avec le temps, et grandir en même temps qu'eux. Ils se sont résignés vers 18 ans puisque celle-ci était encore présente. C'est à partir du moment où ils ont accepté la présence et l'immutabilité de leur attirance pour les mineurs qu'ils ont commencé à s'identifier comme des PASM. Ces caractéristiques, la découverte précoce et la stabilité de l'attirance, appuient la définition de l'orientation sexuelle de Moser (2015). Cela expliquerait également que Jérémy, Jocelyn et Robert ne s'identifient pas comme des PASM étant donné la découverte tardive de leur intérêt sexuel pour les mineurs, et la versatilité de celui-ci. Leur attraction sexuelle s'apparente davantage à une dépendance au MESMI qu'à une attirance sexuelle profonde envers les mineurs. Il serait toutefois important de pouvoir étudier le lien entre ces caractéristiques (âge de découverte et stabilité de l'attraction) et l'identification psychologique auprès d'un plus grand échantillon que celui de la présente étude.

D'autres facteurs peuvent expliquer cette différence entre l'identification et l'attraction. Le processus identificatoire est lié à la nature de l'attirance en elle-même. Comme nous l'avons mentionné, trois de nos six participants reconnaissent une attirance exclusivement virtuelle et sexuelle envers les mineurs. Ils ne s'identifient pas comme des PASM. Nicolas rapporte une attraction dans la réalité pour les mineurs, mais uniquement sexuelle. Il s'identifie partiellement à l'attirance pour les mineurs, celle-ci ne rendant pas pleinement compte de l'ensemble ses attirances sexuelles. En revanche, Thomas et Léon les deux participants qui s'identifient en tant que PASM, expliquent avoir une attirance virtuelle et dans la réalité pour les mineurs. Ils précisent qu'au-delà de l'intérêt sexuel, ils éprouvent une attraction affective et émotionnelle envers eux. Cette composante romantique pourrait distinguer l'identification de l'attraction. Celle-ci se retrouve parmi les 3 concepts propres à l'orientation sexuelle dans les travaux de Seto (2012), avec l'âge de découverte de l'intérêt sexuel et la stabilité de celui-ci. Nicolas, Jérémy, Jocelyn et Robert s'identifient comme des personnes attirées par les adultes, et précisent avoir une attirance aussi bien sexuelle que romantique envers eux. Il est donc possible qu'ils ne s'identifient pas comme des PASM à cause de l'absence de cette attirance émotionnelle envers les mineurs. Les individus qui ne sont attirés que sexuellement par les mineurs peuvent avoir plus de mal à s'identifier comme des PASM, car cela ne s'accompagne pas d'une attirance amoureuse ou romantique, chose qu'ils peuvent ressentir vis-à-vis d'adultes.

Le processus identificatoire peut aussi être lié à l'âge des sujets. En effet, il semble plus facile de s'identifier comme une PASM lorsque la découverte de cette attirance survient pendant l'adolescence, période à laquelle tout individu effectue un travail identificatoire complexe, en quête de soi et d'une identité (Courtois, 1998). Cela peut expliquer pourquoi Thomas et Léon s'identifient comme des PASM ; alors que cela n'est pas le cas pour Jocelyn, Robert ou Jérémy, chez qui l'attirance s'est déclarée après 50 ans. L'identification à l'attirance pour les mineurs chez des personnes plus âgées peut être plus difficile en raison de leur

identité plus stable et plus rigide, bien qu'elle ne soit pas définitive. De plus, toujours selon Courtois (1998), le processus identificatoire est lié aux normes sociales. De ce fait, nous pouvons imaginer qu'il est difficile de s'identifier comme une PASM étant donné que cette identité est grandement stigmatisée.

Dans son étude, Freimond (2013) avance la possibilité que les personnes attirées par les mineurs et par les adultes puissent avoir plus de mal à s'identifier comme PASM. Nous n'avons pas trouvé les mêmes résultats, car Léon et Thomas sont attirés par les adultes et par les mineurs, et se sont pourtant identifiés comme des PASM relativement jeunes. Cependant, cela rejoint le raisonnement de Nicolas qui ne souhaite pas vraiment s'identifier comme une PASM puisqu'il a également d'autres attirances sexuelles.

Cantor et McPhail (2016) soulignent l'importance de comprendre les mécanismes psychologiques qui différencient les PASM qui ne passent pas à l'acte de celles qui le font. La distinction entre attraction et identification pourrait permettre de les distinguer. Les PASM, chez qui l'attraction pour les mineurs s'apparente à une orientation sexuelle selon l'âge, pourraient peut-être être dissociées des personnes qui développent une attirance sexuelle pour les mineurs au cours de leur vie, afin de répondre à divers besoins. L'identification psychologique à l'attraction pour les mineurs, et notamment l'aspect émotionnel, semble agir comme un facteur de protection pour les personnes. Nous pouvons émettre l'hypothèse que ces dernières pourraient être moins à risque de passer à l'acte que les individus qui ne s'identifient pas, en particulier car elles n'envisageraient pas les mineurs exclusivement pour leur satisfaction sexuelle.

B) Une identification parfois contrainte

Certaines personnes peuvent ressentir une attirance sexuelle pour les mineurs sans s'identifier comme des PASM, pour diverses raisons comme celles que nous venons d'expliquer. Le processus identificatoire ne concerne pas seulement l'identification psychologique, et le manière dont la personne se perçoit elle-même. La société et le système de justice identifient également les individus. La vision de l'attirance pour les mineurs a évolué à travers le temps. La définition de la pédophilie donnée par le DSM-V a elle aussi changé au cours des versions et ne prend pas en compte les subtilités citées précédemment (Green, 2002). Il est question d'attirance sexuelle envers les mineurs, sans distinction entre l'intérêt sexuel et l'aspect romantique de celle-ci, et sans considérer l'identification ou non à cette attirance de la part des personnes. Nous avons pourtant observé des différences dans les conceptions psychologiques des différents participants. Nos résultats semblent indiquer que lorsque les personnes ne s'identifient pas elles-mêmes comme des PASM, elles le sont par d'autres instances.

L'identification psychologique, qui n'est pas contrainte bien qu'elle ne soit pas choisie, permet souvent aux personnes d'aller chercher de l'aide en amont d'une possible judiciarisation. L'identification judiciaire est quant à elle forcée, et bien qu'elle permette le déclenchement d'un parcours d'aide, elle contribue également à maintenir l'amalgame entre l'attirance pour les mineurs et la commission de délits sexuels (Ambroise-Rendu, 2003 ; Beier et al, 2009a). Parmi les quatre participants identifiés judiciairement, aucun ne s'identifiait psychologiquement comme une PASM. Ainsi, l'image des PASM comme agresseurs potentiels provient en partie de cette confusion entre l'identification judiciaire et psychologique. Il semble important de distinguer les deux, aussi bien en tant que professionnel qu'en tant que citoyen, afin de déstigmatiser l'attirance pour les mineurs. Il ne s'agit pas d'accepter les abus sexuels sur les mineurs, au contraire, mais de reconnaître le fait que des personnes puissent ressentir ce genre d'attirance. Il est important de pouvoir leur offrir un accompagnement

adapté afin de prévenir les maltraitances sexuelles sur les mineurs et la détresse causée par la présence d'un trouble pédophilique (Tenbergen et al, 2015).

L'identification sociale peut être contrainte ou volontaire. L'arrestation pour des délits à caractère sexuel envers des mineurs oblige souvent la personne à dévoiler son intérêt sexuel pour les mineurs à son entourage. Dans ce cas, le dévoilement est non volontaire et l'identification sociale est imposée. L'identification judiciaire de quatre de nos six participants a forcé leur identification sociale. Cette dernière peut entraîner des conséquences sur le parcours d'aide des personnes, mais aussi sur leur quotidien. Plusieurs de nos participants ont été identifiés médiatiquement comme des PASM suite à leur arrestation, et bien qu'ils ne s'identifient pas comme tels, ils doivent composer avec les conséquences qui en découlent comme le stigma (Beier et al, 2009a). L'identification sociale peut cependant venir d'une démarche volontaire de dévoilement de l'attirance. La réaction des proches est alors importante puisqu'elle va avoir une influence sur la manière dont la personne va accepter son attirance, ainsi que sur la détresse psychologique qu'elle peut ressentir (Cash, 2016). De plus, l'identification sociale permet souvent le déclenchement du parcours d'aide chez les PASM qui ne sont pas judiciairisées. Thomas par exemple, a fait une demande d'aide suite au dévoilement de son attirance à sa conjointe, qui l'a soutenu à condition qu'il entame un travail thérapeutique.

Le processus identificatoire à l'attirance pour les mineurs est pluriel par le nombre d'acteurs qui y prennent part. Il se fait à différents niveaux et est interconnecté. L'identification psychologique amène souvent la personne à dévoiler de manière volontaire son attirance à son entourage. L'identification sociale, lorsqu'elle est accompagnée d'une réaction positive de la part des proches, favorise les demandes d'aide et évite les passages à l'acte. L'identification judiciaire quant à elle permet une prise en charge thérapeutique, mais s'accompagne d'une identification sociale contrainte. L'absence de contrôle qui en résulte peut

amener la personne à vivre une forte détresse, allant jusqu'à des pensées suicidaires. Plusieurs études mentionnent que pour les personnes ayant un intérêt sexuel pour les mineurs, le dévoilement de celui-ci s'apparente à un « suicide social » (Grady et al, 2019 ; Stevens et Wood, 2019). Lorsque le dévoilement n'est pas maîtrisé, cela peut avoir un impact dévastateur.

Ces processus sont complexes et ne sont pas communs à toutes les personnes. Il est intéressant de noter que les personnes qui s'identifient comme des PASM vivent cette attirance comme étant un pan de leur identité, et pas forcément de manière exclusivement négative. Les personnes qui reconnaissent avoir un intérêt sexuel pour les mineurs ne s'identifient pas toutes comme des PASM. Il est important de continuer à distinguer l'attirance pour les mineurs du passage à l'acte pédo-criminel, afin de déconstruire le stigma entourant celle-ci. L'identification judiciaire et sociale ne sont pas synonyme d'identification psychologique, et bien qu'elles soient obligatoires et nécessaires, elles peuvent contribuer au maintien de l'amalgame entre ces deux notions.

II. Identification et parcours d'aide : une relation interactive

A) L'identification influence le parcours d'aide

L'identification ou l'absence d'identification a un impact sur le parcours d'aide. L'identification psychologique semble faciliter les demandes d'aide volontaire. Nous avons vu au travers des parcours de Thomas et Léon, que grâce au fait qu'ils se voient comme des PASM, avec les difficultés et les enjeux que cela amène, ils ont réussi à entamer un suivi thérapeutique en amont d'une identification judiciaire. La motivation intrinsèque à chercher de l'aide pour gérer l'attirance pour les mineurs est présente lorsque la personne est capable de reconnaître en elle cette attirance. Cela rejoint le travail de Cash (2016) qui souligne que pour que les PASM s'engagent dans un processus d'aide, il faut d'abord qu'elles s'identifient comme telles. Il est possible que l'apparition précoce de ce genre d'attirance permette à

l'individu de rationaliser le fait que ça ne soit pas quelque chose de choisi, et que ça légitime le fait de se faire aider. Blagden et ses collègues (2017) évoquent ce sentiment chez les PASM de ne pas avoir choisi cet intérêt sexuel, mais aussi la reprise de contrôle en découvrant qu'elles choisissent de ne pas agir dessus. Cela fait écho aux paroles de Thomas qui explique que l'attrance pour les mineurs « c'est plus un intérêt qui ne part pas plutôt qu'un intérêt qui arrive ». Il semble donc important d'offrir un discours qui favorise l'identification psychologique à l'attrance pour les mineurs chez ceux qui la ressentent, notamment en la déstigmatisant et en travaillant à déconstruire l'amalgame entre PASM et abuseurs sexuels d'enfant. Ainsi, peut-être que nous arriverons à rejoindre les PASM avant que la détresse qu'elles vivent ne soit trop profonde ou qu'elles soient identifiées par le système de justice.

Nous avons vu qu'il existe plusieurs types d'identification, psychologique, mais aussi judiciaire et sociale. Chacune de ces identifications joue un rôle différent sur le parcours d'aide. L'identification psychologique permet souvent aux PASM de demander de l'aide plus rapidement et de manière volontaire. L'identification judiciaire influence elle aussi le parcours d'aide, en l'obligeant. L'arrestation marque souvent le début de l'accompagnement pour les personnes qui ont une attrance pour les mineurs (Levenson et al, 2017). Elle représente le déclencheur principal des parcours d'aide chez les participants de notre étude. En effet quatre d'entre eux ont été arrêtés avant de demander de l'aide pour leur problème de consommation de MESMI. Plusieurs répondants ont mentionné que l'identification judiciaire était utile dans le sens où elle marque un point d'arrêt et permet à la personne de se confronter à son problème d'attrance ou à ses comportements sexuels déviants. Cependant, une certaine proportion des individus arrêtés en lien avec des délits sexuels envers des mineurs ne s'identifient pas comme des PASM, bien qu'ils soient identifiés comme tels par la justice. Le chiffre exact de cette identification paradoxale n'est pas connu, mais plusieurs auteurs s'accordent à dire qu'il oscille entre 50 et 70% (Seto et Lalumière, 2001 ; Seto, 2008 ; Walker et Panfil, 2017). Nous pouvons supposer que parmi les personnes arrêtées pour avoir consommé du MESMI, une proportion semblable ne s'identifie pas comme des PASM. Sur cinq participants ayant

consommé des images d'exploitation sexuelle de mineurs sur Internet seulement deux s'identifient comme des PASM. L'identification judiciaire contraint le déclenchement des parcours d'aide, mais elle engendre aussi des conséquences qui peuvent empiéter sur la démarche d'aide. L'exemple de Jocelyn illustre bien cette discordance. En effet, les reports répétés de son dossier à la Cour ont fait en sorte que son parcours d'aide et son suivi judiciaire ne s'articulent pas. Il comptait sur le début d'une thérapie avec le CETAS pour demander une libération conditionnelle. Du fait que son emprisonnement a été retardé, sa place sur la liste d'attente du CETAS a été fermée et il doit de nouveau attendre 9 mois avant d'avoir accès aux services. Le parcours d'aide et le parcours judiciaire des PASM gagneraient à être plus complémentaires et interreliés, afin que leur accompagnement puisse se faire plus harmonieusement. Cela bénéficierait à la personne, mais également à la société.

L'identification sociale est celle qui favorise le plus le déclenchement d'un parcours d'aide en amont de l'identification par le système de justice. Lorsque les PASM sont en mesure de dévoiler leur attirance et que l'entourage ne rejette pas la personne, cela tend à engendrer une demande d'aide. La réaction des proches est importante par rapport à l'acceptation de l'identification. Thomas par exemple a demandé de l'aide suite au dévoilement de son attirance à sa conjointe, qui l'a soutenue et accompagnée dans le démarrage de son parcours d'aide. Paradoxalement, bien que l'identification sociale favorise le plus les demandes d'aide, c'est aussi celle qui porte préjudice le plus longtemps aux personnes. En effet, plusieurs de nos participants sont identifiés socialement comme des PASM suite à la parution d'article de presse sur leur condamnation pour des faits relatifs à des délits sexuels concernant des mineurs. Cette identification médiatique a des conséquences pour eux bien après le processus judiciaire, et notamment sur leur réinsertion sociale (Lasher et Stinson, 2017). N'importe quel employeur par exemple, peut avoir accès à ces articles en cherchant leur nom sur Internet, ce qui impacte forcément leur réinsertion sociale. Ces personnes-là, une fois condamnées sont étiquetées comme des PASM, qu'elles s'identifient comme telles ou non.

Le processus d'identification pourrait jouer un rôle sur les éléments qui vont être travaillés lors du parcours d'aide. Nous pouvons penser qu'un individu qui s'identifie comme une PASM et pour qui l'attrance envers les mineurs n'est pas exclusivement sexuelle, mais également romantique, n'aura pas les mêmes objectifs qu'une personne dépendante au MESMI qui déclare être attirée strictement sexuellement. Selon la nature de l'attrance, l'aide offerte et l'objectif thérapeutique visé ne seront possiblement pas les mêmes. Si la personne s'identifie psychologiquement, et perçoit son attrance comme stable et ancrée en elle, alors le suivi devrait être axé sur la gestion cette attrance dans le quotidien (Beier et al, 2009a ; Cantor et McPhail, 2016). En revanche, si la personne reconnaît une attrance virtuelle et sexuelle pour les mineurs, mais qu'elle ne s'identifie pas comme une PASM, alors le suivi devrait s'orienter vers la compréhension du cheminement qui a mené au développement de cette attrance. De plus, l'identification psychologique découle souvent sur une identification sociale volontaire, ce qui permet le déclenchement du parcours d'aide lorsque la personne qui reçoit le dévoilement réagit de manière positive (Cash, 2016). En permettant l'accompagnement rapide des PASM, celles-ci peuvent être accompagnées pour faire face aux difficultés causées par la présence de leur attrance. Cantor et McPhail (2016) soulignent l'importance de nommer et de travailler sur les facteurs psychologiques liés au passage à l'acte sexuel envers des mineurs, tel que l'isolement, le rejet social, les idées suicidaires ou encore une diminution de l'autorégulation. Tous nos participants ont mentionné la présence, temporaire ou non, de certains de ces facteurs au cours des dernières années, et notamment depuis la découverte de leur intérêt sexuel pour les mineurs. L'identification psychologique à l'attrance pour les mineurs, tout comme son absence, semble importante à prendre en compte lors du parcours d'aide. De futures recherches pourraient s'interroger sur la manière de favoriser le développement de celle-ci chez les PASM.

B) Le parcours d'aide clarifie l'identification

Tout comme l'identification a un impact sur le parcours d'aide, ce dernier joue un rôle sur le processus d'identification. Tout d'abord, il permet de le clarifier en questionnant l'attrance

pour les mineurs. Le début d'un suivi commence bien souvent par une collecte d'information afin de cerner les besoins de la personne, et s'accorder sur les objectifs thérapeutiques à atteindre. Lors d'un accompagnement, qu'il soit déclenché de manière volontaire ou suite à une identification judiciaire, le contexte dans lequel l'attirance pour les mineurs a été découverte va être abordé. L'apparition précoce et stable de l'intérêt sexuel pour les mineurs pourrait suggérer la présence d'une orientation sexuelle selon l'âge. Les personnes qui rapportent cela semblent plus susceptibles de s'identifier comme des PASM, comme l'indiquent les trajectoires de Léon et Thomas. Toutefois, nous ne pouvons généraliser nos résultats au vu du faible échantillon de notre étude. L'aide leur permet de s'approprier cette identification, Thomas mentionne par exemple que depuis son suivi il comprend qu'il n'est pas « juste ça ». En plus de permettre l'acceptation de cette attirance, les expériences d'aide remettent les personnes en position de contrôle : elles n'ont pas choisi celle-ci, mais elles choisissent de ne pas agir dessus. Cependant, certaines personnes peuvent choisir consciemment de s'exciter sexuellement envers les mineurs, notamment en consommant du MESMI, et développer une attirance sexuelle par la suite. L'accompagnement des PASM peut inclure plusieurs séances d'identification des stratégies d'évitement mises en place pour pallier la présence de cette attirance, comme la consommation excessive de drogue, et qui empêchent l'identification psychologique (Jones et al, 2020).

Une apparition plus tardive de l'intérêt sexuel, qui se manifeste par une consommation de MESMI, peut indiquer une attraction sexuelle déviante qui comble un besoin. Pour Robert, le suivi thérapeutique auprès d'une sexologue lui a permis de clarifier l'origine et le développement de cet intérêt sexuel pour les mineurs. Il a compris que ses problèmes érectiles, qui ont entraîné une insatisfaction sexuelle de plus en plus grande avec sa compagne, l'ont mené à devenir dépendant à la pornographie. Cette addiction à la pornographie légale l'a mené à une accoutumance des contenus dits *soft*, puis à la recherche de contenus de plus en plus déviants, jusqu'à consommer des images d'exploitation sexuelle de mineurs sur Internet. Grâce au travail thérapeutique, la nature de l'attirance est clarifiée pour les personnes. Le suivi

avec des professionnels permet de comprendre quel élément a favorisé l'apparition de l'attirance et quels besoins ont été comblés.

La clarification de la nature de l'attirance et de l'identification offre la possibilité de travailler sur les manifestations du trouble pédophilique chez les PASM et sur les éléments de détresse qui ont favorisé l'apparition de l'attirance chez les individus qui ne s'identifient pas comme tels. Cette distinction aussi mince soit elle permet de distinguer deux populations différentes et donne un aperçu de la complexité des processus psychologiques qui entraînent ou non l'identification. Nous pouvons imaginer que ces résultats permettent de déconstruire une partie des craintes des professionnels à travailler auprès de cette clientèle (Jahnke et al, 2015a).

III. Amélioration de l'offre de service et perspectives d'avenir

Tout au long de notre étude, nous avons pu nous rendre compte de la nécessité d'améliorer l'accompagnement qui est présentement offert aux PASM. Bien qu'il soit important de reconnaître les avancées et le travail fourni par les professionnels qui œuvrent déjà auprès de ces personnes, nous nous devons de parfaire l'offre de service. Plusieurs participants ont fait part des conséquences d'une absence de prise en charge, aussi bien pour les mineurs que pour eux-mêmes. Pour prévenir l'identification judiciaire des PASM il faut favoriser leur identification psychologique. Une identification claire et le plus tôt possible semble réduire les risques de passage à l'acte et l'ancrage d'une détresse profonde. Cela favorise aussi le dévoilement à l'entourage dans des conditions choisies par la personne, et le déclenchement d'un parcours d'aide rapide. L'aide facilite l'acceptation de cette attirance, et donc une identification plus claire. La personne est capable de reconnaître qu'elle n'a pas choisi cette attirance, mais qu'elle a le contrôle sur ses agissements par rapport à celle-ci. Cette reprise de contrôle est souvent salvatrice et peut réduire la détresse psychologique induite par la présence de l'attirance.

A) Amélioration de l'aide, une responsabilité sociale...

Les participants à l'étude ont évoqué plusieurs améliorations possibles, notamment dans le secteur public. L'une d'elles est le développement de l'accessibilité à l'aide, par exemple en offrant plus de ressources financières aux organismes qui travaillent auprès des PASM, et en formant plus de professionnels aux enjeux que celles-ci rencontrent. La formation des thérapeutes est encore un problème aujourd'hui (Jahnke et al, 2015a). Robert explique avoir dû appeler plus de 8 sexologues différents avant de trouver quelqu'un qui veuille bien le prendre en suivi. La stigmatisation et les préjugés qui entourent l'attirance pour les mineurs sont encore importants et freinent la prise en charge thérapeutique, même parmi les professionnels censés faire preuve de plus d'empathie (Jahnke et al, 2015a ; Jahnke et al, 2015c ; Imhoff, 2015 ; Imhoff et Jahnke, 2018). Dans l'étude de Jahnke et ses collègues (2015a), 80% des psychothérapeutes en formation répondant à l'étude sont d'accord de travailler avec des PASM lorsque celles-ci ne sont pas passées à l'acte, ce chiffre tombe à 40% lorsque les personnes sont judiciairisées. L'étude souligne aussi l'efficacité d'une formation auprès des professionnels pour réduire la stigmatisation envers les PASM, mais cela n'a pas d'impact sur leur motivation à travailler auprès de cette clientèle (Jahnke et al, 2015a). Il est nécessaire de former les professionnels si nous voulons que les PASM soient à l'aise d'aller chercher de l'aide le plus rapidement possible. Avec plus de professionnels disponibles et formés à travailler auprès des PASM, les temps d'attente qui oscillent entre 6 mois et 1 an actuellement pourraient être fortement diminués.

La société aussi continue à stigmatiser les PASM, alimentée par un discours médiatique alarmiste, qui n'offre pas la parole aux nombreuses PASM qui ne sont jamais passées à l'acte et qui sont rendues coupables d'une attirance qu'elles n'ont pas choisie. Le projet Dunkelfeld s'est appuyé sur une campagne médiatique, critiquée, mais efficace, qui a permis d'informer la population générale et d'inciter les individus ayant un intérêt sexuel pour les mineurs à venir

en parler (Beier et al, 2009a ; Beier et al, 2009b). Depuis la fin de nos entretiens, le projet Ça Suffit porté par le CIDS, a collaboré avec le média Urbania, et une vidéo témoignage d'une PASM a été diffusée sur les réseaux sociaux. Ce genre d'initiative permet de médiatiser d'autre contenu que ceux habituellement entendus sur l'attirance sexuelle pour les mineurs. En plus de promouvoir les demandes d'aide et la prévention des abus sexuels sur les mineurs, cela favorise la déstigmatisation de l'attirance tout en responsabilisant les personnes qui la ressentent. Une des manières de favoriser l'identification psychologique est d'offrir une image plus positive et réaliste des PASM. Cantor et McPhail (2016) rappellent que la stigmatisation et l'isolement sont des facteurs de risque des passages à l'acte. Offrir des espaces de parole ainsi qu'une alternative à la loi du silence c'est prévenir les abus sexuels sur les mineurs.

Parmi les répondants à l'étude, plusieurs ont eu la chance d'accéder à des sexologues en pratique privée pour entamer une thérapie. Le prix des services d'aide dans le secteur privé est plus élevé que dans le secteur public, mais permet d'avoir accès plus rapidement à un suivi. Pour une PASM qui n'est pas judiciairisée, les temps d'attente ou le coût de l'aide peuvent être des freins à entamer un parcours d'aide. Léon évoque la possibilité d'aider financièrement les personnes qui reconnaissent une attirance pour les mineurs, afin de favoriser l'accès à l'aide en amont de tout passage à l'acte.

B) ... et individuelle

Certaines améliorations de l'aide offerte aux PASM incombent à la société, notamment la formation des professionnels, l'augmentation des ressources disponibles, la diminution des temps d'attente et une couverture médiatique plus réaliste. Une part de responsabilité revient aussi à la PASM, notamment celle de ne pas agir sur son attirance, mais aussi d'aller chercher de l'aide lorsqu'elle en ressent le besoin. Nous avons évoqué plusieurs façons de rendre l'aide plus accessible, ainsi que différents types d'aide qui pourraient être mis en place. Dans notre étude, aucun participant n'a mentionné utiliser de façon adéquate et aidante les communautés

en ligne de PASM. Pourtant, plusieurs études soulignent l'utilité de celles-ci lorsqu'elles sont utilisées de façon pro-sociales (Crittin, 2009 ; Houtepen et al, 2016). En effet, les PASM souffrent généralement d'un manque d'estime d'elles-mêmes et d'isolement, ce que les communautés en ligne peuvent soulager (Tremblay, 2002). De plus, ces communautés offrent la possibilité aux PASM de pouvoir dévoiler leur attirance pour les mineurs sans avoir les possibles conséquences sociales de ce dévoilement dans leur vie réelle. Nous avons vu lors notre étude que l'identification sociale, lorsqu'elle est bien reçue, permet souvent le déclenchement d'un parcours d'aide. Plusieurs auteurs ont mentionné l'importance du soutien social, par des PASM ou par l'entourage (Houtepen et al, 2016 cités dans Jones et al, 2020). Nos participants ont tous souligné la nécessité d'avoir été soutenu par leur entourage, notamment au cours de leur parcours d'aide. Nicolas a d'ailleurs fait part de la difficulté pour lui de continuer son suivi thérapeutique lorsque tout son réseau social lui a tourné le dos suite aux dénonciations.

Certains participants ont manifesté une peur d'aller consulter pour leur attirance pour les mineurs, par crainte d'être dénoncé ou d'être rejeté. Le système d'aide tente d'offrir des alternatives, comme la ligne d'écoute anonyme mise en place par le projet Ça suffit. La responsabilité de demander de l'aide revient maintenant à la personne, qui doit saisir la main tendue et trouver le courage de parler de son attirance. Malgré tout, la stigmatisation de l'attirance pour les mineurs est telle qu'il est souvent difficile pour ces personnes de demander de l'aide avant d'être dans une détresse profonde (Levenson et al, 2017). La majorité des PASM découvre leur intérêt sexuel pour les mineurs à l'âge de l'adolescence, alors que la moyenne d'âge de la première demande d'aide est de 32 ans (B4UACT, 2011, cité dans Levenson et al, 2017).

C) Avenues futures

Nous avons vu à travers les différentes trajectoires des participants que l'intérêt sexuel pour les mineurs peut se développer au cours de la vie d'une personne, sans que celle-ci ne s'identifie comme une PASM. La prévalence de l'attirance pour les mineurs est probablement sous-estimée. D'autres recherches mériteraient d'être menées sur le développement plus tardif de l'intérêt sexuel, ainsi que sur les différences entre les personnes qui s'identifient comme des PASM par rapport à celles qui ne s'identifient pas comme telles. Est-ce que l'identification psychologique est un facteur de protection par rapport au risque de passage à l'acte ? L'absence d'identification à l'attirance pour les mineurs amène une question : comment faire en sorte que ces personnes puissent aller chercher de l'aide avant une identification judiciaire ?

L'étude des parcours d'aide nous a permis de voir que malgré l'importance de l'identification psychologique, le déclencheur de l'aide chez les participants a soit été l'identification sociale en tant que PASM (dévoilement à l'entourage qui incite à aller chercher de l'aide) soit l'identification judiciaire (obligation de soins et dévoilement non volontaire à l'entourage). Il semble important de développer des alternatives à la vision présentée actuellement dans les médias de l'attirance pour les mineurs, et de déconstruire l'amalgame entre agresseurs sexuels d'enfants et intérêt sexuel envers les mineurs, pour favoriser le dévoilement de cette attirance. Il est possible que si les proches des PASM sont davantage informés par rapport à cela, ils puissent offrir un meilleur soutien, essentiel au démarrage et à la poursuite d'un suivi thérapeutique.

Plusieurs améliorations sont possibles au niveau du réseau d'aide pour les PASM, ce n'est pas la première étude sur ce sujet qui souligne l'importance de rendre l'aide plus disponible pour prévenir les violences sexuelles sur les mineurs. Venir en aide aux PASM le plus rapidement possible, c'est protéger les mineurs. Des programmes comme le projet Dunkelfeld ont montré la pertinence et l'efficacité d'une prise en charge en amont d'une identification

judiciaire, et la possibilité de faire de la prévention primaire (Beier et al, 2009a ; Beier et al, 2009b ; Beier et al, 2015). À la lumière de nos résultats, les programmes d'aide pour les PASM et pour les personnes qui ont à un moment donné ressenti une attirance sexuelle pour les mineurs devraient prendre en compte l'identification psychologique de la personne. En effet, une PASM doit apprendre à accepter et vivre avec une attirance qu'elle n'a pas forcément choisie, alors qu'une personne dépendante au MESMI doit comprendre comment elle est arrivée à consommer ce genre de contenu illégal et déviant. L'objectif thérapeutique ne sera pas le même selon le processus identificatoire de la personne.

Des possibilités existent pour outrepasser la stigmatisation et la crainte des PASM à aller chercher de l'aide. La mise en place de lignes d'écoute est une avancée importante pour l'accessibilité de l'aide. La présence de services d'aide sur les réseaux sociaux et les forums en ligne pourrait permettre de référer les personnes et de promouvoir le non passage à l'acte, tout en adressant la détresse psychologique vécue par les PASM. Enfin, la mise en place d'une formation pour les futurs thérapeutes ou intervenants, qui permette d'adresser les préjugés et les stéréotypes envers les PASM, favoriserait une meilleure prise en charge de ces personnes (Jahnke et al, 2015a).

Conclusion

La présente étude avait pour objectif d'étudier le processus d'identification de six participants qui s'identifient ou ont été identifiés comme des PASM. Par le biais d'entretien et grâce à l'analyse de leur parcours d'aide, nous avons eu accès à différentes trajectoires. Nous avons découvert que le processus identificatoire n'est pas aussi simple et linéaire qu'il y paraît, notamment à cause des différents acteurs impliqués. Parmi nos six participants, seulement deux d'entre eux s'identifient psychologiquement comme des PASM, alors qu'ils ne sont pas judiciairisés. Au contraire, les quatre autres répondants ont été arrêtés et identifiés judiciairement comme des PASM alors qu'ils ne s'identifient pas comme tels. Plusieurs éléments peuvent permettre de dissocier les individus, notamment la nature de leur attirance (virtuelle ou réelle), l'âge de découverte et la stabilité de celle-ci dans la vie des personnes.

Cette étude vise à mieux comprendre les parcours d'aide des PASM dans le but d'illustrer l'utilité de la mise en place d'un système d'aide en amont d'un passage à l'acte, en identifiant les différentes formes d'aide disponibles et efficaces pour ces personnes. Cette recherche a pour ambition de souligner l'importance de continuer à développer l'offre de service disponible pour ces personnes. Nous souhaitons faire part de l'expérience de ces personnes afin de témoigner des difficultés qu'elles peuvent rencontrer au quotidien et dans l'accès à un accompagnement adapté.

Le processus d'identification est important puisqu'il permet souvent le déclenchement du parcours d'aide, et participe à l'établissement de l'objectif thérapeutique. D'après Levenson et ses collègues (2017), le déclencheur des parcours d'aide est le plus souvent lié à l'identification judiciaire de la personne. Or, les personnes judiciairisées ne se sont pas toujours des PASM, et leur identification comme telle concourt à maintenir l'amalgame entre l'attirance pour les mineurs et les abus sexuels sur les mineurs. Nous avançons l'idée que chez les personnes qui s'auto-identifient comme des PASM, c'est l'identification sociale qui permet le plus souvent de déclencher un accompagnement, lorsque le dévoilement est positif. De plus, les personnes qui s'auto-identifient comme des PASM sont souvent plus enclines à demander

de l'aide avant d'être identifiées par le système de justice. La prévention et les campagnes de médiatisation devraient cibler ces personnes, ainsi que leur entourage.

L'étude des parcours d'aide des PASM nous a permis d'analyser de façon chronologique les événements qui ont pu faciliter les demandes d'aide ou au contraire les retarder. Les participants ont fait part de plusieurs barrières et craintes à commencer un suivi thérapeutique, la plupart ayant déjà été formulées dans la littérature actuelle. Parmi les plus citées, le manque d'accessibilité de l'aide, avec des temps d'attente de plusieurs mois dans le secteur public et des coûts très élevés dans le secteur privé. Un participant a évoqué la possibilité d'offrir une aide financière aux PASM dans le cadre de la prévention des violences sexuelles sur les mineurs et dans le but de favoriser les demandes d'aide avant un passage à l'acte. Il semble important de continuer à financer les organismes qui œuvrent auprès de ces personnes, afin de pouvoir les identifier et leur offrir de l'aide en amont d'une judiciarisation. Malgré notre échantillon limité, qui empêche la généralisation de nos observations à la communauté des PASM, l'étude des parcours d'aide nous a permis de décomposer l'accompagnement en plusieurs parties. Le déclencheur de l'aide est souvent associé au dévoilement à un proche, ou à l'identification judiciaire. Les proches sont les plus susceptibles de recevoir le dévoilement de la part d'une PASM, et nous avons découvert que lorsqu'il est bien reçu il favorise souvent le commencement d'un parcours d'aide. De plus, le soutien de l'entourage au début de l'accompagnement semble être essentiel, notamment car c'est à cette période-là que la détresse psychologique peut être la plus importante. L'entourage des PASM devrait être inclus dans les cibles des campagnes de médiatisation et d'information sur l'attirance pour les mineurs. Les attentes par rapport au suivi varient selon l'identification de la personne. Les PASM veulent apprendre à vivre avec leur attirance et à ne plus être envahies par celle-ci. Pour les personnes qui ne s'identifient pas comme cela, l'objectif est souvent de comprendre comment elles en sont arrivées à ressentir ce genre d'attirance.

Bien que des améliorations au niveau de l'aide proposée aient été formulées, des difficultés subsistent dans la mise en place de celles-ci. Les professionnels œuvrant auprès des PASM

sont contraints par la législation liée au signalement des passages à l'acte passés ou futurs. Des réflexions quant à la législation en place au Canada pourraient être envisagées, comme cela a été fait en Allemagne lors de la mise en place du projet Dunkelfeld, tel que l'application du secret professionnel pour des actes commis dans le passé. Il semble aujourd'hui difficile d'inciter les PASM à demander de l'aide lorsqu'ils risquent d'être dénoncés aux autorités judiciaires. Des formations pourraient également être offertes aux professionnels susceptibles de devoir signaler certains de leurs clients aux autorités.

Il serait intéressant de pouvoir s'intéresser au processus d'identification des PASM avec un plus grand échantillon, afin d'affiner les résultats obtenus et repérer les distinctions possibles. La présente étude a des implications au niveau de la prévention des abus sexuels sur les mineurs, en favorisant l'identification psychologique des PASM en amont de toute judiciarisation, et en facilitant l'obtention de services d'aide pour ces personnes. Nous voulons également rendre compte des difficultés que peuvent rencontrer celles-ci et de l'importance de pouvoir les accompagner à travers la découverte et l'acceptation de la présence de cette attirance. En aidant et en responsabilisant les PASM, nous prévenons la détresse profonde qu'elles vivent ainsi que des potentiels passages à l'acte.

Bibliographie

- Aide. (1993). Dans *Dictionnaire encyclopédique Hachette* (p.31, colonne I). Paris, France : Hachette.
- Alanko, K., Haikio, J., Laiho, M., Jahnke, S., & Santtila, P. (2014). Attitudes and knowledge to treat potential child sexual offenders among Finnish health care professionals. Manuscript in preparation. (Cités dans Jahnke et al, 2015a)
- Ambroise-Rendu, A. C. (2003). Un siècle de pédophilie dans la presse (1880-2000): accusation, plaidoirie, condamnation. *Le temps des médias*, (1), 31-41.
- American Psychiatric Association. (2013). News release. Retrieved from <http://www.dsm5.org/Documents/13-67-DSM-Correction-103113.pdf>.
- Araji, S., & Finkelhor, D. (1985). Explanations of pedophilia: Review of empirical research. *Bulletin of the American Academy of Psychiatry and the Law*.
- Baribeau, C., & Royer, C. (2013). L'entretien individuel en recherche qualitative : Usages et modes de présentation dans la Revue des sciences de l'éducation. *Revue des sciences de l'éducation*, 38(1), 2345. <https://doi.org/10.7202/1016748ar>
- Beier, K. M., Ahlers, C. J., Goecker, D., Neutze, J., Mundt, I. A., Hupp, E., & Schaefer, G. A. (2009a). Can pedophiles be reached for primary prevention of child sexual abuse? First results of the Berlin Prevention Project Dunkelfeld (PPD). *The Journal of Forensic Psychiatry & Psychology*, 20(6), 851867. <https://doi.org/10.1080/14789940903174188>

- Beier, K. M., Neutze, J., Mundt, I. A., Ahlers, C. J., Goecker, D., Konrad, A., & Schaefer, G. A. (2009b). Encouraging self-identified pedophiles and hebephiles to seek professional help : First results of the Prevention Project Dunkelfeld (PPD). *Child Abuse & Neglect*, 33(8), 545549. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2009.04.002>
- Beier, K. M., Grundmann, D., Kuhle, L. F., Scherner, G., Konrad, A., & Amelung, T. (2015). The German Dunkelfeld Project : A Pilot Study to Prevent Child Sexual Abuse and the Use of Child Abusive Images. *The Journal of Sexual Medicine*, 12(2), 529542. <https://doi.org/10.1111/jsm.12785>
- Beier, K. M., Oezdemir, U. C., Schlinzig, E., Groll, A., Hupp, E., & Hellenschmidt, T. (2016). “Just dreaming of them” : The Berlin Project for Primary Prevention of Child Sexual Abuse by Juveniles (PPJ). *Child Abuse & Neglect*, 52, 110. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2015.12.009>
- Bennari, L. (2002). *La fin d'un silence: pédophilie: une approche différente*. AD2 Ed..
- Bennari, L. (2015). *Pédophiles, ex-auteurs et victimes*. Edilivre.
- Blagden, N. J., Mann, R., Webster, S., Lee, R., & Williams, F. (2017). “It’s Not Something I Chose You Know” : Making Sense of Pedophiles’ Sexual Interest in Children and the Impact on Their Psychosexual Identity: *Sexual Abuse*. <https://doi.org/10.1177/1079063217697132>
- Blanchard, R., Christensen, B. K., Strong, S. M., Cantor, J. M., Kuban, M. E., Klassen, P., Dickey, R., & Blak, T. (2002). Retrospective Self-Reports of Childhood Accidents Causing Unconsciousness in Phallometrically Diagnosed Pedophiles. *Archives of Sexual Behavior*, 31(6), 511526. <https://doi.org/10.1023/A:1020659331965>

- Blanchard, R., Lykins, A. D., Wherrett, D., Kuban, M. E., Cantor, J. M., Blak, T., Dickey, R., & Klassen, P. E. (2009). Pedophilia, Hebephilia, and the DSM-V. *Archives of Sexual Behavior*, 38(3), 335-350. <https://doi.org/10.1007/s10508-008-9399-9>
- Cacciatori, H. (2017). The lived experiences of men attracted to minors and their therapy-seeking behaviors.
- Cantor, J. M., Blanchard, R., Christensen, B. K., Dickey, R., Klassen, P. E., Beckstead, A. L., ... & Kuban, M. E. (2004). Intelligence, memory, and handedness in pedophilia. *Neuropsychology*, 18(1), 3.
- Cantor, J. M., Klassen, P. E., Dickey, R., Christensen, B. K., Kuban, M. E., Blak, T., ... & Blanchard, R. (2005a). Handedness in pedophilia and hebephilia. *Archives of Sexual Behavior*, 34(4), 447-459.
- Cantor, J. M., Blanchard, R., Robichaud, L. K., & Christensen, B. K. (2005b). Quantitative reanalysis of aggregate data on IQ in sexual offenders. *Psychological Bulletin*, 131(4), 555.
- Cantor, J. M., Kabani, N., Christensen, B. K., Zipursky, R. B., Barbaree, H. E., Dickey, R., Klassen, P. E., Mikulis, D. J., Kuban, M. E., Blak, T., Richards, B. A., Hanratty, M. K., & Blanchard, R. (2008). Cerebral white matter deficiencies in pedophilic men. *Journal of Psychiatric Research*, 42(3), 167-183. <https://doi.org/10.1016/j.jpsychires.2007.10.013>
- Cantor, J. M., & McPhail, I. V. (2016). Non-offending Pedophiles. *Current Sexual Health Reports*, 8(3), 121-128. <https://doi.org/10.1007/s11930-016-0076-z>

- Carpentier, N., & White, D. (2013). Perspective des parcours de vie et sociologie de l'individuation. *Sociologie et sociétés*, 45(1), 279300. <https://doi.org/10.7202/1016404ar>
- Cash, B. (2016). Self-identifications, sexual development, and wellbeing in minor-attracted people: An exploratory study.
- Cohen, L. J., & Galynker, I. I. (2002). Clinical Features of Pedophilia and Implications for Treatment. *Journal of Psychiatric Practice*®, 8(5), 276–289.
- Cohen, L., Ndukwe, N., Yaseen, Z., & Galynker, I. (2018). Comparison of Self-Identified Minor-Attracted Persons Who Have and Have Not Successfully Refrained From Sexual Activity With Children. *Journal of Sex & Marital Therapy*, 44(3), 217230. <https://doi.org/10.1080/0092623X.2017.1377129>
- Courtois, R. (1998). Conceptions et définitions de la sexualité: les différentes approches. In *Annales Médico-Psychologiques, Revue Psychiatrique* (Vol. 156, No. 9, pp. 613-620).
- Critcher, C. (2002). Media, Government and Moral Panic : The politics of paedophilia in Britain 2000 - 1 . *Journalism Studies* , 3 (4) , 521535 . <https://doi.org/10.1080/1461670022000019182>
- Crittin, É. (2009). Les interactions sociales au sein des communautés virtuelles de pédophiles et hébéphiles. *Unpublished manuscript. Available from http://www.benoitdupont.net/publications/les-interactions-sociales-au-sein-descommunautes-virtuelles-de-pedophiles-et-hebephiles.*

- Daigle, M. (2005). Expérience communautaire pour les hommes pédophiles. *Criminologie*, 30(2), 109127. <https://doi.org/10.7202/017407ar>
- Finkelhor, D., & Araji, S. (1986). Explanations of pedophilia : A four factor model. *Journal of Sex Research*, 22(2), 145161. <https://doi.org/10.1080/00224498609551297>
- Finkelhor, D. (2009). The Prevention of Childhood Sexual Abuse. *The Future of Children*, 19(2), 169194. <https://doi.org/10.1353/foc.0.0035>
- Freedman, D., Thornton, A., Camburn, D., Alwin, D., & Young-DeMarco, L. (1988). The Life History Calendar : A Technique for Collecting Retrospective Data. *Sociological Methodology*, 18, 3768. JSTOR. <https://doi.org/10.2307/271044>
- Freimond, C. M. (2013). *Navigating the stigma of pedophilia: The experiences of nine minor-attracted men in Canada* (Doctoral dissertation, Arts & Social Sciences: Department of Sociology and Anthropology).
- Freund, K., & Kuban, M. (1994). The basis of the abused abuser theory of pedophilia: A further elaboration on an earlier study. *Archives of Sexual Behavior*, 23(5), 553-563.
- Gates, G. J. (2011). How many people are lesbian, gay, bisexual and transgender?.
- Gonsiorek, J. C., & Weinrich, J. D. (1991). The definition and scope of sexual orientation. In *Homosexuality : Research implications for public policy* (p. 112). Sage Publications, Inc. <https://doi.org/10.4135/9781483325422.n1>
- Goode, S. (2009). Understanding and addressing adult sexual attraction to children: A

study of paedophiles in contemporary society. New York: Routledge.

Grady, M. D., Levenson, J. S., Mesias, G., Kavanagh, S., & Charles, J. (2019). "I can't talk about that" : Stigma and fear as barriers to preventive services for minor-attracted persons. *Stigma and Health*, 4(4), 400410. <https://doi.org/10.1037/sah0000154>

Green, R. (2002). Is pedophilia a mental disorder?. *Archives of sexual behavior*, 31(6), 467-471.

Grundmann, D., Krupp, J., Scherner, G., Amelung, T., & Beier, K. M. (2016). Stability of Self-Reported Arousal to Sexual Fantasies Involving Children in a Clinical Sample of Pedophiles and Hebephiles. *Archives of Sexual Behavior*, 45(5), 11531162. <https://doi.org/10.1007/s10508-016-0729-z>

Hall, R. C. W., & Hall, R. C. W. (2007). A Profile of Pedophilia : Definition, Characteristics of Offenders, Recidivism, Treatment Outcomes, and Forensic Issues. *Mayo Clinic Proceedings*, 82(4), 457471. <https://doi.org/10.4065/82.4.457>

Halloran, E., & Quayle, E. (2010). A Content Analysis of a "Boy Love" Support Forum : Revisiting Durkin and Bryant. *Journal of Sexual Aggression*, 16, 7185. <https://doi.org/10.1080/13552600903395319>

Holt, T. J., Blevins, K. R., & Burkert, N. (2010). Considering the Pedophile Subculture Online: *Sexual Abuse*. <https://doi.org/10.1177/1079063209344979>

Houtepen, J. A. B. M., Sijtsema, J. J., & Bogaerts, S. (2016). Being Sexually Attracted to Minors : Sexual Development, Coping With Forbidden Feelings, and Relieving Sexual

- Arousal in Self-Identified Pedophiles. *Journal of Sex & Marital Therapy*, 42(1), 4869. <https://doi.org/10.1080/0092623X.2015.1061077>
- Imhoff, R. (2015). Punitive Attitudes Against Pedophiles or Persons With Sexual Interest in Children : Does the Label Matter? *Archives of Sexual Behavior*, 44(1), 3544. <https://doi.org/10.1007/s10508-014-0439-3>
- Imhoff, R., & Jahnke, S. (2018). Determinants of Punitive Attitudes Toward People with Pedophilia : Dissecting Effects of the Label and Intentionality Ascriptions. *Archives of Sexual Behavior*, 47(2), 353361. <https://doi.org/10.1007/s10508-017-1048-8>
- Jahnke, S., & Hoyer, J. (2013). Stigmatization of People With Pedophilia : A Blind Spot in Stigma Research. *International Journal of Sexual Health*, 25(3), 169184. <https://doi.org/10.1080/19317611.2013.795921>
- Jahnke, S., Philipp, K., & Hoyer, J. (2015a). Stigmatizing attitudes towards people with pedophilia and their malleability among psychotherapists in training. *Child Abuse & Neglect*, 40, 93102. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2014.07.008>
- Jahnke, S., Schmidt, A. F., Geradt, M., & Hoyer, J. (2015b). Stigma-Related Stress and Its Correlates Among Men with Pedophilic Sexual Interests. *Archives of Sexual Behavior*, 44(8), 21732187. <https://doi.org/10.1007/s10508-015-0503-7>
- Jahnke, S., Imhoff, R., & Hoyer, J. (2015c). Stigmatization of People with Pedophilia : Two Comparative Surveys. *Archives of Sexual Behavior*, 44(1), 2134. <https://doi.org/10.1007/s10508-014-0312-4>

- Jones, S. J., Ó Ciardha, C., & Elliott, I. A. (2020). Identifying the Coping Strategies of Nonoffending Pedophilic and Hebephilic Individuals From Their Online Forum Posts. *Sexual Abuse*, 107906322096595. <https://doi.org/10.1177/1079063220965953>
- Kingston, D. A., Firestone, P., Moulden, H. M., & Bradford, J. M. (2007). The Utility of the Diagnosis of Pedophilia : A Comparison of Various Classification Procedures. *Archives of Sexual Behavior*, 36(3), 423436. <https://doi.org/10.1007/s10508-006-9091-x>
- Konrad, A., Haag, S., Scherner, G., Amelung, T., & Beier, K. M. (2017). Previous judicial detection and paedophilic sexual interest partially predict psychological distress in a non-forensic sample of help-seeking men feeling inclined to sexually offend against children. *Journal of Sexual Aggression*, 23(3), 266277. <https://doi.org/10.1080/13552600.2017.1351264>
- Konrad, A., Kuhle, L. F., Amelung, T., & Beier, K. M. (2018a). Is Emotional Congruence With Children Associated With Sexual Offending in Pedophiles and Hebephiles From the Community? *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 30(1), 322. <https://doi.org/10.1177/1079063215620397>
- Konrad, A., Amelung, T., & Beier, K. M. (2018b). Misuse of Child Sexual Abuse Images : Treatment Course of a Self-Identified Pedophilic Pastor. *Journal of Sex & Marital Therapy*, 44(3), 281294. <https://doi.org/10.1080/0092623X.2017.1366958>
- Laplanche J. & Pontalis J.B. (1967), Vocabulaire de la psychanalyse, Paris, PUF.
- Lasher, M. P., & Stinson, J. D. (2017). Adults with Pedophilic Interests in the United States : Current Practices and Suggestions for Future Policy and Research. *Archives of Sexual Behavior*, 46(3), 659670. <https://doi.org/10.1007/s10508-016-0822-3>

- Laws, D. R., & Marshall, W. L. (1990). A conditioning theory of the etiology and maintenance of deviant sexual preference and behavior. In *Handbook of sexual assault* (pp. 209-229). Springer, Boston, MA.
- Letourneau, E. J., Eaton, W. W., Bass, J., Berlin, F. S., & Moore, S. G. (2014). The Need for a Comprehensive Public Health Approach to Preventing Child Sexual Abuse: *Public Health Reports*. <https://doi.org/10.1177/003335491412900303>
- Levenson, J. S., Willis, G. M., & Vicencio, C. P. (2017). Obstacles to Help-Seeking for Sexual Offenders : Implications for Prevention of Sexual Abuse. *Journal of Child Sexual Abuse*, 26(2), 99120. <https://doi.org/10.1080/10538712.2016.1276116>
- Levenson, J. S., & Grady, M. D. (2019). Preventing Sexual Abuse : Perspectives of Minor-Attracted Persons About Seeking Help. *Sexual Abuse*, 31(8), 9911013. <https://doi.org/10.1177/1079063218797713>
- Li, C. K. (1991). " The Main Thing Is Being Wanted": Some Case Studies on Adult Sexual Experiences with Children. *Journal of homosexuality*, 20(1-2), 129-143.
- Lievesley, R., Harper, C. A., & Elliott, H. (2020). The Internalization of Social Stigma Among Minor-Attracted Persons : Implications for Treatment. *Archives of Sexual Behavior*. <https://doi.org/10.1007/s10508-019-01569-x>
- Maina, A. (2019). L'aventure de la recherche qualitative. Du questionnement à la rédaction scientifique, Stéphanie Gaudet et Dominique Robert, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, coll. « Praxis », 2018, 270 p. *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, 15(1), 261. <https://doi.org/10.7202/1068185ar>

- Marshall, W. L., & Barbaree, H. E. (1990). An integrated theory of the etiology of sexual offending. In *Handbook of sexual assault* (pp. 257-275). Springer, Boston, MA.
- Marshall, W. L., & Marshall, L. E. (2000). The origins of sexual offending. *Trauma, Violence, & Abuse, 1*(3), 250-263.
- Martyn, K. K., & Belli, R. F. (2002). Retrospective Data Collection Using Event History Calendars. *Nursing Research, 51*(4), 270–274.
- McIntosh, M. J., & Morse, J. M. (2015). Situating and Constructing Diversity in Semi-Structured Interviews. *Global Qualitative Nursing Research, 2*, 2333393615597674. <https://doi.org/10.1177/2333393615597674>
- McPhail, I. V., Stephens, S., & Heasman, A. (2018). Legal and ethical issues in treating clients with pedohebephilic interests. *Canadian Psychology/psychologie canadienne, 59*(4), 369.
- Missonnier, S. (2009). Identifications, projections et identifications projectives dans les liens précoces. *Le Divan familial, N° 22*(1), 1531.
- Mohnke, S., Müller, S., Amelung, T., Krüger, T. H. C., Ponseti, J., Schiffer, B., Walter, M., Beier, K. M., & Walter, H. (2014). Brain alterations in paedophilia : A critical review. *Progress in Neurobiology, 122*, 123. <https://doi.org/10.1016/j.pneurobio.2014.07.005>
- Moser, C. (2016). Defining Sexual Orientation. *Archives of Sexual Behavior, 45*(3), 505508. <https://doi.org/10.1007/s10508-015-0625-y>

- Nunes, K. L., Hermann, C. A., Malcom, J. R., & Lavoie, K. (2013). Childhood Sexual Victimization, Pedophilic Interest, and Sexual Recidivism. *Child Abuse and Neglect*, 37(9), 703711.
- Parr, J., & Pearson, D. (2019). Non-Offending Minor-Attracted Persons : Professional Practitioners' Views on the Barriers to Seeking and Receiving Their Help. *Journal of Child Sexual Abuse*, 28(8), 945967. <https://doi.org/10.1080/10538712.2019.1663970>
- Poupart, J. (1997). L'entretien de type qualitatif : considérations épistémologiques, théoriques et méthodologiques. Dans J. Poupart, J.-P. Deslauriers, L.-H. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer et A. P. Pires (Dir.) : *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Boucherville, Québec : Gaétan Morin éditeur.
- Raymond, N. C., Coleman, E., Ohlerking, F., Christenson, G. A., & Miner, M. (1999). Psychiatric comorbidity in pedophilic sex offenders. *American journal of psychiatry*, 156(5), 786-788.
- Schaefer, G. A., Mundt, I. A., Feelgood, S., Hupp, E., Neutze, J., Ahlers, C. J., Goecker, D., & Beier, K. M. (2010). Potential and Dunkelfeld offenders : Two neglected target groups for prevention of child sexual abuse. *International Journal of Law and Psychiatry*, 33(3), 154163. <https://doi.org/10.1016/j.ijlp.2010.03.005>
- Schiffer, B., Amelung, T., Pohl, A., Kaergel, C., Tenbergen, G., Gerwinn, H., Mohnke, S., Massau, C., Matthias, W., Weiß, S., Marr, V., Beier, K. M., Walter, M., Ponseti, J., Krüger, T. H. C., Schiltz, K., &
- Seto, M. C., & Lalumière, M. L. (2001). A Brief Screening Scale to Identify Pedophilic Interests Among Child Molesters. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 13(1), 1525. <https://doi.org/10.1023/A:1009510328588>

- Seto, M. C. (2009). Pedophilia. *Annual Review of Clinical Psychology*, 5(1), 391-407. <https://doi.org/10.1146/annurev.clinpsy.032408.153618>
- Seto, M. C. (2012). Is Pedophilia a Sexual Orientation? *Archives of Sexual Behavior*, 41(1), 231-236. <https://doi.org/10.1007/s10508-011-9882-6>
- Seto, M. C., & Lalumière, M. L. (2001). A Brief Screening Scale to Identify Pedophilic Interests Among Child Molesters. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 13(1), 15-25. <https://doi.org/10.1023/A:1009510328588>
- Stevens, E., & Wood, J. (2019). "I Despise Myself for Thinking about Them." A Thematic Analysis of the Mental Health Implications and Employed Coping Mechanisms of Self-Reported Non-Offending Minor Attracted Persons. *Journal of Child Sexual Abuse*, 28(8), 968-989. <https://doi.org/10.1080/10538712.2019.1657539>
- Tenbergen, G., Wittfoth, M., Frieling, H., Ponseti, J., Walter, M., Walter, H., Beier, K. M., Schiffer, B., & Kruger, T. H. C. (2015). The Neurobiology and Psychology of Pedophilia : Recent Advances and Challenges. *Frontiers in Human Neuroscience*, 9. <https://doi.org/10.3389/fnhum.2015.00344>
- Tetnowski, J. A., & Damico, J. S. (2001). A demonstration of the advantages of qualitative methodologies in stuttering research. *Journal of Fluency Disorders*, 26(1), 17-42. [https://doi.org/10.1016/S0094-730X\(01\)00094-8](https://doi.org/10.1016/S0094-730X(01)00094-8)
- Tremblay, P. (2002). *Social interactions among paedophiles*. CICC, Université de Montréal.

Troiden, D. R. R. (1989). The formation of homosexual identities. *Journal of homosexuality*, 17(1-2), 43-74.

Vilatte, J.-C. (2007). *L'entretien comme outil d'évaluation*. 65.

Walker, A., & Panfil, V. R. (2017). Minor Attraction : A Queer Criminological Issue. *Critical Criminology*, 25(1), 3753. <https://doi.org/10.1007/s10612-016-9342-7>

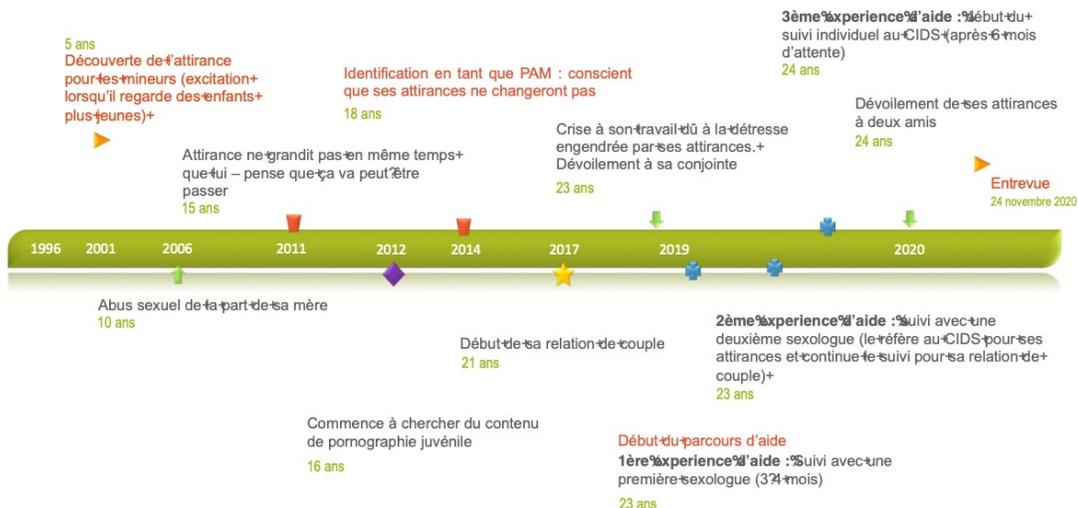
Walter, H. (2017). Gray matter anomalies in pedophiles with and without a history of child sexual offending. *Translational Psychiatry*, 7(5), e1129e1129. <https://doi.org/10.1038/tp.2017.96>

West, D. (2000). Paedophilia : Plague or panic? *The Journal of Forensic Psychiatry*, 11(3), 511531. <https://doi.org/10.1080/09585180010002669>

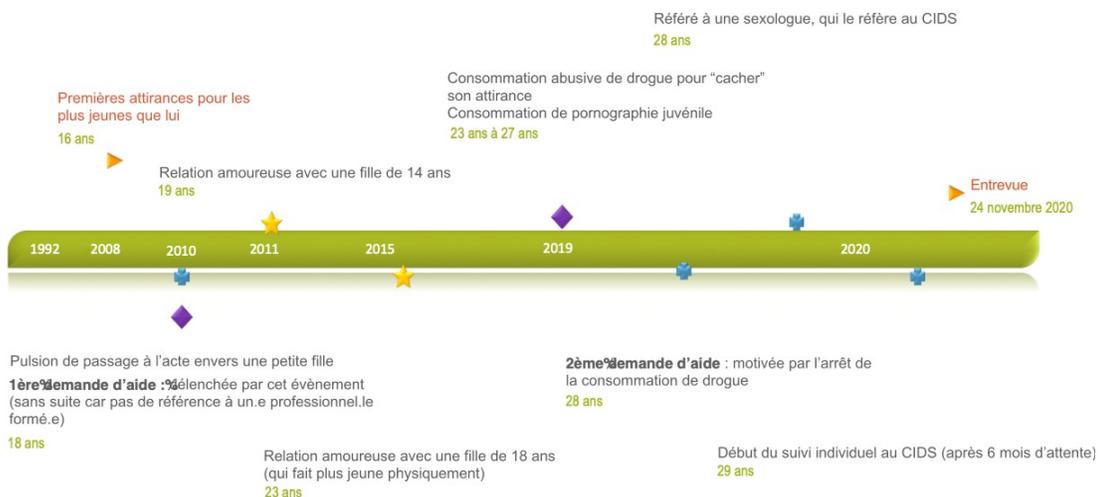
Wilson, G. D., & Cox, D. N. (1983). *The child-lovers: A study of paedophiles in society*. London: Peter Owen.

Yoshihama, M., & Bybee, D. (2011). The Life History Calendar Method and Multilevel Modeling : Application to Research on Intimate Partner Violence. *Violence Against Women*, 17(3), 295308. <https://doi.org/10.1177/1077801211398229>

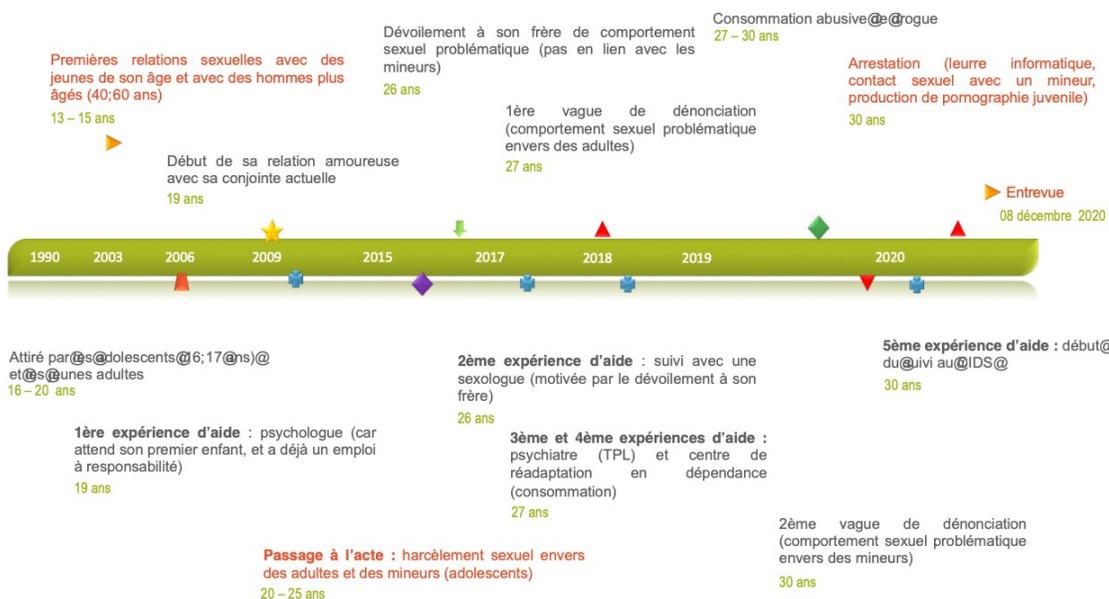
Parcours d'aide de Thomas



Parcours d'aide de Léon



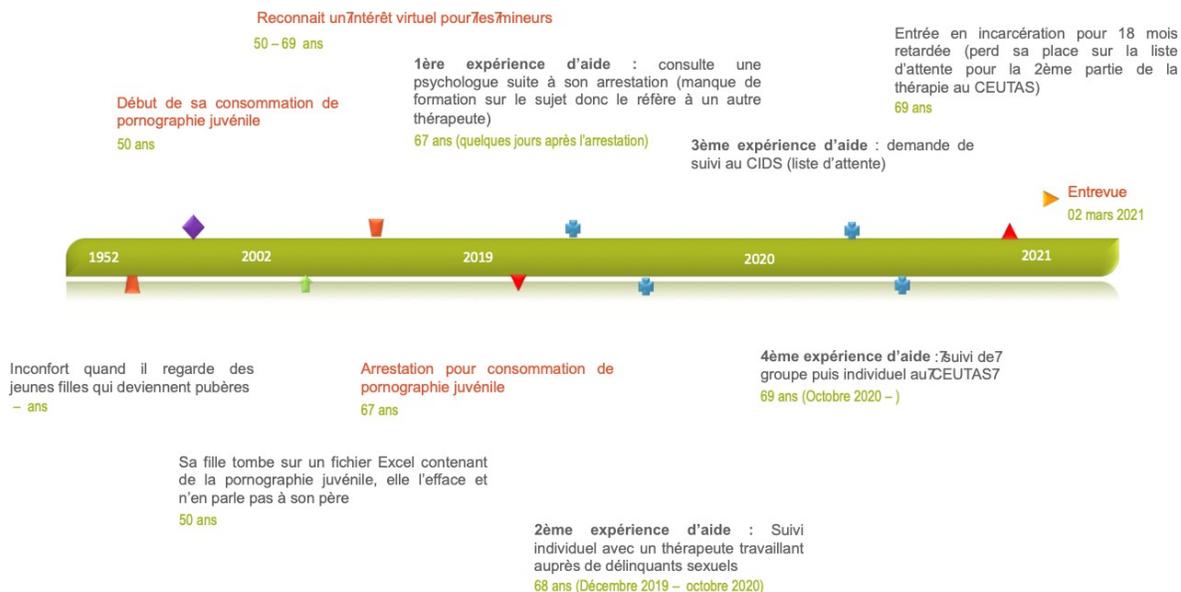
Parcours d'aide de Nicolas



Parcours d'aide de Jérémie



Parcours d'aide de Jocelyn



Parcours d'aide de Robert



Grille d'entrevue

Thème 1 - L'identification à la pédophilie (psychologique et sociale)

- Questions générales :
 - Quand est-ce que vous vous êtes rendu compte de votre attirance pour les mineurs ?
Dans quel contexte / comment ?
 - Avez-vous dévoilé cette attirance à quelqu'un ?
Si oui, à qui ?
 - Comment ces personnes ont-elles réagi ?
 - Vous identifiez-vous vous-mêmes comme une PAM ou avez-vous reçu un diagnostic ?

- Relances
 - Quelle a été votre réaction face à la découverte de cette attirance ?
 - Avez-vous ressenti le besoin de demander de l'aide ?
 - Est-ce que cela a eu un impact sur votre identité / perception de vous-même ?
Si oui, dans quelle mesure ?

Thème 2 – Aide recherchée

- Combien d'expériences d'aide avez-vous vécu ? (Thérapie en prison, dans la communauté, groupe de parole, soutien en ligne, pairs aidants, suivi individuel)
- Pensez-vous que l'aide est suffisamment accessible pour les PAM ? (*Comment la rendre plus accessible ?*)
- Quel type d'aide vous a été le plus efficace ? (*Formel / informel ? Professionnels ou pairs aidants ?*)
- Quels conseils pourriez-vous donner à un professionnel de la santé qui souhaite travailler auprès de PAM ?

Thème 3 – Le parcours d'aide individuel (5 étapes)

A. Le déclencheur

- Questions générales :
 - Qu'est-ce qui a déclenché ou motivé votre première expérience d'aide ?
 - Est-ce une démarche volontaire ou obligatoire / imposée ?
 - Qu'est-ce qui selon vous est un bon déclencheur à aller chercher de l'aide ? (sources / motivations)

- Relances
 - Est-ce qu'une expérience d'aide positive (ou négative) a un impact sur la motivation à obtenir de l'aide par après ?
 - Qu'est-ce qui selon vous permettrait d'améliorer la motivation à aller chercher de l'aide ?
 - Quelles sont selon vous les barrières à aller demander / obtenir de l'aide pour une PAM (Personne Attirée par les Mineurs) ?

B. Les attentes

- Questions générales :
 - Qu'attendiez-vous des expériences d'aide reçues ?
 - Quels sont les freins à aller demander de l'aide ? ou à en obtenir ?
 - Pour quels besoins avez-vous reçu de l'aide ? (*Intérêt sexuel, solitude, dépression ? ...*)
 - Quels types d'aide avez-vous mobilisé ?

- Relances
 - Quelles sont / ont pu être vos craintes par rapport au fait de demander ou d'obtenir de l'aide ?
 - Quels étaient les enjeux pour vous en amont de vos expériences d'aide ?

C. Le processus

- Questions générales :
 - Comment avez-vous trouvé de l'aide ? Par quels moyens ? (Internet, bouche à oreille, référence ?)
 - Trouvez-vous que l'aide est accessible pour les PAM ? Appropriée ?

- Relances
 - Comment pourrait-on améliorer selon vous l'accessibilité à l'aide ?
 - Qu'est-ce qui permettrait de réduire les risques de passage à l'acte selon vous ? et d'améliorer la santé mentale des PAM ?

D. Le vécu

- Questions générales :
 - Parmi toutes vos expériences d'aide, pouvez-vous me décrire la plus significative ? Celle qui vous a le plus aidé et le moins aidé ?
 - Quel type d'aide recommanderiez-vous à une PAM ?
- Relances
 - Quels ont été les freins à la relation d'aide ?
 - Qu'est-ce qui vous a été le plus utile ?
 - Comment pourrait-on améliorer la prise en charge des PAM selon vous ?

E. Les conséquences

- Questions générales :
 - Quelle(s) conséquence(s) ont eu vos expériences d'aide ? (*Sur le contrôle de votre intérêt sexuel et sur votre santé mentale/ bien-être ?*) ✍ *Quel type de conséquence ? (Social, psychologique, judiciaire)*
 - Est-ce qu'une expérience d'aide a pu avoir des conséquences sur votre motivations à aller demander de l'aide ?
- Relances
 - Avez-vous eu des conséquences négatives suite à une expérience d'aide en particulier ?
 - Quels avantages retirez-vous de vos expériences d'aide ?
 - Quels changements recommanderiez-vous dans l'aide qui vous a été apportée ?